

République Algérienne Démocratique et Populaire

*Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Seddik Benyahia – Jijel
Faculté des Sciences et de la Technologie*

Département d'Architecture



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :

MASTER ACADEMIQUE

Filière :

ARCHITECTURE

Spécialité :

ARCHITECTURE, HABITAT ET DURABILITE

Présenté par :

Abdelfetah SAYOUD

Ibtissam LACHI

Khayreddine GHALEB

THEME :

**INTERACTIONS ENTRE LA CONTINUITÉ
FONCTIONNELLE ET LA MIXITE URBAINE**

(CAS DES ZONES D'HABITAT COLLECTIF DE JIJEL).

Date de la Soutenance : 13/07/2019

Composition du Jury :

| | |
|--------------|---|
| MC. LEHTIHET | MCB au département d'architecture, université de Jijel, Président du jury |
| A. DEBBACHE | MAA au département d'architecture, université de Jijel, Encadreur |
| A. DUHAIR | MCB au département d'architecture, université de Jijel, Examinateur |

DEDICACES

Je remercie dieu toute puissant de m'avoir donné la force et le courage de finir ce modeste travail que je dédie :

A la personne la plus digne de mon estime et de mon respect, qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, qui éclaire mon chemin et m'illumine de douceur et d'amour, qui m'a toujours poussé, m'encourager et qui motivé dans mes études, mon soutien moral et financier et ma source de joie et de bonheur, que dieu te garde pour nous "papa"

A ma très chère "maman" en signe d'amour, de reconnaissance, de tendresse et de gratitude pour tous les soutiens et les sacrifices dont elle a fait preuve à mon égard et qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi, celle à qui je souhaite une longue vie.

A mon chère fiancé "Mohamed"

A mes très chers et adorables frères Zakaria, et Younes,

Et le Roi de la maison Rami

A mes chers sœurs Loubna et la petite princesse de maison Lilia.

A mon encadreur Mr. DEBBACHE Aziz, pour ses précieux conseils, son aide, sa disponibilité et sa contribution générale à l'élaboration de ce travail.

A mes binômes Abd Elfetah et Khayreddine, pour leurs patiences et leurs persistances et avec lequel j'ai partagé mes bons et mauvais moments inoubliables.

A tous ceux que j'aime beaucoup, qui m'ont toujours soutenus et étaient toujours à mes côtés, mes chères amies : RAFIKA, Firouz, Ibtissem, Wissem.

A mes collègues de la promotion 2018/2019.

*A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour ce travail soit possible, je vous dis
merci.*

IBTISSAM

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail à ceux qui sont la source de mon inspiration et mon courage, à ceux pour qui je dois de l'amour et de la reconnaissance :

A mes très chers parents pour leur soutien, tendresse et sacrifices illimités, longue vie pleine de santé et de bonheur.

A mon très cher et adorable frère Samir

A mes chers soeurs Sabira et Rahma.

Pour leurs aides et leurs encouragements tout au long de mes années d'études.

A tous les autres membres de ma grande famille.

J'exprime une grande reconnaissance à mon encadreur Mr. DEBBACHE Aziz, pour ses efforts, ses conseils, ses orientations, et sa patience, durant tout le long de notre mémoire.

A mes binômes Ibtissam et KHAYREDDINE pour leur calme et pour avoir supportés patiemment mes avis contradictoires et à tous ses grandes familles.

A mes collègues de la promotion 2018/2019.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour ce travail soit possible, je vous dis merci.

ABD ELFETAH

DEDICACES

Je remercie dieu toute puissant de m'avoir donné la force et le courage de finir ce modeste travail que je dédie :

*A mes chers parents qui m'ont toujours soutenu et encouragé pendant toute ma scolarité : A celle qui a attendu avec patience les fruits de sa bonne éducation, son affection, **À ma mère, ma mère, ma mère.***

*A celui qui m'a indiqué la bonne voie en me rappelant que la volonté fait toujours les grands hommes ... **à mon père.***

*A mes très chers et adorables frères : **Samir, Alaeddine***

*A mes chères sœurs : **Fatima, Soumia et Halima.***

*A mes amis : **youcef, massaoud, idir, fatah,***

*A mon encadreur **Mr. DEBBACHE Aziz**, pour ses précieux conseils, son aide, sa disponibilité et sa contribution générale à l'élaboration de ce travail.*

*A mes binômes **Ibtissam et Abd Elfetah**, pour leurs patience et leurs persistance et avec lequel j'ai partagé mes bons et mauvais moments inoubliables.*

A mes collègues de la promotion 2018/2019.

*A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour ce travail soit possible, je vous dis **merci.***

KHAYREDDINE

REMERCIEMENTS

Avant tout, Nous remercions le bon Dieu qui nous a donné le courage, la patience, la force et la volonté pour faire ce modeste travail.

Nous adressons nos remerciements à tous les membres du département d'architecture de Jijel pour le temps précieux qu'ils consacrent aux étudiants durant leur cycle.

*Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à notre directeur de mémoire Mr **DEBBACHE Aziz**, d'avoir accepté d'encadrer notre mémoire de fin d'études.*

Nos remerciements iront également aux membres du jury :

*Pr **LEHTIHET Mohamed Cherif** et Me **DUHEIR Amir** pour avoir accepté d'évaluer ce modeste travail de recherche.*

A tous nos collègues du département d'architecture à Jijel et particulièrement les étudiants de la promotion 2018/2019.

*A vous tous on dit **MERCI**.*

Ibtissam, Abd Elfetah et Khayreddine 2019

Sommaire

| | |
|--------------------------|-----|
| Dédicace..... | i |
| Remerciement | iv |
| Sommaire | v |
| Liste des acronymes..... | xi |
| Liste des figures | xii |
| Liste des images | xiv |
| Liste des tableaux | xv |

SOMMAIRE :

Chapitre introductif

| | |
|--------------------------------------|---|
| I. Introduction | 1 |
| II. Problématique..... | 2 |
| III. Hypothèses..... | 4 |
| IV. Objectif de la recherche | 4 |
| V. Méthodologie de la recherche..... | 4 |
| VI. Structure du mémoire | 5 |

PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE

Chapitre I : Les ruptures sociales et territoriales :

| | |
|---|---|
| Introduction | 6 |
| 1. Les ruptures sociales..... | 6 |
| 1.1. Définition de la rupture sociale : La désintégration sociale | 6 |
| 1.1.1. Selon les sociologues..... | 6 |
| 1.1.2. Selon dictionnaire de français Larousse | 6 |
| 1.1.3. Selon Robert E. Park et Ernest Burgess | 6 |
| 1.1.4. Selon Merton | 7 |
| 1.2. Les causes de la rupture sociale..... | 7 |
| 1.2.1. L'échec à atteindre les objectifs | 7 |
| 1.2.2. Le cumul de handicaps de diverses natures | 7 |
| 1.2.3. Le problème du vide ou oisiveté | 7 |
| 1.2.4. La frustration | 7 |
| 1.2.5. Répartition du travail..... | 8 |
| 1.2.6. Le chômage | 8 |
| 1.3. Les conséquences de la rupture sociale | 8 |
| 1.3.1. L'exclusion sociale | 8 |
| 1.3.2. Des jeunes fragilisés | 8 |
| 1.3.3. Le déséquilibre | 8 |

Sommaire

| | |
|---|----|
| 1.3.4. Le problème social | 8 |
| 1.3.5. Rupture des liens sociaux | 8 |
| 1.4. Les Caractéristiques de la rupture sociale..... | 8 |
| 1.4.1. Changements de la structure sociale..... | 9 |
| 1.4.2. Individuation personnel | 9 |
| 1.4.3. Conflit des mœurs et des établissements | 9 |
| 2. Les ruptures territoriales | 9 |
| 2.1. Le territoire | 9 |
| 2.1.1. L'aménagement du territoire..... | 9 |
| 2.1.2. Les trois composantes du territoire | 10 |
| 2.1.2.1. Un nom | 10 |
| 2.1.2.2. Un espace naturel anthropisé | 10 |
| A. Le milieu naturel | 10 |
| B. L'action de l'homme | 10 |
| 2.1.2.3. Une gouvernance | 10 |
| 2.1.3. La différence entre l'espace et le territoire..... | 10 |
| 2.2. Définition des ruptures territoriales | 11 |
| 2.3. Les causes des ruptures territoriales | 12 |
| 2.4. Discontinuités territoriales | 12 |
| 2.5. Discontinuités spatiales | 12 |
| Conclusion..... | 13 |
| Chapitre II : Généralité sur la durabilité et le développement durable : | |
| Introduction | 14 |
| 1. Présentation du développement durable (DD) | 14 |
| 1.1. Origine du notion | 14 |
| 1.2. Définition du notion..... | 15 |
| 1.3. Historique..... | 15 |
| 1.4. Les causes de l'émergence du concept de développement durable | 17 |
| 1.5. Les dimensions du développement durable | 17 |
| 1.6. Les champs thématiques du développement durable..... | 18 |
| 1.7. Les Objectifs du développement durable..... | 18 |
| 1.8. Les enjeux du développement durable | 20 |
| 1.9. Les principes du développement durable..... | 20 |
| 2. Le développement durable aux différentes échelles de territoire | 21 |
| 2.1. Le développement durable à l'échelle de la ville | 21 |

Sommaire

| | |
|---|----|
| 2.1.1. La ville durable | 21 |
| 2.2. Le développement durable à l'échelle du quartier | 22 |
| 2.2.1. le quartier durable | 22 |
| 3. Le cadre législatif et réglementaire de développement durable en Algérie | 22 |
| Conclusion | 24 |
| Chapitre III : la durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales : | |
| Introduction | 25 |
| 1. Les champs d'application de la durabilité | 25 |
| 1.1. Gestion des ressources naturelles | 25 |
| 1.2. Protection de l'environnement..... | 25 |
| 1.3. Amélioration du confort et de la santé..... | 26 |
| 1.4. Renforcement de la cohésion et de l'équité sociale..... | 26 |
| 1.5. Valorisation de la culture et du patrimoine..... | 26 |
| 1.6. Augmentation de la cohésion et de la dynamique économique..... | 27 |
| 1.7. Réduction des coûts | 27 |
| 2. Interactions et liens entre les trois piliers de la durabilité | 27 |
| 2.1. Un monde à la fois équitable, vivable et viable | 28 |
| 2.2. L'interaction entre les dimensions sociale et environnementale | 28 |
| 2.3. L'interaction entre les dimensions économique et sociale | 28 |
| 2.4. L'interaction entre les dimensions économique et environnementale | 28 |
| 2.5. L'interaction entre les trois dimensions économique, environnementale et sociale ... | 29 |
| 3. L'aspect social | 29 |
| 3.1. La dimension sociale du développement durable | 29 |
| 3.2. La dimension sociale comme remède aux ruptures sociales et territoriales | 30 |
| 3.2.1. la création de l'équité sociale et la culture de l'urbain | 30 |
| 3.2.2. Habitat..... | 30 |
| 3.2.3. La santé publique | 31 |
| 3.2.4. La mixité urbaine et le cadre de vie | 31 |
| 3.2.5. Placer les citoyens au centre de la démarche | 31 |
| 3.2.6. Une perspective à long terme..... | 31 |
| 3.2.7. Combattre la pauvreté et l'exclusion sociale | 31 |
| 3.2.8. Participation et accès à la justice..... | 32 |
| 3.2.9. Planification des réseaux d'infrastructures urbaines..... | 32 |
| 3.2.10. Changement du niveau et du mode de vie | 32 |
| 3.3. L'objectif de la dimension sociale | 32 |

| | |
|---|----|
| 4. L'aspect économique..... | 33 |
| 4.1. La dimension économique du développement durable | 33 |
| 4.2. L'importance de la dimension économique dans le développement durable | 34 |
| 4.3. La dimension économique comme remède aux ruptures sociales..... | 35 |
| 4.3.1. Services urbains | 35 |
| 4.3.2. Créer un système économique ouvert et soutenable | 35 |
| 4.3.3. Les innovations institutionnelles..... | 35 |
| 4.3.4. Bonnes pratiques ou solutions locales | 35 |
| 4.3.5. Louverture des marchés | 35 |
| 4.3.6. Planification des réseaux d'infrastructures urbaines..... | 36 |
| 4.3.7. Attraction appuyée sur les potentialités locales | 36 |
| 4.3.8. Mixité et la diversification des activités économiques | 36 |
| 4.3.9. Création des emplois adaptés aux ressources d'emploi local | 36 |
| 4.3.10. Correction des déséquilibres | 36 |
| 4.3.11. Economie solidaire et production locale | 36 |
| 4.3.12. Economie respectueuse de l'environnement..... | 36 |
| 4.3.13. Cohésion avec le plan du développement économique territoriale et régionale . | 36 |
| 4.3.14. Optimisation dans l'usage du coût d'investissement | 36 |
| 5. L'aspect environnemental | 37 |
| 5.1. La dimension environnementale du développement durable | 37 |
| 5.2. L'objectif de la dimension environnementale | 37 |
| 5.3. La dimension environnementale comme remède aux ruptures sociales..... | 37 |
| 5.3.1. Gestions de ressources naturelles..... | 37 |
| 5.3.2. Nous prenons en compte les thématiques suivantes | 38 |
| 5.3.2.1. La gestion de l'énergie | 38 |
| 5.3.2.2. La gestion de l'eau | 38 |
| 5.3.2.3. La gestion de déchets | 38 |
| 5.3.3. Protection de l'environnement | 39 |
| 5.3.4. Transport et déplacement | 39 |
| 5.3.5. Espaces publics et l'image urbaine | 39 |
| 5.3.6. Espace de détente et de loisir | 40 |
| 5.3.7. Changement du niveau et du mode de vie | 40 |
| 5.3.8. Création des places de stationnement des automobiles | 40 |
| Conclusion..... | 41 |

PARTIE II : APPROCHE ANALYTIQUE

Chapitre IV : Cas d'étude 3^{ème} Km :

| | |
|---|----|
| Introduction | 42 |
| 1. La présentation du cas d'étude..... | 42 |
| 1.1. Analyse du pos..... | 42 |
| 1.1.1. Situation et limites..... | 42 |
| 1.1.2. Aperçu historique..... | 43 |
| 1.1.3. L'accessibilité..... | 43 |
| 1.1.4. La population..... | 43 |
| 1.1.5. Servitudes..... | 43 |
| 1.1.6. Les Risques..... | 44 |
| 1.1.7. La topographie..... | 45 |
| 1.1.8. Le climat..... | 45 |
| 1.1.9. Pluviométrie..... | 45 |
| 1.1.10. Températures, ensoleillement et vents..... | 46 |
| 1.1.11. Paysage et vues panoramiques | 47 |
| 1.2. Analyse du terrain..... | 47 |
| 1.2.1. Situation et limites..... | 47 |
| 1.2.2. Forme et superficie | 48 |
| 1.2.3. La topographie du terrain | 48 |
| 1.2.4. Accessibilité | 49 |
| 1.2.5. Ensoleillement et vents..... | 49 |
| 2. La méthode d'investigation..... | 50 |
| 2.1. Définition..... | 50 |
| 2.2. Le questionnaire | 51 |
| 2.2.1. La question fermée | 51 |
| 2.2.2. La question ouverte | 51 |
| 2.3. L'échantillon sélectionné..... | 51 |
| 2.4. Les difficultés de l'enquête..... | 51 |
| 2.5. Analyse et interprétation des résultats des questionnaires | 51 |
| 3. Des propositions de solutions sur notre zone d'étude..... | 60 |
| 3.1. Un centre multi fonctionnelle reliant la zone 3 ^{ème} et harratane avec la ville de Jijel ... | 60 |
| 3.1.1. Définitions..... | 61 |
| 3.1.2. Programme | 61 |

Sommaire

| | |
|--|-------|
| 3.1.3. Programme Qualitatif | 62 |
| 3.1.4. Les nouvelles Technologies Utilisées..... | 65 |
| Conclusion générale | 68 |
| Les recommandations | 69 |
| Liste des références bibliographiques | 72 |
| Annexes | xvi |
| Résumé | xxxiv |
| Abstract | xxxv |
| ملخص | xxxvi |

Liste des acronymes

CEPAA : Conditionnement Emballage des Produits Agro-alimentaires

DD : Développement Durable

N-E : Nord-Est

N-O : Nord-Ouest

O.D.D : Objectifs de Développement Durable

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONG : Organisation Non Gouvernementale

POS : Plan d'Occupation des Sols

RN : Route Nationale

SA : Société Anonyme

SGS : Société Générale de Surveillance

TCE : Traité établissant une Constitution pour l'Europe

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

ZHUN : Zone d'habitat Urbain Nouvelle

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Evolution des concepts et de l'implication des acteurs dans le développement durable (Delchet,2004) | 16 |
| Figure 2 : Les dimensions du développement durable, (Source : https://www.google.dz) | 18 |
| Figure 3 : Les objectifs du développement durable, (Source : https://www.google.dz) | 19 |
| Figure 4 : Schéma du Développement durable, (Source : www.google.dz) | 27 |
| Figure 5 : Vue aérienne sur la situation du POS 26, (Source : Google Earth, 2019) | 42 |
| Figure 6 : Les limites du site, (Source : Google Earth, 2019) | 42 |
| Figure 7 : Carte qui représente l'accessibilité du site | 43 |
| Figure 8 : Carte qui représente les accès du site | 43 |
| Figure 9 : Carte des servitudes du site, (Source : Révision du POS 26) | 44 |
| Figure 10 : La topographie du site, (Source : Pos 26 d'entrée Est) | 45 |
| Figure 11 : Les quantités de pluies dans le site | 46 |
| Figure 12 : L'humidité et la température dans le site | 46 |
| Figure 13 : Vue aérienne sur l'ensoleillement du site, (Source : Google Earth, 2019)..... | 47 |
| Figure 14 : Carte qui représente l'ensoleillement et les vents dominants du site, (Source : Pos 26 d'entrée Est) | 47 |
| Figure 15 : Vue aérienne sur la situation du terrain, (Source : Google Earth 2019) | 48 |
| Figure 16 : Vue aérienne sur les limites du terrain, (Source : Google Earth 2019) | 48 |
| Figure 17 : Carte de la topographie du terrain, (Source : Pos 26 d'entrée Est) | 49 |
| Figure 18 : Carte des voies du terrain, (Source : Révision de POS Entré EST)..... | 49 |
| Figure 19 : Ensoleillement et vent dominants, (Source : Google Earth 2019)..... | 50 |
| Figure 21 : Questionnaire concerne le terme de rupture sociale et territoriale..... | 52 |
| Figure 20 : Les causes des ruptures sociales et territoriales | 52 |
| Figure 22 : La vision des populations vis-à-vis des ruptures | 53 |
| Figure 23 : La souffrance de la zone des ruptures entre elle et la ville | 53 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 24 : Circonstances qui permettant la convergence des individus..... | 54 |
| Figure 25 : Le déplacement des citoyens du 3èmekm vers la ville | 54 |
| Figure 26 : Le manque dont souffrent les citoyens dans cette zone | 55 |
| Figure 27 : Les relations sociales dans la zone 3èmekm..... | 55 |
| Figure 28 : Le rôle de l'individu dans cette zone | 56 |
| Figure 29 : Les déférences sociales dans la zone 3ème km..... | 56 |
| Figure 30 : L'insuffisance du transport dans la zone 3ème km..... | 56 |
| Figure 31 : La Connaissance des voisins dans la zone 3ème km | 57 |
| Figure 32 : Suggestion pour renforcer les échanges entre les zones | 57 |
| Figure 33 : L'opinion des interrogés sur la présence d'un projet multifonctionnel au Zone 3ème km | 57 |
| Figure 34 : Les faiblesses et les obstacles qui empêchent le développement dans la zone. | 58 |
| Figure 35 : La part de développement de la zone 3ème km par rapport aux autres zones.. | 58 |
| Figure 36 : La présence des espaces verts dans la zone | 59 |
| Figure 37 : Existence de lieux publics dans la zone | 59 |
| Figure 38 : Les espaces de stationnement | 59 |
| Figure 39 : Emplacement du projet, (source : Les aute urs)..... | 60 |
| Figure 40 : Toiture hydractive, (source : Http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/9080) | 65 |

Liste des images

| | |
|---|----|
| Image 1 : Un territoire intelligent vise plusieurs formes de mixité, (Source : http://www.teractem.fr/territoires-intelligents/attractif-et-ouvert/) | 31 |
| Image 2 : Infrastructures urbaines, (Source : https://www.google.com)..... | 32 |
| Image 3 : Espace public, (Source http://archicaine.org)..... | 32 |
| Image 4 : Marché Victor-Hugo de Toulouse, (Source : https://www.ladepeche.fr)..... | 35 |
| Image 5 : Les énergies renouvelables, (Source : https://www.google.com)..... | 38 |
| Image 6 : Le système de récupération d'eau de pluie : la distribution, (Source : https://www.google.com)..... | 38 |
| Image 7 : Les Docks de Saint-Ouen, (Source : https://www.google.com)..... | 38 |
| Image 8 : Système pneumatique, (Source : https://www.google.com)..... | 39 |
| Image 9 : La gestion des déchets, (Source : http://www.google.com)..... | 39 |
| Image 10 : Contre la pollution, (Source : https://www.travelsante.com)..... | 39 |
| Image 11 : Square Viger, (Source : https://www.google.com)..... | 39 |
| Image 12 : Déplacements, (Source : https://www.google.com)..... | 39 |
| Image 13 : Des espaces publics du quartier Jean-Jaurès à Thourotte, (Source : https://www.google.com)..... | 40 |
| Image 14 : Jardin Public, (Source : https://www.google.com)..... | 40 |
| Image 15 : Parking Lot wb, (Source: https://www.google.com)..... | 40 |
| Image 16 : Vues panoramique sur la mer, (Source : Auteur)..... | 47 |
| Image 17 : Plan de masse du projet, (source : Les auteurs)..... | 61 |
| Image 18 : Les deux passerelles, (Source: Les auteurs)..... | 62 |
| Image 19 : Garderie "La Maison des Lutins" à Martignas, Bordeaux, (Source : Http://www.villemartignas)..... | 63 |
| Image 20 : Hall d'exposition, (Source : Http://thumbs.dreamstime.com/z/hall-d-exposition-7044360.jpg . Dernier accès le 05/01/2016)..... | 63 |
| Image 21 : Espace vert, (Source: Les auteurs)..... | 64 |
| Image 22 : TOITURE-JARDIN, (source : Https://www.optigreen.fr/fileadmin/contents/sprache_franzoesisch/Prospekte/PLAQUETTE_OPTIGREEN_JARDIN_POTAGER_1507.pdf)..... | 65 |
| Image 23 : Trottoir roulant incliné, (source : www.schindler.com/.../gf-9500ae-schindler-fr.pdf)..... | 66 |
| Image 24 : mur rideaux avec moucharabieh, (Source: Http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/9080)..... | 67 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : les éléments distinctifs entre un espace et un territoire. | 11 |
| Tableau 2:Les champs thématiques du développement durable. | 18 |
| Tableau 3 : Tableau représentant les quantités de pluies annuelles dans le POS 26..... | 46 |
| Tableau 4:Les résultats et les interprétations de l'enquête..... | 52 |

I. INTRODUCTION GENERALE :

La ville, un milieu urbain bâti suit un processus de changement permanent : échange économique, social, extension géographique, un lieu d'échanges de toutes nature.

Comme le cite Charles BAUDELAIRE¹ dans son poème le Cygne :

« *La forme d'une ville change plus vite, hélas ! Que le cœur d'un mortel* ». De nos temps, les architectes et urbanistes exposent le phénomène du manque de la cohésion sociale au sein de nos villes due aux extensions éclatées créant ainsi des ensembles d'archipels séparés par de vastes zones négligées.

Les ruptures territoriales: le problème que connaît la ville, est le manque d'infrastructures de liaison entre les nouvelles extensions.

Les ruptures sociales (la désintégration sociale) se sont tous les changements sociaux ou sociétaux. C'est aussi toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire.

La désintégration sociale est un état de déséquilibre et d'un manque de solidarité sociale entre les membres d'une société.

Les ruptures sociales se manifestent lorsqu'une société se dirige vers la détérioration et la division au cours du temps. Ceci est le résultat d'un effondrement des systèmes de soutien social traditionnel. L'intégration sociale était davantage liée aux possibilités économiques qu'aux différences ethniques ou religieuses.

Dans ce contexte, il faut souligner la différence entre le système sociale qui préserve la société et le système politique qui fixe des limites, donc la société du point de vue social diffère de l'état. On peut distinguer trois types de ruptures:

« *Le premier renvoie à la ségrégation spatiale. Il ne permet pas de conclure à l'existence ou l'absence de liens de solidarité entre les habitants de la zone ségréguée, ni de postuler que l'homogénéité apparente qui caractérise cette dernière s'accompagne d'une similitude sociale vécue* » (Serge paugam, 2010). Il renseigne uniquement sur l'écart qui sépare cette zone du reste de la ville.

Le deuxième type de rupture correspond aux divisions et luttes internes. Lorsqu'un quartier de banlieue est doté d'une identité négative, les habitants qui y résident peuvent très vite se désolidariser. La constitution de l'ordre hiérarchique interne est, dans ce cas, fondée sur la reconnaissance et le renforcement des moindres signes de distinction sociale. Cette rupture est l'expression de la violence symbolique. S'il faut y voir un signe du mal être des

¹ Charles Baudelaire est un poète français. Né à Paris le 9 avril 1821, il meurt dans la même ville le 31 août 1867.

cités, elle n'implique cependant pas obligatoirement la dissolution des liens sociaux. La désolidarisation interne renforce les antagonismes sociaux et conduit les habitants à se définir par une appartenance à un groupe opposé à un autre ou à plusieurs autres. La deuxième rupture peut renforcer l'adhésion des habitants à des normes et des valeurs tant qu'elles permettent d'assurer la distinction et l'identité du groupe auquel ils appartiennent ou prétendent appartenir.

Le troisième type de rupture concerne la dissolution des liens sociaux. Elle constitue un état encore plus avancé dans la décomposition des rapports sociaux. Certains quartiers sont caractérisés par un repli des habitants sur eux-mêmes, par l'absence de contacts entre eux à tel point que chacun peut avoir le sentiment d'être comme un étranger au sein de son espace de résidence.

« La disqualification sociale conduit alors à l'isolement relationnel. Celui-ci peut être vécu comme une impossibilité de recourir à l'appui de ses proches ou de ses ex-proches en cas de difficulté. Dans certains cas, la rupture est vécue comme un déni de reconnaissance et ressentie comme une trahison ou un rejet. La rupture des liens sociaux peut être cumulative. La dissolution des liens sociaux dans un quartier est d'autant plus forte que les habitants ont, individuellement et collectivement, perdu la capacité de résistance aux stigmates qui accablent leur lieu de résidence. Ils ne retrouvent ni dans ce dernier, ni en eux-mêmes, les raisons d'une planification à court terme, La cohérence urbaine est absente dans la ville algérienne. En plus, l'amélioration urbaine n'accède jamais au niveau de qualité de vie désirée, et la loi est resté lettre morte, sans application sur le terrain» (Serge paugam, 2010).

En Algérie, le concept du développement durable a été introduit dans la loi d'orientation de la ville Loi n° 2006-06 du 21 Muharram 1427 correspondant au 20 février 2006. Plusieurs opérations d'amélioration urbaine ont été faites, mais aucune parmi elles n'a pris le développement durable en considération malgré le fait qu'il soit exigé par la loi.

Donc, cette présente recherche a pour objectif de remédier aux ruptures sociales et territoriales à travers l'application des principes du développement durable, en prenant le cas de la ville de Jijel pour exemple, et plus précisément la zone 3^{ème} km et faisant partie du POS 26.

I. PROBLEMATIQUE :

Un développement ne saurait être durable sans prise en compte des dimensions économique, sociale et environnementale.

L'une des problématiques à laquelle est confronté l'Algérie, réside dans les difficultés sociales et économiques auxquelles sont confrontés les habitants.

Chapitre introductif

Il a été révélé dans le cadre d'autres études que les inégalités socio-économiques s'accompagnent d'un affaiblissement des liens sociaux, ce qui risque de conduire à une dégradation de la cohésion sociale des populations, par ailleurs les disparités entre territoires se creusent. Les personnes confrontées à la précarité de l'emploi ou à de faibles revenus connaissent des difficultés croissantes dans plusieurs domaines à la fois :

- Les conditions de vie ;
- L'intégration sociale ;
- Les repères culturels, et le bien-être ;
- Mais aussi la santé physique et mentale.

Le lieu de résidence constitue en effet souvent un « *marqueur social* » important. Habiter dans un quartier défavorisé peut constituer un handicap supplémentaire,

- Que ce soit en raison de facteurs « objectifs », tels que des conditions de vie dégradées ou un éloignement des pôles d'emploi ou en raison de facteurs plus « subjectifs ».

Le risque est d'être confronté à un enchaînement d'adversités et de ruptures qui se renforcent mutuellement. Ils se traduisent concrètement par l'absence de réciprocité dans les rapports sociaux, par une remise en question de la complémentarité des individus et, par exemple, une mauvaise image du quartier perçue par ses habitants ou une certaine souffrance psychique.

Comme impact : A l'âge adulte, un fort sentiment de précarité lié au monde du travail est ressenti.

- Des problèmes de violence familiale Il est en outre démontré que l'estime de soi est d'autant plus dégradée que les personnes se sentent isolées, sans grand soutien social.
- Les gens ont une opinion négative de leur lieu de résidence.

En ce qui concerne les liens entre ruptures sociales et santé, des problèmes de santé ont entraîné des ruptures sociales, et inversement, d'autres ont vu leurs conditions de vie nuire à leur santé physique et morale.

L'absence des efforts et des coordinations pour la lutte contre la rupture familiale comme les espaces de rencontre. Manque de lieux de rencontre entre individus ou d'activités temporaires, pendant le repos hebdomadaire. Lieux où les résidents de la région peuvent échanger et/ou participer à des activités de bienfaisance qui renforcent les liens sociaux et favorisent un développement durable.

Pour les ruptures territoriales, la possibilité d'accéder aux mailles de l'armature urbaine constitue un enjeu social et territorial fort. Il s'agit notamment pour chacun d'avoir accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, aux commerces et services, ou encore à la vie culturelle et sociale urbaine. Parmi ces mailles, les plus importantes sont certainement les pôles urbains

Chapitre introductif

qui concentrent les emplois et un large bouquet d'aménités et de services. Les bourgs et petites villes jouent également un rôle dans l'organisation des bassins de vie qu'elles animent, en offrant à la population résidant sur place et alentour une palette de commerces et de services variés. L'éloignement de ces pôles, surtout lorsqu'il est associé à une faible capacité de se déplacer, peut être à l'origine de désavantages sociaux dans de nombreuses dimensions de l'existence. Ces ruptures territoriales dans l'accès, dorénavant presque généralisé, aux avantages urbains nous amènent à poser les questions suivantes:

1. Quelles sont les principales causes qui engendrent le problème des ruptures, sociale et territoriale, dans la ville de Jijel ?
2. A l'ère du développement durable, quel rôle peut être joué par la durabilité pour éliminer ces ruptures en ville ?
3. En tant qu'architectes, comment peut-on remédier à ce problème de rupture pour arriver à la création d'une cohésion territoriale et sociale permanente ?

II. HYPOTHESES :

Partant de la problématique posée, l'hypothèse avancée dans notre travail est la suivante :

1. Le développement des activités communes et des espaces publics peuvent permettre d'améliorer les relations sociales entre les gens
2. La création d'espaces de rencontre, la prise en charge d'activités d'échanges, la proposition de champs d'œuvres de solidarité peuvent-elles contribuer à l'atténuation des ruptures sociales et territoriales.

III. OBJECTIF DE LA RECHERCHE :

Les objectifs de cette recherche sont :

1. Éliminer les différenciations sociales et territoriales par l'intégration de la durabilité.
2. Améliorer la qualité de vie des usagers au sein de la ville.
3. Un raccordement urbain pour un meilleur développement de la ville.
4. Donner une nouvelle utilisation aux ouvrages d'art autre que leur fonction principale.
5. Renforcer les liens entre deux entités séparées fonctionnellement tout en les rendant complémentaires l'une à l'autre.

IV. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE :

- **Approche théorique** : une phase exploratoire basée sur un état de l'art exhaustif et une recherche bibliographique et documentaire de diverses sources a été menée pour tirer des leçons, des concepts et des théories dans le cadre de la durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales.

- **Approche opérationnelle** : comprenant une enquête sous forme de questionnaire destiné aux résidents de notre cas d'étude-analyse et interprétation des résultats à l'aide des graphes.

V. STRUCTURE DU MEMOIRE :

- Le présent mémoire comporte deux parties s'étalant sur quatre chapitres précédés par une introduction générale et clôturé par une conclusion générale.
- Dans l'introduction générale, le sujet dans sa forme problématique est présenté: les objectifs de l'étude. Les hypothèses sont judicieusement introduites.
- La première partie aborde le cadre théorique de l'étude liée au thème de la durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales, elle comporte deux chapitres.
- Le premier chapitre explique les ruptures sociales et territoriales. Le deuxième aborde la durabilité et le développement durable.
- La deuxième partie aborde le cadre analytique de l'étude, elle comporte le troisième et le quatrième chapitre,
- le troisième chapitre, il présente la durabilité comme solution aux ruptures sociales et territoriales. et le quatrième et dernier chapitre explique les cas d'étude, les méthodes d'investigation, l'analyse et les interprétations des résultats, ainsi que des propositions de solutions, sur notre zone d'étude.
- Dans la conclusion générale le bilan des résultats est dressé, des visions éclairées, et les hypothèses confirmées. Par ailleurs, des recommandations sont faites pour orienter des études ultérieures ou traiter des cas similaires.

Introduction :

L'étude des ruptures sociales et territoriales qui est devenue un problème social mondial, Le problème social consiste à sortir de ce qui est courant dans la situation normale et qui prévaut dans l'organisation sociale, cette dernière pouvant être comparée à la constitution d'un corps, il devient important d'en cerner les relations entre ses différents membres.

Les ruptures sociales et territoriales se produit lorsque la société est soumise à un changement rapide et généralisé conduisant à l'effondrement du système de valeurs dans la société.

Devant la gravité de la situation, nous tentons à travers ce chapitre de mettre le point sur les principaux concepts de notre thème d'étude, en commençant par les différentes définitions, les sources, les causes, les conséquences et les caractéristiques du phénomène de ces ruptures.

1. Les ruptures sociales :

1.1. Définition de la rupture sociale : La désintégration sociale

1.1.1. Selon les sociologues :

Aujourd'hui la désintégration sociale appelée aussi la rupture sociale est considérée comme un vrai phénomène qui renvoie à l'insuffisance ou au dysfonctionnement du système social au niveau de ses fonctions essentielles de continuité et de stabilité, Performance inadéquate des structures sociales de leurs fonctions.

1.1.2. Selon dictionnaire de français Larousse :

Un état de société caractérisé par l'effondrement du contrôle social effectif qui se traduit par un manque d'intégration fonctionnelle entre les individus et les groupes, des attitudes sociales conflictuelles et une inadaptation personnelle.

1.1.3. Selon Robert E. Park¹ et Ernest Burgess² :

La rupture sociale est présentée par Robert E. Park et Ernest Burgess 1925 comme une désorganisation sociale en tant qu'élément d'une théorie d'écologie urbaine, ils ont proposé que la société fonctionne comme un organisme superbe. Cet organisme peut se développer et changer, mais pendant que la population et les facteurs de force se développent, une « *désorganisation* » peut apparait, ce qui fait que des modifications réelles doivent être apportées à la société pour regagner la stabilité et réparer cette « *désorganisation* ». Cette désorganisation peut prendre la forme de crime et d'autres ruptures qui peuvent affecter les différentes classes de la société. La théorie de désorganisation sociale suggère que les

¹ **Robert Ezra Park** : (est un sociologue américain, Il a notamment exercé le journalisme avant d'être engagé par William, Activités : Sociologue, criminologue, écrivain, professeur d'université, journaliste, écologue).

² **Ernest Watson Burgess** : (canadien d'origine, est un sociologue urbain, Activités : Sociologue, criminologue).

caractéristiques écologiques et environnementales d'un lieu influencent directement les caractéristiques des personnes de cette communauté. Donc, il y a une corrélation entre les secteurs et les niveaux supérieurs désavantagés du crime, en raison du manque de ressources, de facteurs de force environnementaux, et de cultures secondaires qui approuvent des comportements contrevenants et criminels.

1.1.4. Selon Merton³ :

Les individus n'ont pas réussi à répondre aux attentes sociales en se basant sur les rôles déterminés par la société pour ses membres, et obtenir un conflit entre le comportement quotidien de l'individu et ses attentes communautaires. La rupture sociale survient généralement à cause d'un changement social soudain et l'échec se produit grâce à un déséquilibre ou une incohérence entre les composantes du système social de la société.

1.2. Les causes de la rupture sociale :

À travers l'histoire, la rupture sociale a toujours été présente dans chaque société. L'homme a été confronté depuis l'aube de la civilisation à des problèmes sociaux de diverses natures. Si la rupture sociale est un phénomène largement répandu, alors la question qui se pose est : quelles sont les causes de son émergence ? Celles-ci peuvent être résumées dans ce qui suit :

1.2.1. L'échec à atteindre les objectifs :

L'incapacité à répondre aux besoins des individus, besoins sociaux, psychologiques, économiques, sanitaires et éducatifs.

1.2.2. Le cumul de handicaps de diverses natures :

- Perte d'emploi ;
- Manque de formation ;
- Rupture des liens familiaux ;
- Manque d'accès aux soins ;
- Manque d'accès au logement.

1.2.3. Le problème du vide ou oisiveté :

Un phénomène général chez les jeunes de la société dans son ensemble, ce produit lorsqu'ils ne trouvent pas une place dans leurs sociétés, surtout en ce qui concerne le travail.

1.2.4. La frustration :

Si les frustrations augmentent, les conflits éclatent, et des ruptures sociales apparaissent.

³ **Robert Cox Merton** : (est un économiste américain, renommé pour application des mathématiques aléatoires en temps continu (intégrale d'Itô) à l'économie, et surtout à l'étude des marchés financiers, modèle Black-Scholes).

1.2.5. Répartition du travail :

Lorsqu'elle est bien faite, la répartition du travail est généralement productive de solidarité sociale ; mais quand elle devient excessive et complexe, la solidarité diminue ou disparaît et l'équilibre social est perturbé. En bref, « *cela crée une situation anormale dans laquelle les différentes parties ne s'intègrent pas mais se contredisent et dans un état d'absence de normalité* ».

1.2.6. Le chômage :

Le chômage constitue donc déjà une rupture d'un lien, parce qu'il est souvent considéré comme une des causes majeures de la dégradation de la cohésion sociale. Le chômage a été défini comme une cause ayant un effet sur la dégradation du niveau de vie, mais aussi sur l'affaiblissement de la vie sociale et la marginalisation vis-à-vis des autres travailleurs.

1.3. Les conséquences de la rupture sociale :

1.3.1. L'exclusion sociale :

L'exclusion sociale est la marginalisation, la mise à l'écart d'une personne ou d'un groupe en raison d'un trop grand éloignement avec le mode de vie dominant dans la société, ce processus peut être volontaire ou subi. L'exclusion sociale est souvent consécutive à une perte d'emploi, au surendettement, à la perte d'un logement..., et se traduit par une grande pauvreté.

1.3.2. Des jeunes fragilisés :

On parle de situation de rupture sociale lorsqu'un jeune fragilisé, souvent dans un contexte socioéconomique précaire, en vient à ne plus avoir de liens sociaux.

1.3.3. Le déséquilibre :

Le déséquilibre résulte de l'échec des individus dans leurs rôles, cet échec se produit de trois façons : échec normatif, culturel et frustration.

1.3.4. Le problème social :

Si la désintégration sociale éclate et se propage entre les différents secteurs de la société, les problèmes sociaux vont apparaître.

1.3.5. Rupture des liens sociaux :

Le propre de la socialisation est de permettre à chaque individu de tisser, à partir de la trame que lui offrent les institutions sociales, les fils de ses appartenances multiples qui lui garantissent le confort de la protection et l'assurance de la reconnaissance sociale. Mais ce tissage n'est pas identique d'un individu à un autre. Dans certains cas, les fils sont tous faibles et le maillage social très fragile.

1.4. Les Caractéristiques de la rupture sociale :

Les caractéristiques principales de la désorganisation sociale sont comme suit :

1.4.1. Changements de la structure sociale :

Le changement des moyens de structure sociale va modifier les rôles des fonctions et le statut de ses membres. Lorsque le statut et les fonctions de chaque individu sont bien définis, la société devient organisée.

1.4.2. Individuation personnelle :

Dans une société organisée les fonctions d'une personne sont déterminées sur la base de l'organisation sociale, du point de vue, du mariage, de la famille, de la profession sociale etc. De cette façon les Jeunesses et les femmes modernes veulent décider des sujets importants tels que le mariage, la famille, les méthodes de voyage de profession, la conduite morale etc.

1.4.3. Conflit des mœurs et des établissements :

On trouve dans chaque société des mœurs et des établissements qui sont pris comme repères pour l'organisation de la vie des membres de cette société sans à-coup. Au fil du temps, ces mœurs et établissements deviennent obsolètes, désuets et ne satisfont plus les besoins des membres de la société, alors, de nouveaux idéaux et établissements surgissent formés hors des divergences de vues et des pensés.

2. Les ruptures territoriales :

2.1. Le territoire :

Le facteur territoire est un élément essentiel sur lequel les états doivent s'investir, pour y garantir un développement de l'ensemble des secteurs dans le pays. Cela exige de rechercher des solutions, de compiler des formules innovantes tenant compte des expériences déjà vécues dans les différents pays du monde, qui semblent être utiles et pouvant assurer des résultats plus confortables sur le plan économique, social, politique, etc.

Le français Richard CANTILLON⁴ considère l'aménagement du territoire comme le précurseur de l'analyse spatiale et se distingue de PETTY par l'analyse scientifique de l'espace dans une étude des circuits entre une campagne et une ville.

2.1.1. L'aménagement du territoire :

La politique d'aménagement articule une politique de solidarité spatiale avec une politique de développement économique. Pour cela, elle met en place une logique partenariale : l'État est le garant de la solidarité spatiale et met en œuvre une politique dynamique d'équilibre territorial. Le développement des bases productives et ce qui s'en suit, en termes de création de richesse et de postes de travail, étant réparti à des proportions variables, entre le secteur public et celui privé, et ce selon le système économique adopté. L'objectif final de

⁴ **Richard Cantillon**, (est un financier et économiste irlandais et français qui a fait fortune en France grâce au système de John Law, Activités : Économiste, philosophe, écrivain, banquier).

l'aménagement étant d'exploiter les ressources là où elles sont disponibles, qu'elles soient humaines ou naturelles, tout en veillant à la préservation des équilibres régionaux.

2.1.2. Les trois composantes du territoire :

2.1.2.1. Un nom :

Tout territoire résulte d'un processus d'appropriation d'une portion d'espace par un groupe social, lequel se déroule, hormis dans le cas de la conquête de « *terres vierges* », dans un contexte de conflits avec d'autres groupes sociaux. Le territoire devient alors une entité identifiable et non fractionnable, un organisme vivant en quelque sorte.

2.1.2.2. Un espace naturel anthropisé :

Tout territoire possède une morphologie originale, un cadre naturel dans lequel s'exprime l'action de l'homme. Ce cadre, qu'il soit obstacle ou ressource, constitue un support, jamais neutre, pour l'action de l'homme. Il est généralement subdivisé en lieux disposant chacun d'un nom :

A. Le milieu naturel : Tout territoire est un morceau d'espace plus ou moins étendu et possède des caractéristiques naturelles (climat, relief, sol, hydrologie, accessibilité...).

B. L'action de l'homme : Tout groupe social cherche au minimum à se maintenir dans son territoire en l'aménageant et en l'administrant afin d'y assurer son maintien dans le temps.

2.1.2.3. Une gouvernance :

L'appropriation d'un territoire suppose aussi une organisation incarnée par des acteurs et leurs comportements. Cette gouvernance se traduit par des flux d'information et des décisions qui engendrent à leur tour d'autres flux (produits, argent, hommes, énergie) entre les lieux structurés par les réseaux maillant le territoire. Cette mise en cohérence d'un système territorial par l'action de la gouvernance dispose d'une limite liée au fait que chaque territoire constitue un système ouvert.

2.1.3. La différence entre l'espace et le territoire :

Les deux notions « *Territoire* » et « *Espace géographique* » sont très proches au point qu'un bon nombre d'utilisateurs des deux concepts amalgament leurs portées : « *L'espace géographique est l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction, non seulement pour se nourrir et s'abriter, mais dans toute la complexité des actes sociaux* » (BRUNET.R, FERRAS. R, THERRY .H, 1993, p 518).

L'espace est un mot du langage courant que le dictionnaire Le Robert définit comme « le lieu plus ou moins bien délimité où peut se situer quelque chose » (BARRET, CHARVET, DUPUY, SIVIGNON, LIRIS, 2000).

Chapitre 1 : les ruptures sociales et territoriales

« L'espace géographique est l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction ; [...] il comprend l'ensemble des lieux et de leurs relations » (BRUNET. R, 1997, p 319).

De ces définitions on peut déduire que l'espace est un milieu sur lequel s'exercent des relations entre des individus dans un étendu géographique aménagé, déterminé et productif.

Par contre le territoire se définit comme : « Une portion de la surface terrestre que se réserve une collectivité humaine qui l'aménage en fonction de ses besoins » (LE BERRE. M, 1992).

Le territoire s'entend donc comme « l'étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain ». C'est aussi « un élément constitutif de la collectivité ou l'expression d'une limite de compétences ». « Le territoire est la portion de surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa production et la satisfaction de ses besoins vitaux ».

En terme plus explicite, le territoire constitue un système complexe qui est construit et optimisé par des relations socio-économiques, un lieu où se localise un bassin d'activité humaine, engendré par son historique et doté par des ressources naturelles ou d'autre part il s'enrichit avec l'intervention de ceux qui l'occupent.

Tableau n° 1 : Les éléments distinctifs entre un espace et un territoire.

| Territoire | Espace |
|------------------------------|------------------------------------|
| - Système | - Ensemble |
| -Complexe | -Transparent |
| -Approche multi dimensionnel | -Primat de la dimension économique |
| - Acteurs | - Collection d'individus |

Source : Thierry SAUVIN, « Attractivité et développement », Revue « Mondes en développement », N°149, Editeur De Boeck Supérieur, 2010/1, p. 43-52.

Le tableau n°1 recèle les éléments qui permettent de bien distinguer entre un espace et un territoire.

2.2. Définition des ruptures territoriales :

Les quartiers jouent un rôle dans l'organisation de la vie qu'ils animent, en offrant à la population résidant sur place et alentour une palette de commerces et de services variés.

Il s'agit notamment pour chacun d'avoir accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, aux commerces et services, ou encore à la vie culturelle et sociale urbaine.

L'éloignement de ces pôles, surtout lorsqu'il est associé à une faible capacité de se déplacer, peut être à l'origine de désavantages sociaux dans de nombreuses dimensions de l'existence.

Les ruptures territoriales ce sont donc des ruptures urbaines et physiques entre deux entités un raccordement physique incapable à la fois de les relier et de créer une dynamique entre elles produisant ainsi des pôles éclatés sans aucune relation entre eux.

2.3. Les causes des ruptures territoriales :

Les causes de ces ruptures peuvent être multiples et variées. Certaines ont une présence physique, d'origine naturelle telle qu'une cour d'eau, un gouffre, etc. Alors que d'autres sont créées par l'homme, comme dans le cas d'un boulevard périphérique ou d'une rocade d'évitement. Dans d'autres cas, ces ruptures ne sont même pas matérialisées sur le terrain, mais naissent d'un manque ou absence totale de coordination et de complémentarités entre différentes entités urbaines, et ce parfois malgré l'existence d'un raccordement viaire entre elles. Certains exemples sont résumés dans ce qui suit :

- La trame viaire devient insuffisante pour gérer les flux des déplacements automobiles entre deux entités urbaines, causant un faible volume d'échanges ;
- Une augmentation des temps de trajet pour rejoindre les pôles urbains ;
- L'extension spatiale du périurbain illimitée en surface, et un nombre élevé de communes concernées ;
- L'accroissement le plus spectaculaire concerne bien évidemment la distance maximale de temps de trajet supplémentaire pour atteindre le centre de l'aire ;
- La population effectue de très longs trajets pour se rendre à son lieu de travail, d'étude ou fréquenter un commerce ou service ;
- Insuffisance ou manque d'amélioration des infrastructures de transports.
- La croissance incontrôlée de l'urbain, par l'émergence de zones informelles, échappant donc à toute planification.

2.4. Discontinuités territoriales :

Les discontinuités territoriales renvoient ainsi à l'existence d'inégalités entre les citoyens, à des formes de divisibilité de la norme et d'éclipses dans l'exercice du pouvoir.

Elles renvoient finalement à une réalité : celle de la diversité, celle des spécificités. Admettre cette réalité ne signifie pas nécessairement la combattre : il est des disparités que le Constituant, le Législateur ou le Pouvoir réglementaire peut ou doit admettre, au nom de l'intérêt général ou de l'unité sans que cela ne soit nécessairement contradictoire ou au nom de la continuité dans le temps de l'Etat.

2.5. Discontinuités spatiales :

La première différence d'avec les discontinuités territoriales est de l'ordre de l'échelle. Les discontinuités spatiales peuvent se manifester par des ségrégations spatiales, sous forme

de lignes ou zones de transition séparant deux portions d'espace munies de caractéristiques différentes. Ou bien dues à différents facteurs tels que décrit plus haut.

Conclusion :

Pour une majorité de villes, les quartiers forment un système et échangent quotidiennement des ressources. Néanmoins, certains espaces restent en creux du maillage urbain, qu'il soit principal ou secondaire. Cet éloignement peut être à l'origine de désavantages dans de nombreuses dimensions de l'existence et c'est de ces ruptures dans l'accès aux avantages urbains que traite ce chapitre.

La désintégration sociale est un degré de désordre et de déséquilibre. C'est la supériorité des forces de désorganisation sur les facteurs de stabilité sociale. Une situation où les objectifs sociaux sont en contradiction avec les normes de comportement qui aident à atteindre ces objectifs, ce qui crée un déséquilibre et une désintégration dans la structure sociale, et produit généralement une situation propice à l'émergence de problèmes sociaux. Alors que les habitudes et les moyens de contrôle social perdent leur capacité à fonctionner correctement.

Introduction :

La forte croissance urbaine et ses impacts néfastes sur l'environnement se situent aujourd'hui au cœur des préoccupations de notre société. La moitié de la population mondiale vit dans les zones urbaines, et ce nombre continue à s'accroître. Ces tendances non durables sont autant de signaux auxquels il devient urgent de réagir. C'est ainsi que la prise en compte du concept de développement durable s'est de plus en plus accru.

Les domaines de l'urbanisme et de l'architecture n'échappent pas à cette nouvelle donne car les enjeux énergétiques et climatiques mondiaux nous rappellent l'urgence d'une utilisation raisonnée des ressources. Une réflexion pour un développement plus respectueux de l'environnement s'impose dans une vision intergénérationnelle.

La notion du développement durable prend forme. La volonté politique d'adoption d'une démarche du développement durable s'exprime de plus en plus fortes dans la plupart des pays du monde.

En Algérie, à l'instar d'autres pays appelés à mettre en œuvre le programme du Sommet de la Terre, élabore des politiques, des plans et des programmes visant à atteindre les objectifs du développement durable.

1. Présentation du développement durable (DD) :

1.1. Origine du notion :

A l'origine, le développement durable est un objectif macroscopique à mettre en relation avec celui de « développement », lequel repose sur la notion de progrès, tant quantitatif que qualitatif.

L'économiste suédois Gunnar Myrdal a défini en 1974 le développement comme « *le mouvement vers le haut du système social dans son entier, mouvement ou l'on observe une relation de causalité circulaire entre conditions et changements accompagnée d'effet cumulatif* ». Se pose alors le problème de l'évaluation, ou de la mesure, du développement.

Le développement et par conséquent « *un phénomène complexe à la fois quantitatif, qualitatif et multidimensionnel respectant les mécanismes régulateurs des sphères humaines et naturelles dans lesquelles il s'accomplit* » (Gunnar Myrdal ,1974). Par définition, il est donc durable.

Mais comme le développement durable, le développement réel a rarement été tel qu'il est défini ici, ce qui entraîne de ce fait un rejet de ce concept par certains, qui lui préfèrent la décroissance.

1.2. Définition du notion :

- Selon l'UICN :

« *the modification of biosphere and the application of human, financial, living and non-living resources to satisfy human needs and improve the quality of human life. For development to be sustainable it must take account of social and ecological factors, as well as economic ones; of the living and non-living resource base; and on the long-term as well as the short term advantages and disadvantages of alternative actions* » (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Le terme de développement, implique une évolution, une amélioration par rapport à un état de référence. La notion durable provoque l'idée de la possibilité de durer dans le temps. L'association de deux mots peut être ainsi comprise comme une amélioration continue sur le long terme. Par rapport à cette définition, celle du rapport Brundtland, «le développement durable est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », insiste sur la question de l'équité entre les générations, dans une vision temporelle.

La présentation schématisée de cette notion, quant à elle, positionne le développement durable à l'intersection des trois piliers environnemental, social et économique. Ainsi, nous complétons cette notion par un équilibre et la transversalité de ces trois dimensions, en articulant des échelles spatiales et temporelles.

A partir de tous ces éléments, le développement durable est, dans notre vision, un processus équilibré et continu d'amélioration de l'état existant, selon les trois dimensions : environnementale, sociale et économique. Ce processus d'amélioration doit être mené dans une vision sur le long terme, en assurant l'équité intergénérationnelle et en articulant les différentes échelles.

La durabilité, ce terme désigne ainsi la finalité de ce processus du développement durable. Selon Massive change en action, la durabilité est la « *capacité d'un développement, d'un mode de production ou d'un système à répondre aux besoins présents (et locaux) sans empêcher les générations futures (ou les populations vivantes ailleurs) de subvenir à leurs propres besoins* » (Massive). Elle est très souvent employée comme un synonyme raccourci du développement durable.

1.3. Historique :

Depuis les 40 dernières années, la croissance des préoccupations environnementales a marqué plusieurs sommets sur l'environnement organisés par les Nations Unies. C'est en 1987, Durant le sommet de Stockholm, que le concept de développement durable a pris

Chapitre II :Généralité sur la durabilité et le développement durable.

concrètement forme pour la première fois. visant entre autres à intégrer une dimension écologique aux dimensions sociale et économique, son but est d'assurer la durabilité future des actions entreprises aujourd'hui. Ce but est atteint par des actions répondant aux objectifs situés aux interfaces de ces trois dimensions : la viabilité, la vivabilité et équité.

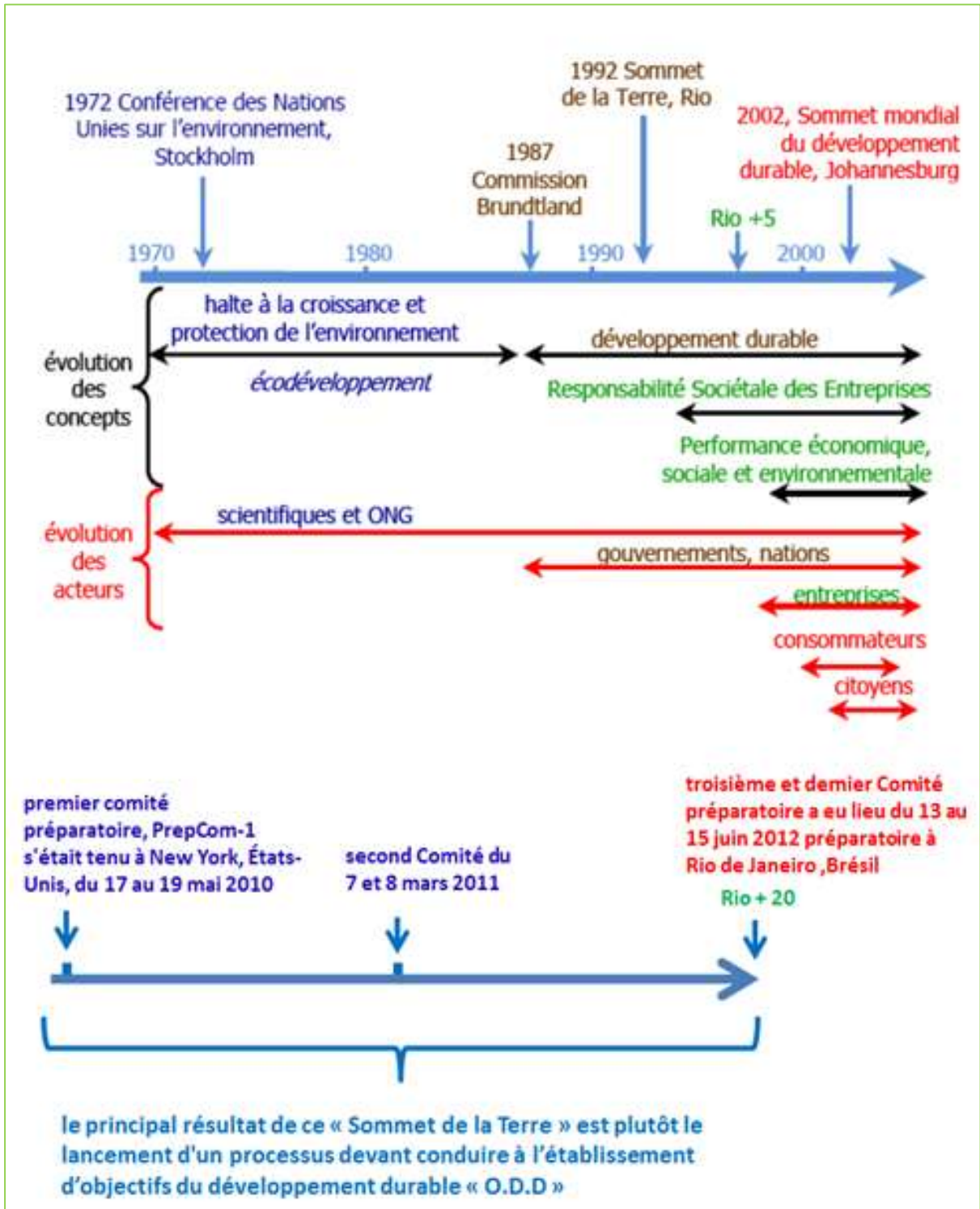


Figure 1 : Évolution des concepts et de l'implication des acteurs dans le développement durable, (Delchet, 2004)

1.4. Les causes de l'émergence du concept de développement durable:

L'émergence de l'idée du développement durable est concomitante avec celle de la société industrielle. A partir de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, les sociétés occidentales commencent à constater que leurs activités notamment économiques et industrielles ont un impact significatif sur l'environnement et sur l'équilibre social. Plusieurs crises écologiques et sociales vont avoir lieu dans le monde et vont faire prendre conscience qu'il faut un modèle plus durable.

Voici quelques exemples des crises économiques et sociales qui ont secoué le monde au XX^{ème} siècle :

- 1923 : Crise de l'hyperinflation américaine ;
- 1929 : La crise financière des années 1930 commence ;
- 1968 : Mouvement social de mai 1968 en France et dans le monde ;
- 1982 : Choc de la dette des pays en développement.

Et quelques exemples de crises écologiques :

- 1954 : Retombées nucléaires de Rongelap ;
- 1956 : Crise du mercure de Minamata ;
- 1957 : Marée noire de Torrey Canyon ;
- 1976 : Catastrophe Seveso.

Mais aussi et plus globalement : Le réchauffement climatique, La pollution de l'air, La question de la couche d'ozone, La disparition de la biodiversité.

1.5. Les dimensions du développement durable :

L'avancée la plus significative de cette nouvelle conception de la croissance est ce qu'on appelle la théorie des Trois Piliers, qui exprime l'idée que pour que le développement soit durable, il faut faire progresser ensemble ses trois composantes principales, l'économique, l'environnementale et la sociale de telle manière qu'elles se potentialisent réciproquement.

Ce schéma traditionnel est parfois complété avec un quatrième pilier : la démocratie participative, ou la gouvernance, celle-ci pouvant aussi être un thème ou « chapeau » commun aux trois piliers. Enfin certains ajoutent encore d'autres piliers comme la culture et l'éducation.

Cette représentation traditionnelle du concept du développement durable est intéressante dans la mesure où elle rappelle l'origine de la problématique du développement, qui doit prendre en compte l'économique, le social et l'environnement. D'autre part, elle indique qu'une action va vers le développement durable si elle est à la fois rentable économiquement, équitable socialement et viable d'un point de vue environnemental. Il reste alors à expliciter les termes « *équitable* », « *viable* », et surtout « *Rentable* ».

Chapitre II :Généralité sur la durabilité et le développement durable.

Enfin, cette présentation en trois piliers a l'inconvénient majeur d'être lue comme un problème à trois dimensions où l'on cherche à promouvoir des actions ayant des impacts positifs sur deux ou trois piliers.

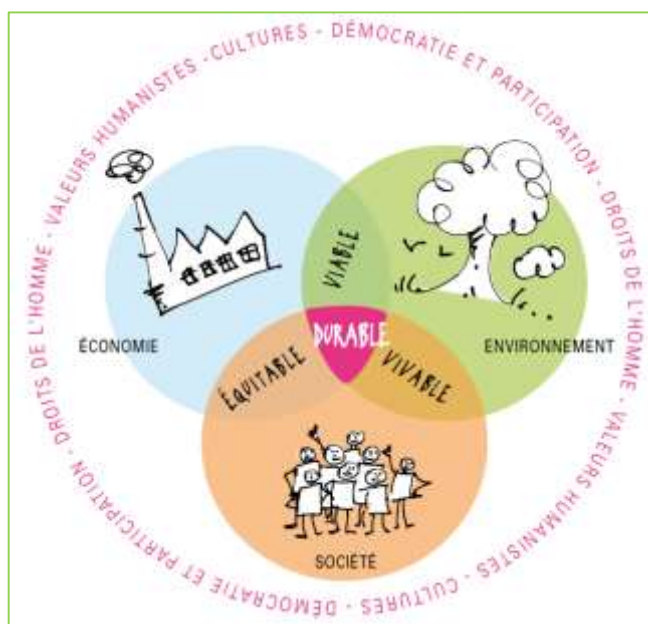


Figure 2 : Les dimensions du développement durable, (Source : www.google image.com)

1.6. Les champs thématiques du développement durable :

Les trois dimensions classiques du concept de développement durable : Environnementale, socioculturelle, économique. Ces trois dimensions sont ensuite traduites en sept champs thématiques qui sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°2 : Les champs thématiques du développement durable.

| Dimension | Champs thématiques |
|-----------------------|--|
| Environnementale | Gestion des ressources naturelles |
| | Protection de l'environnement |
| | Amélioration du confort et de la santé |
| Sociale et culturelle | Renforcement de la cohésion et de l'équité sociale |
| | Valorisation de la culture et du patrimoine |
| Economique | Réduction des coûts |
| | Augmentation de la cohésion et de la dynamique économique. |

1.7. Les Objectifs du développement durable :

Les objectifs du développement durable couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la

Chapitre II :Généralité sur la durabilité et le développement durable.

pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. Les « O.D.D » ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies.

Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue « *d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous* ». La Fonda propose une présentation sous un angle prospectif de chacun des O.D.D:

- Pas de pauvreté;
- Faim « Zéro »;
- Bonne santé et bien-être;
- Éducation de qualité ;
- Égalité entre les sexes;
- Eau propre et assainissement;
- Énergie propre et d'un coût abordable;
- Travail décent et croissance économique;
- Industrie, innovation et infrastructure;
- Inégalités réduites;
- Villes et communautés durables;
- Consommation et production responsables;
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques;
- Vie aquatique;
- Vie terrestre;
- Paix, justice et institutions efficaces;
- Partenariats pour la réalisation des objectifs.



Figure 3 : Les objectifs du développement durable, (Source : www.google.com)

1.8.

Les enjeux du développement durable :

Approfondir la compréhension des enjeux du DD :

- Environnementaux : changement climatique effet de serre, impact des activités humaines et conséquences possibles, raréfaction des ressources fossiles, minières, etc. atteintes à la biodiversité services rendus par la nature, dépendance des activités humaines et des écosystèmes, pollutions/déchets lien entre santé et environnement.
- Sociaux : inégalités sociales, accès aux biens essentiels eau, alimentation, électricité, éducation, santé et sécurité, atteinte aux droits humains liberté d'expression, justice, éducation, santé et sécurité, non-discrimination.
- Economiques : dé-corrélation entre économie réelle et financiarisation, non prise en compte des externalités négatives dans la chaîne de valeur, corruption et pratiques commerciales déloyales.

1.9. Les principes du développement durable :

Les principes du développement durable fondent une partie du socle de la déclaration de Rio, adoptée lors du sommet de la terre à Rio en 1992 et illustrent les valeurs partagées par les nations s'engageant sur la voie d'un développement durable. Ces principes ont, par ailleurs, été introduits dans le traité de l'Union européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992. Enumère les principes fondateurs de la politique de la communauté dans le domaine de l'environnement: « Celle-ci est fondée sur les principes de précaution et d'action préventive, sur le principe de la correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement et sur le principe "pollueur-payeur" » (voir annexe 03).

Le texte de la déclaration regroupe 27 principes généraux parmi eux certains méritent plus particulièrement d'être mentionnés notamment :

- Le principe d'équité (principe 3) s'applique aux générations actuelles et aux générations futures, en pointant notamment les inégalités nord/sud.
- Le principe de précaution (principe 15) répond à l'irréversibilité de certains choix en univers incertain.
- Le principe de participation (principe 10 et principe 22) indique que chacun a le droit de contribuer, avec les autres (collectivement), à trouver des solutions.

Afin de mieux intégrer la recherche d'un développement durable dans ses sphères d'intervention, L'Administration prend en compte dans le cadre de ses différentes actions l'ensemble des principes suivants :

- Santé et qualité de vie;
- Equité et solidarité sociales;
- Protection de l'environnement;

- Efficacité économique;
- Participation et engagement;
- Accès au savoir;
- Subsidiarité ;
- Partenariat et coopération intergouvernementale;
- Prévention;
- Précaution;
- Protection du patrimoine culturel;
- Préservation de la biodiversité;
- Respect de la capacité de support des écosystèmes;
- Production et consommation responsables;
- Pollueur payeur;
- Internalisation des coûts.

2. Le développement durable aux différentes échelles de territoire :

L'approche géographique apporte à l'étude du développement durable la prise en compte des territoires comme espaces habités par des acteurs aux priorités variées et parfois conflictuelles. Le développement durable est une démarche qui se décline à toutes les échelles du territoire. Il doit être défini pour chacune de ces échelles, les objectifs étant différents selon le niveau concerné.

On ne peut pas traiter de la même façon un projet d'aménagement concernant une région et un lotissement. Ni les enjeux ni les objectifs ne peuvent être similaires, des méthodes et des outils différents doivent donc être mis en œuvre pour chaque type de projet, pour chaque échelle du territoire. Les indicateurs européens ou nationaux ne sont pas adaptés à l'échelle régionale ou départementale, ni à celle de la ville et des agglomérations.

2.1. Le développement durable à l'échelle de la ville :

2.1.1. La ville durable :

Une ville qui réussit sur le plan du développement durable est une ville dont les nombreux et divers objectifs des habitants et des entreprises sont atteints sans que le coût en soit supporté par d'autres personnes ou d'autres régions. Une autre formulation de la même idée s'attache à la ville qui respecte le territoire sur lequel elle se situe.

Une ville durable est une ville dans laquelle les habitants et les activités économiques s'efforcent continuellement d'améliorer leur environnement naturel, bâti et culturel au niveau du voisinage et au niveau régional, tout en travaillant de manière à défendre toujours l'objectif d'un développement durable globale .

2.2. Le développement durable à l'échelle du quartier :

2.2.1. Le quartier durable :

Il peut se définir également comme un concept visant une opération d'aménagement durable exemplaire, un aménagement urbain concernant un morceau de ville ou de village conçu, organisé et géré dans un souci d'intégrer les principes généralement reconnus du développement durable (environnement – économie – société), pour pouvoir créer une nouvelle conception des lieux à vivre déclenchée par la prise de conscience de plus en plus vive de l'impact de nos modes de vie sur l'environnement.

L'éco quartier a la particularité de s'appuyer sur les ressources locales, qu'elles soient paysagères, urbaines, humaines ou environnementales. Il contribue à la durabilité de la ville et il prend en compte, à son niveau, les enjeux de la planète.

3. Le cadre législatif et réglementaire de développement durable en Algérie :

La réglementation c'est l'ensemble des dispositions juridiques et réglementaires qui constituent le système de référence d'encadrement des actions de production du bâti et de l'espace, leur contenu et leurs objectifs sont essentiellement de nature à statuer « *ce qu'il faut faire et comment le faire* » d'où leur caractère assez contraignant.

Les droits de l'environnement reposent sur de grands principes juridiques. Ils résultent soit du droit international conventionnel ou coutumier, soit du droit national à travers les constitutions ou les lois cadre sur l'environnement. Depuis Stockholm (1972), l'Acte unique européen (1985), le traité de Maastricht et Rio (1992), on assiste à une extension de ce que Kant appelait le droit cosmopolitique. Il y a désormais des principes communs aux peuples de la planète, expression d'une solidarité mondiale due à la globalité des problèmes d'environnement. Cela conduit, selon le préambule de la Déclaration de Rio, à instaurer “ un partenariat mondial sur une base nouvelle ” *en reconnaissant que* “ la terre, foyer de l'humanité, constitue un tout marqué par l'interdépendance ”.

En Algérie, Depuis le Sommet de Johannesburg en 2002, l'Algérie a intensifié ses actions dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, donnant ainsi une place prépondérante aux aspects sociaux et écologiques dans ses choix de modèle de société. Le Gouvernement algérien a mis en œuvre une Stratégie Nationale de l'Environnement et un Plan National d'actions pour l'environnement et le développement durable qui :

- Impliquent l'ensemble des ministères et des services déconcentrés, les collectivités locales et la société civile, dont le rôle est d'être une force de propositions;

Chapitre II :Généralité sur la durabilité et le développement durable.

- Visent à intégrer la viabilité environnementale dans la stratégie de développement du pays (induire une croissance durable et réduire la pauvreté);
- Mettent en place des politiques publiques efficaces visant à régler les externalités environnementales d'une croissance liées à des activités initiées de plus en plus par le secteur privé.

Cette stratégie, dont les principaux objectifs sont L'amélioration de la santé et de la qualité de vie, La conservation et l'amélioration de la productivité du capital naturel, la réduction des pertes économiques et l'amélioration de la compétitivité, enfin, la protection de l'environnement régional et global, s'est traduite dans les faits par:

- Le développement du cadre législatif et réglementaire, le renforcement des capacités institutionnelles et l'introduction d'instruments économiques et financiers.
- La mobilisation d'investissements importants, à travers le démarrage des premiers chantiers de l'environnement, pour enrayer la dégradation de l'environnement, voire renverser certaines tendances négatives observées.

A cet effet, de nombreuses actions en faveur du développement durable sont réalisées sur le plan législatif et réglementaire, On a plusieurs lois sur le développement durable qui sont :

- Loi n°03-10 du 19/07/2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable ;
- Loi n°01-19 du 12/12/2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets ;
- Loi n°04-09 du 14/08/2004 relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable ;
- Loi n°02-02 du 05/02/2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral ;
- Loi n°04-03 du 23/06/2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable ;
- Loi n°01- 20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;
- Loi n°05-12 du 04/08/2005 relative à l'eau ;
- Loi n°02-08 du 08/05/2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement ;
- Loi n°04-20 du 24/12/2004 relative à la prévention et à la gestion des risques dans le cadre du développement durable ;
- Loi n°06-06 du 20 /02/2006 portant loi d'orientation de la ville ;
- Loi n°07-06 du 13 /05/2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts ;

Chapitre II :Généralité sur la durabilité et le développement durable.

- Loi n°11-02 du 17 /02/2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable ;
- Loi n°08-16 du 03/08/2008, portant orientation agricole ;
- Loi n°08-05 du 23/02/2008 modifiant et complétant la loi n° 98-11 portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique ;
- Loi n°99-09 du 28 juillet 1999 relative à la maîtrise de l'énergie ;
- Loi n°90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme ;
- Loi n°85-05 du 16/02/85, modifiée et complétée, relative à la protection et à la promotion de la santé ;
- Loi n°87-17 du 1er/08/87 relative à la protection phytosanitaire ;
- Loi n°08-16 du 3 août 2008 portant orientation agricole ;
- Loi n°09-03 du 25/02/09 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes ;
- Loi n°08-16 du 3 août 2008 vise le renforcement des systèmes de traçabilité et d'adaptation des produits ainsi que la surveillance des animaux, des végétaux et des produits dérivés ;
- Loi n°01-13 du 07/08/2001, portant orientation et organisation des transports terrestres dans le cadre du développement durable ;
- Loi n°98-06 du 27/06 :1998 fixant les règles générales relatives à l'aviation civile ;
- Loi n°02-09 du 08/05/2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapés ;
- Loi n°01-14 du 19/08/2001 relative à la sécurité et à la prévention routière ;
- Loi n°08-07 du 23 février 2008 portant orientation sur la formation et l'enseignement professionnels.

Conclusion :

A travers ce chapitre, nous avons exposé les bases théoriques générales et les définitions de développement durable, nous pouvons dire que :

Le développement durable reste un concept pouvant être décliné selon de nombreux axes : ses fondements peuvent être vus comme étant philosophiques et/ou scientifiques, ses applications touchent tout autant le droit que les techniques de pointe ou la gouvernance.

Il met l'accent sur la valeur du respect des équilibres écologiques et sur la valeur des équilibres socioéconomiques, en particulier sur la valeur de la solidarité entre les groupes sociaux.

Introduction :

Le développement durable doit être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. Le social doit être un objectif, l'économique un moyen et l'environnemental une condition.

La dimension sociale, satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité et de cohésion sociales, ainsi que la solidarité entre les individus ou entre les groupes. Tout en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture, etc.

La dimension économique, développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables.

La dimension environnementale, préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

Les ruptures sociales et territoriales, étant l'axe principal de ce travail, nous semblent constituer les menaces les plus dangereuses auxquelles la société peut être confrontée.

Dans cette optique, nous devons nous orienter vers l'application de la durabilité comme remède à ces ruptures, que ce soit à titre curatif, ou mieux encore, à titre préventif, et ce à travers ses trois dimensions : environnementale, sociale et économique.

1. Les champs d'application de la durabilité :

1.1. Gestion des ressources naturelles :

La gestion des ressources naturelles est abordée de différentes manières. Elle est évoquée soit en précisant chaque thème, l'énergie, l'eau, le sol, soit dans l'action sur un thème commun aux ressources, consommation, protection. Nous avons choisi ainsi de retenir dans un champ global « *Gestion des ressources naturelles* ». Ce champ thématique est considéré dans le sens de la bonne gestion de tous les modes d'intervention sur les ressources :

La préservation, l'utilisation, le développement, etc. Il permet d'englober l'ensemble des aspects de la réduction de la consommation ainsi que de la préservation et l'utilisation responsable des ressources. Les ressources comprises sont : eau, énergie, sol, espace, végétation, écosystème, les matières premières, etc. Nous précisons ici les ressources naturelles pour faire la distinction avec les ressources humaines, de production, de bâti existant, etc.

1.2. Protection de l'environnement :

La protection de l'environnement est un aspect incontournable dans toutes les études et les outils étudiés. Elle est considérée soit dans le sens étroit de l'environnement urbain soit

Chapitre 3 : La durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales

parfois au sens plus large de l'écosystème ou dans la vision des impacts sur l'environnement. Nous considérons, dans cette étude, le terme de l'environnement dans l'échelle de l'environnement du site et des zones avoisinantes. Bien que ce champ thématique induise également certains impacts plus vastes que l'échelle du quartier, nous insistons sur l'action de protection de l'environnement à l'échelle locale du quartier. Ainsi, nous écartons les thématiques concernant l'échelle nationale ou planétaire de l'environnement comme la protection de la couche d'ozone ou les effets radioactifs ou la faune et la flore, etc. La protection de l'environnement concerne également la dépollution, la protection contre les risques qui dégradent l'environnement.

1.3. Amélioration du confort et de la santé :

La problématique de la qualité de vie de l'homme est considérée comme essentielle dans toutes les recherches. Il nous paraît indispensable d'améliorer le confort et la santé des habitants car un projet de quartier durable doit offrir un meilleur cadre de vie pour la population. Nous regroupons ces aspects qui entourent la condition physique de la ville sous l'amélioration du confort et de la santé. Il s'agit de la qualité des ambiances extérieure et intérieure de l'espace d'habitat, pour assurer des conditions vivables et viables aux usagers.

1.4. Renforcement de la cohésion et de l'équité sociale :

Ce champ thématique embrasse un très large éventail des problématiques sociales. Dans cet aspect social, le rapport entre les thématiques est très complexe et étroit à tel point que nous trouvons une grande variété de modes de distinctions et d'analyses dans les études rencontrées. Nous arrivons toutefois à choisir le champ « *Renforcement de la cohésion et de l'équité sociale* » qui nous semble représentatif et composé de l'ensemble des dimensions sociales des projets de quartiers durables.

1.5. Valorisation de la culture et du patrimoine :

A l'inverse des autres champs très souvent évoqués dans ce genre d'études, l'aspect de la culture et du patrimoine ne suscite pas une forte attention. Nous l'avons trouvé, par exemple, dans les thèmes du patrimoine bâti, du contexte et l'identité culturelle et historique du site. De notre point de vue, ce volet est tout aussi important et peut permettre d'assurer la durabilité à n'importe quelle échelle du territoire. Malgré son échelle restreinte, les projets d'un quartier doivent tenir compte de cette dimension, et ce à partir du respect, en passant par la préservation et jusqu'à la mise en valeur de la mémoire du lieu. Ce terme est utilisé dans les sens larges de la matérialité à l'immatérialité de la culture et du patrimoine.

1.6. Augmentation de la cohésion et de la dynamique économique :

Parmi les thèmes économiques abordés dans les grilles et les études existantes, la dynamique et le développement économique local ainsi que la liaison et la mise en valeur de la place du quartier dans la ville sont les deux thèmes les plus évoqués. Nous avons choisi de les classer dans un champ composé qui englobe l'ensemble de ces visions : « *Augmentation de la cohésion et de la dynamique économique* ».

1.7. Réduction des coûts :

Elle concerne le coût global ainsi que la gestion économe de différents éléments. Contrairement aux systèmes de thématiques qui considèrent la consommation et la gestion économe des ressources dans une optique environnementale, nous les considérons également sous leurs aspects économiques et financiers. Dans ce sens, il nous semble important que les projets de quartiers durables visent à réduire les charges sur l'économie globale et sur la dépense des usagers.

2. Interactions et liens entre les trois piliers de la durabilité :

Etant donné que ce chapitre est consacré à l'utilisation de la durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales, il paraît judicieux, si ce n'est impératif, de bien cerner les champs d'application des composantes du développement durable, séparément ou combinées. Ainsi que les interactions qui les unissent.

Pour qu'un développement soit durable, il faudrait qu'il émane d'un système, politiquement démocratique et pluraliste, ce qui lui permettra



Figure 4 : Schéma du Développement durable, (Source : www.google image.com)

d'être économiquement équitable, socialement juste et solidaire et écologiquement sain.

D'autre part, pour que le développement durable réussisse, les trois piliers sur lesquels il repose doivent être considérés ensemble et pas séparément. De ce fait, ces trois composantes ont inévitablement des liens et des interactions entre elles. Les exemples cités ci-dessous permettront de visualiser certaines de ces interactions.

- **Aléas de santé** : impact sur les conditions de vie et de travail.
- **Pression sur les ressources environnementales** : déséquilibre écologique, extinctions des espèces.
- **Quantité et qualité de travail** : impactent la consommation, donc sur la qualité de vie et l'économie.

2.1. Un monde à la fois équitable, viable et viable :

Un monde durable est un monde à la fois équitable, viable et viable.

- **Équitable :**

Car il allie efficacité économique et progrès social, développe la rentabilité et assure les intérêts de tous.

- **Viable :**

Car il conjugue les facteurs économiques et les facteurs environnementaux afin d'assurer une croissance économique et une durabilité des ressources naturelles. Il s'agit de répondre aux besoins de tous les habitants de la planète, sans compromettre les besoins du futur.

- **Vivable :**

Car il prend en compte les facteurs environnementaux et sociaux afin d'assurer un cadre de vie acceptable et une certaine qualité de vie. C'est un monde qui assure la vie et non la survie.

2.2. L'interaction entre les dimensions sociale et environnementale :

L'interaction entre les dimensions sociale et environnementale est complexe car nombre de ces liens sont difficiles à observer directement.

Les dégradations environnementales vont porter préjudice à la santé de la population exposée. Les réglementations pour limiter les dégradations de l'environnement améliorent en conséquence les conditions de vie et de travail. En parallèle, les conditions sociales ont un impact réel sur l'environnement.

2.3. L'interaction entre les dimensions économique et sociale :

L'interaction entre les dimensions économique et sociale est quant à elle très claire et facilement imaginable. Elle peut, par exemple se manifester lors du recours des gestionnaires à l'octroi de crédits à la consommation. Cette décision aura un effet bénéfique sur la qualité de vie, mais aussi, et par réaction, un impact direct sur la production.

2.4. L'interaction entre les dimensions économique et environnementale :

L'interaction entre les dimensions économique et environnementale équivoque, concilier développement économique et protection de l'environnement ce qui n'est pas une tâche aisée. Jusqu'à un certain point, les deux préoccupations peuvent apparaître contradictoires. D'une part, beaucoup d'activités économiques ont un impact environnemental négatif : elles utilisent des ressources naturelles dans le processus de production et contribuent à réduire le capital naturel, directement par l'exploitation de ressources épuisables, indirectement en cas de surexploitation de ressources renouvelables, sans oublier les émanations et autres déchets résultants des processus de fabrication. D'autre part, les objectifs de protection de l'environnement peuvent avoir un impact négatif sur le développement économique en

Chapitre 3 : La durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales

obligeant les entreprises et les consommateurs à changer de comportements par des réglementations ou des mesures contraignantes.

2.5. L'interaction entre les trois dimensions économique, environnementale et sociale :

- **La première :** Représentation accorde à la dimension économique le rôle de superstructure. Elle favorise donc une interaction par couches superposées. En dessous de l'économie se trouve la dimension sociale dans le rôle d'infrastructure précédant ainsi l'environnement. La dimension environnementale est à la base de ces deux structures et sert de support à l'interaction entre les trois dimensions. De ce fait, elle illustre également le point de vue de l'écologie profonde qui attribue un rôle fondamental à la nature en tant que support de toute vie.
- **La deuxième :** Représentation au centre procède par **cercles concentriques**. Elle peut aussi bien servir pour souligner la domination d'analyses anthropocentriques en mettant la dimension sociale au milieu, que pour rappeler la position d'écologie profonde qui se trouve dès lors au centre.
- **La troisième :** Représentation se sert de la **théorie des ensembles** en définissant de nombreuses zones d'interactions entre les trois dimensions. Elle constituera la base de notre réflexion en se concentrant sur la dimension économique du concept du développement durable tout en montrant les principales interactions avec les autres, sociale et environnementale.
- **La zone noire du milieu :** Illustre donc la caractéristique fondamentale du concept. La dimension économique nous sert donc de point de départ à son exploration systématique.

3. L'aspect social:

3.1. La dimension sociale du développement durable :

On peut conjuguer sous le titre "*volet social*" un certain nombre d'aspects, par ordre décroissant de la signification du terme social :

- **Relations sociales :** Relations entre salariés et employeurs, droits des uns et des autres, relations entre hommes et femmes, droits égaux.
- **Social au sens des droits d'accès aux conditions de vie :** revenus, assainissement, soins, santé, éducation, habitat, cf. droits économiques et sociaux de l'homme.
- **Social au sens de sociétal :** information, participation, citoyenneté, voire valeurs et culture.
- **Concept de santé.**
- **Rôle social de l'entreprise, internalisation des coûts.**

Chapitre 3 : La durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales

Moins connues sont les normes sociales. Ainsi la norme SA 8000 édictée en 1997 par le Council on Economic Priorities, Accreditation Agency (CEPAA), SA étant l'abréviation de social accountability, lancée sur mandat de la SGS.

Cette norme fait référence à 13 conventions de l'OIT et à la Déclaration universelle des droits humains, comme sources d'un standard minimum social mondial. En termes d'exigences, la norme définit les standards suivants :

- Pas de travail des enfants (soit de personnes de moins de 14-15 ans), ou de travaux à risques pour des jeunes de moins de 18 ans ;
- Pas de recours à du travail forcé ou sous contrainte ;
- Protection de la santé et de la sécurité, bonne hygiène et propreté dans les installations de l'entreprise ;
- Droit des salariés à la négociation collective, à l'organisation syndicale, protection des délégués du personnel et accès de ceux-ci au personnel ;
- Refus de tout critère de race, de caste, d'origine, de religion, de sexe et d'orientation sexuelle, de handicap lors de décisions d'engagement, de promotion, de formation ou de fin des rapports de travail, et permettre aux individus de vivre les exigences de leurs pratiques culturelles et religieuses ;
- Proscription de toute attitude constitutive de harcèlement sexuel ;
- Refus de recourir à tout moyen de coercition physique, mental ou d'abus verbal ;
- Respect des horaires légaux de travail, l'horaire ordinaire de travail ne devant dépasser 48 heures par semaine avec un jour de congé par période de 7 jours; les heures supplémentaires ne dépasseront pas 12 heures par semaine et doivent rester exceptionnelles et rémunérées comme telles ;
- Respect des salaires minimum en vigueur et qui doivent au moins être suffisants pour permettre la satisfaction des besoins de base et laisser un surplus pour les besoins personnels ;
- Refus de réduire des salaires pour des motifs disciplinaires, et obligation de spécifier les composantes du salaire et la nature des déductions. d'espaces publics de qualité.

3.2. La dimension sociale comme remède aux ruptures sociales et territoriales :

3.2.1. La création de l'équité sociale et la culture de l'urbain :

Qui a toujours accordé une place importante à la question sociale et la culture écologique.

3.2.2. Habitat :

- Le soutien à la micro-entreprise ;
- La création d'emplois ;
- Améliorer les conditions de vie, au moins, des personnes vivant dans des taudis ;

Chapitre 3 : La durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales

- Minimiser le taux de chômage ;
- Ouvrir les champs de travail plus.

3.2.3. La santé publique :

- S'attaquer d'urgence aux causes des maladies ;
- Des services sanitaires de base, y compris en matière de prévention ;
- Mettre à disposition des médicaments essentiels ;
- Favoriser l'accès à une alimentation suffisante et saine ;
- Renforcer les programmes de prévention, tel, par exemple, programme national "santé, alimentation, mouvement".

3.2.4. La mixité urbaine et le cadre de vie :

- Programmer une réelle mixité fonctionnelle, habitations, bureaux, commerces, équipements culturels, récréatifs, sportifs et d'enseignement ;
- Concevoir des espaces générateurs de lien et d'échange social, les types d'habitat, le mode d'organisation et la qualité des espaces ;
- Favoriser une accessibilité pour tous.
La continuité de la chaîne des déplacements entre espaces publics et privés doit être assurée.



Image 1 : Un territoire intelligent vise plusieurs formes de mixité,
(Source : <http://www.teractem.fr/territoires-intelligents/attractif-et-ouvert/>)

3.2.5. Placer les citoyens au centre de la démarche :

Le développement durable doit permettre aux citoyens de profiter d'une meilleure qualité de vie, dans l'immédiat et pour l'avenir. Dans les termes de la déclaration de Rio, "l'être humain est au centre des préoccupations sur le développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature".

3.2.6. Une perspective à long terme :

Penser le développement durable ne peut se réduire aux dix prochaines années. Des améliorations radicales doivent commencer à ce jour pour sauvegarder les intérêts des générations futures. Dans le même temps, il est important de s'occuper des besoins quotidiens immédiats.

3.2.7. Combattre la pauvreté et l'exclusion sociale :

Éradiquer la pauvreté est indispensable pour un développement durable. Il convient d'aider à s'attaquer à ce problème. Chacun devrait être à même de réaliser son potentiel, tout en ayant l'accès à un haut niveau de service public, d'éducation, un logement décent et un environnement local de qualité.

3.2.8. Participation et accès à la justice :

Participer activement à la prise de décision, et de se pourvoir en justice devrait être offert à tous.

3.2.9. Planification des réseaux d'infrastructures urbaines :

3.2.10. Changement du niveau et du mode de vie :

- La transformation des modes de production et de revenu entraîne des changements dans les modes de vie ;
- Besoin de plus d'espaces publics : Davantage de quantité et de qualité des réseaux de transport urbain, besoins de plus d'espace de communication, de rencontre, de détente, d'espace vert, ...

Les espaces publics sont les lieux qui favorisent la relation de voisinage, les rencontres et les échanges, en particulier entre les personnes âgées, les parents et leurs enfants dès la sortie de l'école.

3.3. L'objectif de la dimension sociale :

- Le volet social est solidaire du développement durable. Il doit être entendu comme un ensemble d'initiatives économiques à finalité sociale qui, bien que revêtant des formes diverses, reposent sur une même logique ;
- Il s'agit de répondre prioritairement à des besoins sociaux, produire des biens ou des services mettant activement à contribution des populations locales et contribuer à faire émerger de nouvelles régulations économiques et sociales c'est-à-dire des modes collectifs et démocratiques de gestion des entreprises et du développement ;
- Intégrant le volet social et solidaire comme moyen d'atteindre un développement durable;
- Assurer l'équité sociale : permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines pour le présent et le futur, au niveau local et global, et l'amélioration de la qualité de vie (accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux et aux services sociaux, à un logement de qualité, ainsi que par le respect des droits et des libertés de la personne, et par la participation des différents groupes de la société aux processus de prise de décision) ;
- La cohésion sociale : la cohésion sociale ou le développement durable en lieu et place respectivement de la solidarité sociale et de la protection de l'environnement;



Image 2 : Infrastructures urbaines ,
(Source : www.google.com)



Image 3 : Espace public,
(Source : <http://archicaine.org>)

Chapitre 3 : La durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales

- La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville : Art. 10.

Le volet social a pour objectif l'amélioration des conditions et du cadre de vie de la population en assurant:

- La lutte contre la dégradation des conditions de vie dans les quartiers ;
- La promotion de la solidarité urbaine et la cohésion sociale ;
- La promotion et le développement des activités touristiques, culturelles, sportives et de loisirs ;
- La promotion et la préservation de l'hygiène et la santé publiques ;
- La prévention de la délinquance urbaine ;
- Le renforcement des équipements sociaux et collectifs ;
- La lutte contre l'exclusion et les discriminations ;
- Il contribue activement à la réduction des inégalités sociales tout en valorisant chaque territoire. Chaque personne doit se sentir bien dans sa peau et la communauté ne devra pas exclure certaines personnes pour leur origine, pour la couleur de leur peau ou encore pour leur situation sociale.

4. L'aspect économique :

4.1. La dimension économique du développement durable :

Le développement durable est une tentative de créer un modèle de développement qui intègre à la fois l'économie, le progrès social et la protection de l'environnement. C'est un projet de créer un modèle de développement pouvant être soutenu à très long terme.

Il faut donc intégrer l'économie et l'écologie, non seulement pour protéger l'environnement, mais encore pour protéger et favoriser le développement. L'économie, ce n'est pas seulement produire des richesses; l'écologie ce n'est pas uniquement protéger la nature; ce sont les deux ensembles qui permettent d'améliorer le sort de l'humanité. Les problèmes écologiques et économiques sont liés à de nombreux facteurs sociaux et politiques.

Le développement durable prend également une tournure économique en conciliant la viabilité d'un projet ou d'une entité. Pour ceci, il faut se référer aux principes éthiques comme la protection de l'environnement et le respect du concept social. Dans le cadre du développement durable, le prix d'un bien ou d'un service est défini par les éléments qui sont rentrés de la fabrication à l'utilisation.

4.2. L'importance de la dimension économique dans le développement durable :

- Le développement est l'action de faire croître, de progresser, de donner de l'ampleur, de se complexifier au cours du temps. Le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels qui engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. On associe développement économique et «progrès», puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau de vie des habitants. On parle alors d'amélioration du bien-être social au sens économique. Mais comment mieux concilier la performance économique, avec le respect de l'environnement et les individus? Le développement durable se fonde sur l'idée qu'il est nécessaire de trouver des modes de développement qui permettent le bien-être des individus aujourd'hui sans compromettre celui des générations futures ;
- La mesure du bien-être doit prendre en compte des critères économiques, comme la consommation marchande, les dépenses publiques, les stocks d'équipements. Mais également des critères sociaux, risques de chômage, de maladie, de pauvreté, le capital humain. Et environnementaux, tels les ressources naturelles par habitant, coût de la dégradation de l'environnement. Cette présentation reflète donc un équilibre tridimensionnel ;
- Le modèle du développement durable peut ne pas être toujours compris dans un équilibre tridimensionnel. Mais les théoriciens de l'économie orthodoxe ont tendance à proposer une composition hiérarchisée entre les 3 pôles :
 - Le développement social étant l'objectif à atteindre ;
 - L'économie le moyen de l'atteindre ;
 - Et la préservation de l'environnement une condition à respecter.
- L'économie moyennant le progrès technologique permet de réduire les effets négatifs, voire même les inverser. La croissance économique d'un pays peut être définie comme étant une hausse sur une longue période de sa capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie de biens économiques. Cette capacité croissante est fondée sur le progrès technique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle requiert. Les fruits de la croissance s'étendent par la suite aux autres secteurs de l'économie ;
- Instruments économiques : les taxes Pollueurs payeurs jouent parfois au profit du DD, et créent et augmentent le bien être. Mais l'économie peut aussi être un vecteur important de protection de l'environnement via ses instruments correctifs ;
- « *L'économie de l'environnement analyse la protection de l'environnement dans l'optique exclusivement économique* » ;

Chapitre 3 : La durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales

- Développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables.

4.3. La dimension économique comme remède aux ruptures sociales :

4.3.1. Services urbains :

Améliorer la qualité des services et l'accessibilité aux services, en particulier les services de premières nécessités hospitaliers, éducatifs, centre de culture, de sports,...

4.3.2. Créer un système économique ouvert et soutenable :

Le développement durable requiert un système économique global qui soutient la croissance économique de tous les pays. Des conditions optimales de commerce et de compétitivité doivent être créées pour stimuler la croissance.

4.3.3. Les innovations institutionnelles :

Premièrement, une gestion partagée, en particulier avec les habitants facilite l'application des politiques au niveau local et d'autre part diminue le coût des interventions.

4.3.4. Bonnes pratiques ou solutions locales :

Face à l'état critique des mesures inefficaces, les autorités retournent vers les soutiens des communautés locales relatives à la planification et à la gestion urbaine. Promeuvent des modes de développement urbain durable à la fois économes, créateurs d'emplois et de revenus.

4.3.5. Louverture des marchés :

L'ouverture du marché de développement urbain à plusieurs acteurs économiques : investisseurs privés et étrangers, entrepreneurs constructions semi publics ou privés, habitants, ...



Image 4 : Marché Victor-Hugo de Toulouse,
(Source : <https://www.ladepeche.fr>)

4.3.6. Planification des réseaux d'infrastructures urbaines :

Les infrastructures de la zone ciblée pour favoriser le développement économique.

4.3.7. Attraction appuyée sur les potentialités locales :

Développer l'économie à la base des disponibilités et des avantages locaux, attirer les investissements et les activités économiques en valorisant les potentialités existantes ressources naturelles, foncières, produits locaux, patrimoines naturels et paysager.

4.3.8. Mixité et la diversification des activités économiques :

Augmenter, encourager la création de nouveaux commerces, entreprises, services; articuler et associer différentes activités et fonctions, faire participer les acteurs économiques dans la diversification des activités du projet de quartier.

4.3.9. Création des emplois adaptés aux ressources d'emploi local :

Privilégier les activités économiques et la création des emplois qui correspondent aux disponibilités des mains d'œuvre sur place.

4.3.10. Correction des déséquilibres :

Harmoniser le développement du quartier avec les zones riveraines, avec les zones agricoles, partager et s'assurer les bénéfices économiques au développement du territoire, aider et compenser les zones et les secteurs en difficulté pour maintenir un développement global équilibré.

4.3.11. Economie solidaire et production locale :

Promouvoir la coopération, intégrer les nouvelles activités aux systèmes économiques locales, encourager l'usage et la production des produits, des matériaux locaux, favoriser l'agriculture et la consommation des produits agricoles et nourritures du territoire.

4.3.12. Economie respectueuse de l'environnement :

Utiliser judicieusement les ressources naturelles, réduire les impacts des activités économiques sur l'environnement, mode de production privilège des produits propres, écologiques, non toxiques, utiliser les technologies écologiques et hautes performances environnementales.

4.3.13. Cohésion avec le plan du développement économique territoriale et régionale :

Adapter et connecter les réseaux des infrastructures et les équipements existants de la région, inscrire les activités économiques du quartier dans l'orientation commune du développement globale.

4.3.14. Optimisation dans l'usage du coût d'investissement :

Utiliser raisonnablement les investissements dans tous les domaines et toutes les dimensions sociales, économiques et environnementales du quartier, bien maîtriser la planification et la gestion financière.

5. L'aspect environnemental :

5.1. La dimension environnementale du développement durable :

Il faut arrêter de se dire que les ressources naturelles ne s'épuiseront jamais et que la nature s'arrangera pour nous fournir de l'eau et d'autres ressources jusqu'à l'éternité. Dans ce concept du développement durable, il faut penser à économiser et préserver les ressources naturelles. Il est aussi important de se concentrer sur la protection de la biodiversité en maintenant la variété des espèces de la faune et de la flore. Le développement durable lutte également contre le changement climatique.

Le volet environnemental du DD touche toutes les actions menées par une organisation dans le but d'améliorer de façon continue ses pratiques environnementales et celles de l'ensemble de ses employés.

5.2. L'objectif de la dimension environnementale :

- La dimension environnementale s'appuie sur la volonté d'adapter nos modes de vie aux capacités de notre planète ;
- Maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie ;
- Conserver l'intégrité de l'environnement : la préoccupation du maintien de la vitalité, de la diversité et de la reproduction des espèces et des écosystèmes naturels terrestres et marins. Ceci, par des mesures de protection de l'environnement, par la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces ainsi que par une gestion durable de l'utilisation des écosystèmes exploités ;
- Réduire les impacts négatifs sur l'environnement.

5.3. La dimension environnementale comme remède aux ruptures sociales :

5.3.1. Gestions de ressources naturelles :

Il s'agit de recourir à des modes de consommation préservant les ressources épuisables, de l'exploitation et de l'utilisation des ressources renouvelables ou inépuisables : d'énergie solaire, vent, etc.

La gestion des ressources recense les actions à mener autour des ressources. Nous déterminons quatre actions essentielles :

- **Réduire la consommation** : Diminuer l'exploitation, l'utilisation des ressources épuisables ;
- **Améliorer la qualité et la quantité** : Reproduire et augmenter le nombre des ressources, restaurer la valeur ;
- **Protéger contre les dégradations** : Lutter contre la pollution et la perte ;

Chapitre 3 : La durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales

- **Promouvoir l'usage des ressources renouvelables** : Encourager et orienter vers l'usage et l'exploitation des ressources renouvelables et/ou inépuisables. Ces actions s'adressent aux ressources naturelles : d'énergie, d'eau, de sol, d'espace, de végétation, de l'écosystème en général et les ressources naturelles locales en particulier.

5.3.2. Nous prenons en compte les thématiques suivantes :

5.3.2.1. La gestion de l'énergie :

- La réduction de la consommation ;
- La promotion de l'usage des ressources renouvelable pour la production de l'énergie.



Image 5 : les énergies renouvelables,
(Source : www.googel image.com)

5.3.2.2. La gestion de l'eau :

- La réduction de la consommation ;
- L'évacuation et le traitement de l'eau usée ;
- L'assainissement de l'eau, la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie pour collecter les eaux des surfaces imperméabilisées ;
- La protection et la dépollution des sources d'eau.



Image 6 : le système de récupération d'eau de pluie : la distribution,
(Source : www.googel image.com)

5.3.2.3. La gestion de déchets :

- **La réduction de la production des déchets** :
 - Le rejet des déchets toxiques, non traités à un impact négatif sur l'environnement ;
 - La réduction de la production des déchets porte sur la diminution de la quantité des déchets ;
 - Le recyclage et le traitement des déchets avant de Les jeter dans l'environnement.



Image 7 : Les Docks de Saint-Ouen,
(Source : www.googel image.com)

- **Choix des matériaux respectueux de l'environnement** :

L'usage de matériaux moins toxiques, recyclables, à la base des matières premières renouvelables, est considéré comme une mesure opérationnelle à aborder pour réduire les impacts néfastes et protéger l'environnement, dans le domaine de construction et de l'architecture.

- **Système de collecte pneumatique.**
- **Création des locaux de poubelle.**



Image 8 : la gestion des déchets,
(Source : [www.google image.com](http://www.google.com))



Figure 5 : Système pneumatique,
(Source : [www.google image.com](http://www.google.com))

5.3.3. Protection de l'environnement :

A partir de ces actions, découlent les ces thématiques :

- Protection contre la pollution de l'air :

La protection assure également la qualité de l'espace de vie de l'homme, en particulier les milieux urbains.

- Création et /ou mise en valeur du paysage :

Le projet de quartier durable doit contribuer à la création ou la valorisation de la qualité esthétique et visuelle de l'environnement par la prise en compte et l'embellissement du paysage végétal et bâti.



Image 9 : contre la pollution,
(Source : [www.google image.com](http://www.google.com))



Image 10 : square Viger,
(Source : [www.google image.com](http://www.google.com))

5.3.4. Transport et déplacement :

Assurer la desserte, la facilité du déplacement, l'accessibilité par le transport ; la sécurité routière, promouvoir le transport en commun et le mode de déplacement doux.



Image 11 : déplacements,
(Source : [www.google image.com](http://www.google.com))

5.3.5. Espaces publics et l'image urbaine :

L'utilité et l'esthétique des espaces publics, créer l'image et l'identité du quartier pour apporter le confort et le sentiment positif aux habitants.



Image 12 : Jardin Public,
(Source : www.google.com)



Image 13 : des espaces publics du quartier
Jean-Jaurès à Thourotte,
(Source : www.google.com)

5.3.6. Espace de détente et de loisir :

Améliorer le nombre et la bonne qualité (accessible, attractive) des lieux de détente, de promenade, des espaces de loisir pour les habitants, des espaces publics, verts et les stades, des espaces de rencontres et de jeux.

5.3.7. Changement du niveau et du mode de vie :

La transformation des modes de production et de revenu entraîne des changements dans les modes de vie des citoyens :

- **Besoin de qualités de l'habitat** : Surface, équipements, confort, ambiance, esthétisme ;
- **Besoin de plus d'espaces publics** : Davantage de quantité et de qualité des réseaux de transport urbain, besoins de plus d'espace de communication, de rencontre, de détente, d'espace vert, ...
- **Demande des nouveaux services de qualité** :
Meilleure qualité des services de santé, des commerces, variété des activités de loisirs.

5.3.8. Création des places de stationnement des automobiles :

Doivent respecter impérativement les règles fixées par le règlement de zone relatif au stationnement des véhicules et prévoir la création d'autant de places de stationnement que prescrites par unité de logement.



Image 14: Parking Lot wb,
(Source: www.google.com)

Conclusion :

Les ruptures sociales et territoriales est un état de déséquilibre et d'un manque de solidarité sociale entre les membres d'une société. Nous pouvons traiter ces ruptures avec la durabilité.

Pour être efficace et pérenne, la démarche doit être globale et profonde. C'est pour cela, que la mission que nous nous sommes assigner, et qui consiste en l'emploi de la durabilité comme remède aux ruptures sociales et territoriales, telle que présentée dans ce troisième chapitre, nous l'avons bâtie sur les trois piliers que sont le social, l'économique et l'environnemental.

En effet, la dimension sociale suppose que les ruptures sociales et territoriales remédier par satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture... . La dimension économique impose de développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables.

Et enfin, la dimension environnementale dispose que préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux. Maintenant Le développement durable doit être à la fois économiquement équitable, socialement juste et solidaire et écologiquement sain. Le social doit être un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition. De définir les ressources qui permettront à chaque projet d'atteindre ses objectifs.

Introduction

Ce chapitre, est consacré à la présentation du cas d'étude, qui couvre une zone située au 3^{ème} km et faisant partie du POS 26.

Après la localisation géographique et la revue des caractéristiques techniques, sera expliquée la méthode de travail suivie. S'en suivra le traitement et les interprétations des données récoltées. Pour, finalement, aboutir à des propositions en guise de solutions aux problèmes relevés.

1. La présentation du cas d'étude

1.1. Analyse du pos :

1.1.1. Situation et limites :

Le POS N°26 est situé à l'entrée Est de la Wilaya de Jijel environ de 3 km de centre-ville.

Il couvre une superficie de 153,56 ha.

Il est limité comme suit :

- Au nord : par la Route nationale 43 et les limites du POS de la bande littorale Est.
- Au sud : par des propriétés privées des consorts AOUKA, ABDELAZIZ, MEKHLLOUF.
- A l'est : par l'agglomération secondaire de POS 24 HARRATAN.
- A l'ouest : par les limites du POS 09 D'EL AKABI.



Figure 5 : Vue aérienne sur la situation du POS 26, (Source : Google Earth, 2019)



Figure 6 : Les limites du site, (Source : Google Earth, 2019)

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

1.1.2. Aperçu historique :

Le site d'intervention était un vaste terrain agricole, mais il est devenu un site urbain depuis l'année 2009 après que La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de JIJEL a chargé le bureau d'études GRAPHIC d'élaborer une étude sur le POS afin de créer une nouvelle extension à la ville de Jijel. Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi n°90.29 du 20 Décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme et en application du décret exécutif 91.178 du 28.05.1991 qui fixe les procédures d'élaboration et d'approbation du Plan d'Occupation des Sols.

1.1.3. L'accessibilité :

Le POS est accessible par deux accès principaux : la RN 43 et la RN 77 et le chemin de fer.

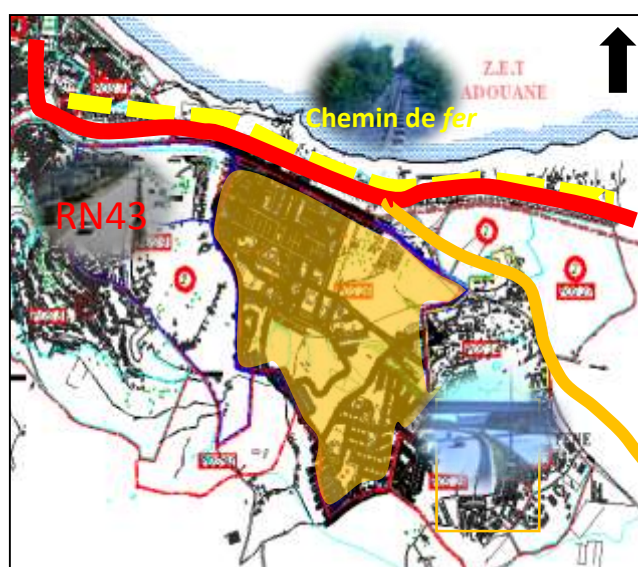


Figure 7 : Carte qui représente l'accessibilité du site

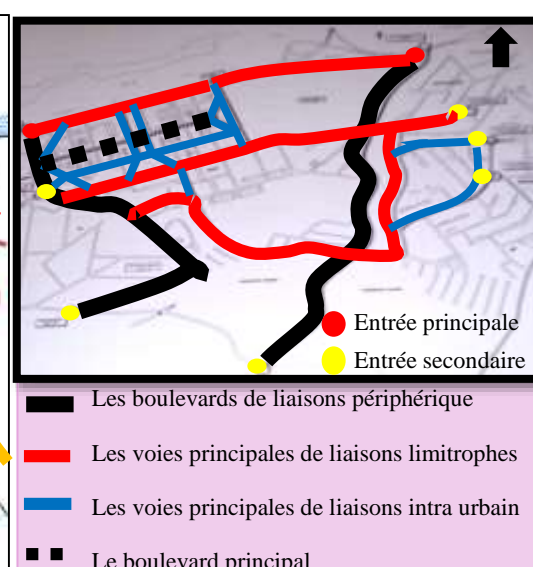


Figure 8 : Carte qui représente les accès du site

1.1.4. La population :

Ce POS étant en création, le calcul de la démographie se basera sur un Taux d'Occupation par Logement brut de 07 personnes soit :

- $1.748 \times 7 = 12.236$ habitants, ce qui, avec un taux d'accroissement fixe de 2,17 %, sur une période de 10 ans, donnera 15.166 habitants et 18798 habitants après 20 ans.

1.1.5. Servitudes :

Les servitudes et nuisances recensées au niveau du site, et qui peuvent constituer un obstacle au développement urbain :

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

- Une ligne électrique de moyenne tension (10.000 volts) traverse le site d'Est en Ouest d'un linéaire total de 3.399,40 m, laquelle, avec un couloir de servitude de 35 m, donnera une surface dédiée égale à 119.000,00 m².
- 02 retenues collinaires au Sud du périmètre.
- Une station de pompage des eaux.
- Un réseau d'alimentation en eau potable le long de la RN 43 et un autre traversant le site Nord – Sud.
- La servitude de la route national 43 occupe une surface de 3.78 ha.
- Une large bande longeant la RN43 réservée à la réalisation de plusieurs bâtiments administratifs accueillant les différentes directions de wilaya. Il est à noter aussi la présence de deux rangées de cyprès de 14 m de hauteur environ, et d'un maillage de serres en plastique, dont ne subsiste que la partie située au nord de la RN43, faisant fonction de pépinière.

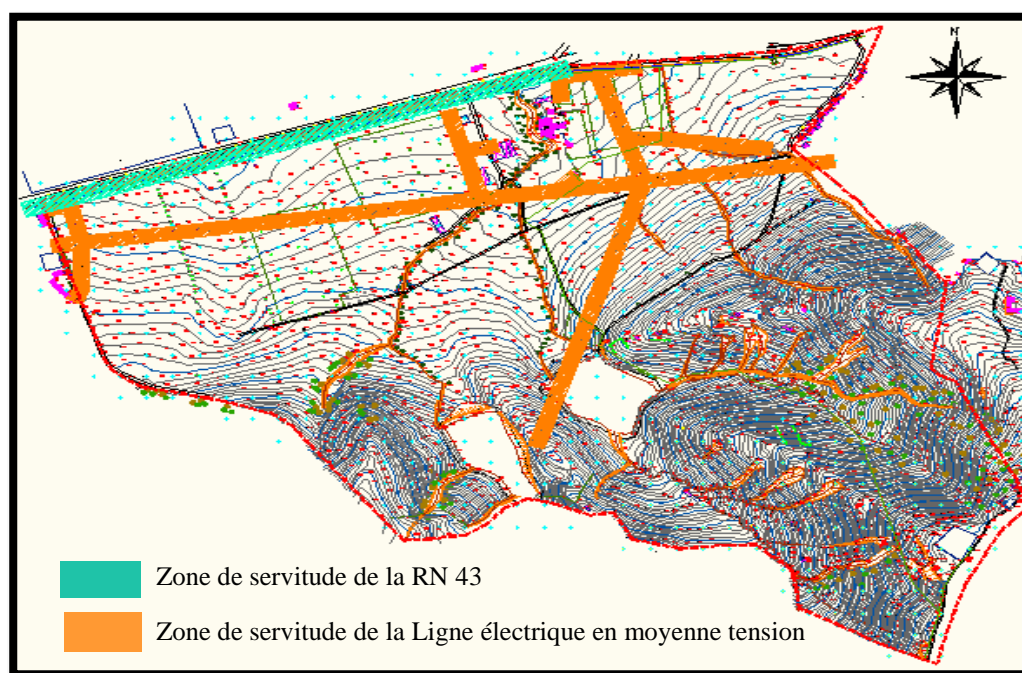


Figure 9 : Carte des servitudes du site, (Source : Révision du POS 26)

1.1.6. Les Risques :

- Les inondations : en raison du taux de précipitations très élevées en hiver, elles concernent surtout la zone basse le long de la RN43.
- Glissement des terrains et érosion: due la morphologie du terrain dans sa partie Sud et le taux de précipitations.
- Éboulements.
- Finalement, mais non des moindres, les seismes, du fait de la situation de Jijel zone sismique 3, très active.

1.1.7. La topographie :

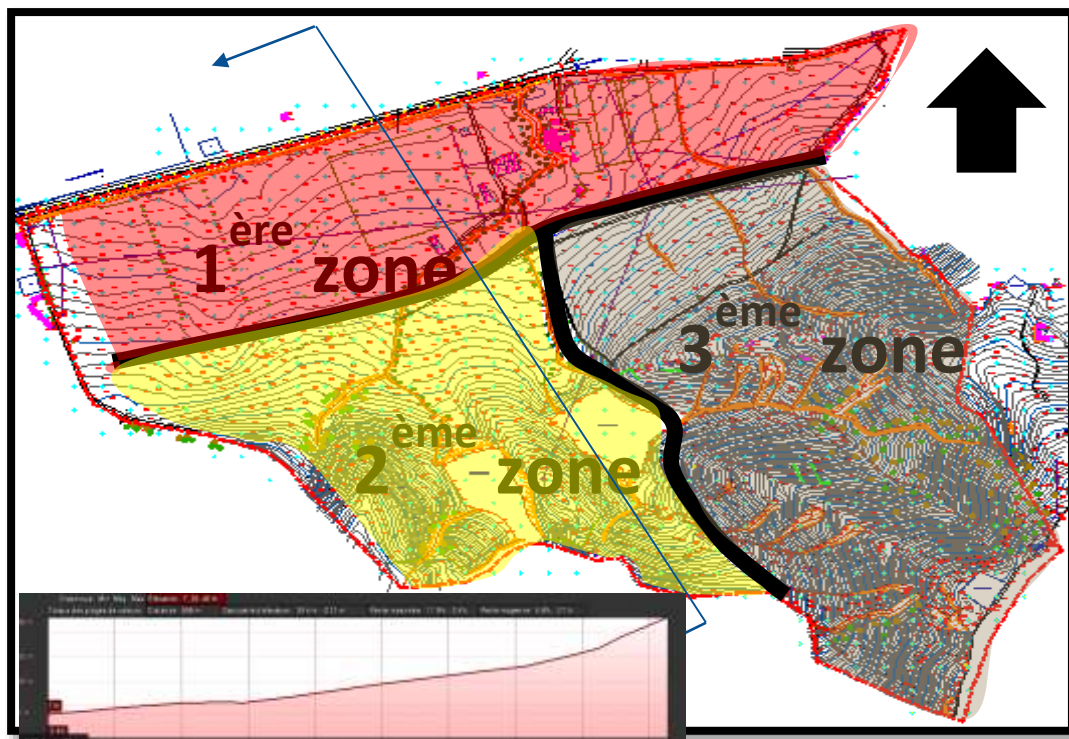


Figure 10 : La topographie du site, (Source : Pos 26 d'entrée Est)

Le site est composé de trois pentes variables

- 1^{ère} zone plate : pente de 0,00 % à 05 %.
- 2^{ème} zone à faible déclivité : de 0,5 % à 10 %.
- 3^{ème} zone accidentée : de 10 % à 30 %.

1.1.8. Le climat :

Le site objet de cette étude est dominé par un climat méditerranéen, hiver doux et pluvieux et un été chaud et humide.

1.1.9. Pluviométrie :

Des pluies torrentielles, avec des pics supérieurs à 30mm/24h, sont très fréquentes dans la région étudiée.

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

Tableau 3 : Tableau représentant les quantités de pluies annuelles dans le POS 26.

| Mois | Janv | Fév | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill | Août | Sept | Oct | Nov | Déc | Total |
|-----------------------------|------|-----|------|-------|-----|------|-------|------|------|-----|-----|-----|--------------|
| Pluie [mm] | 193 | 143 | 107 | 82 | 57 | 27 | 03 | 07 | 56 | 125 | 192 | 212 | 1.204 |

(Source : La révision du POS de l'entrée Est de Jijel)

La pluviométrie totale annuelle est de 1.204 mm/an. Selon les données ci-dessus, nous constatons que les mois les plus pluvieux sont : Octobre, Novembre, Décembre, Janvier et Février.

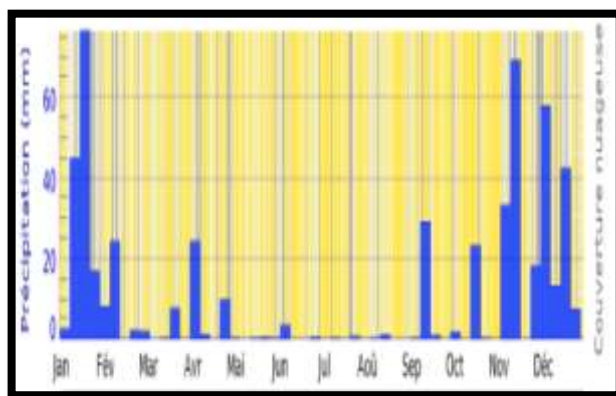


Figure 11: Les quantités de pluies dans le site.

1.1.10. Températures, ensoleillement et vents :

La température moyenne annuelle est de l'ordre de 18.2 °C (hiver 12,5 °C, été 24 °C). La valeur maximum moyenne est de 30.2 °C (au mois d'août) et la valeur minimum moyenne est de 8.3 °C (les mois de janvier et février).

L'humidité moyenne est de 814 mm

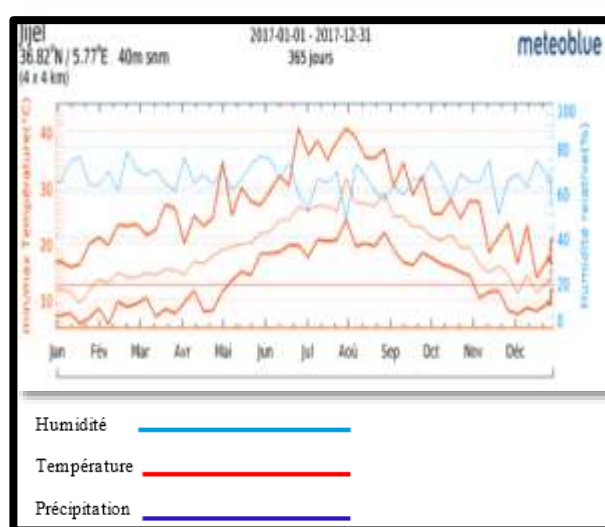


Figure 12: L'humidité et la température dans le site.

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

Le site est orienté vers le Nord/Est de la ville de Jijel, étant situé sur une plaine bien exposée au soleil et subit des vents violents venant du Nord en hiver.



Figure 13 : vue aérienne sur l'ensoleillement du site, (Source : Google Earth 2019)

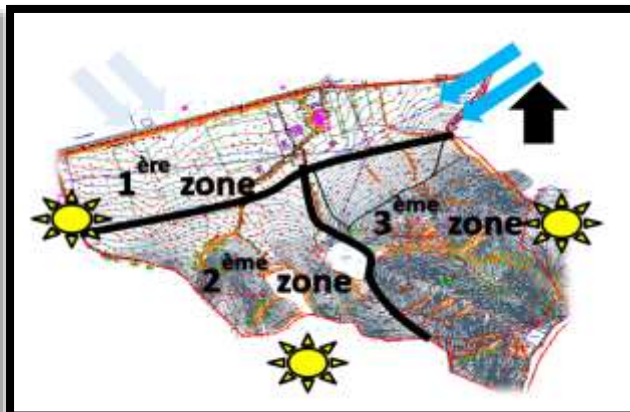


Figure 14: Carte qui représente l'ensoleillement et les vents dominants du site, (Source : Pos 26 d'entrée Est)

Les vents dominants sont ceux du Nord-Ouest d'Octobre à Avril et Nord-Est de Mai à Septembre.

1.1.11. Paysage et vues panoramiques :

Le site jouit d'une situation stratégique à proximité de la RN 43, ce qui lui offre de belles vues panoramiques sur la mer du côté Nord et sur les montagnes du côté Sud.



Image 16 : Vues panoramique sur la mer, (Source : Les auteurs)

1.2. Analyse du terrain

1.2.1. Situation et limites :

Le terrain d'étude est situé à l'entrée Est de la ville de Jijel, et fait partie de la zone appelée : le 3^{ème} km. Il couvre l'aire accueillant des immeubles d'habitations ainsi que des équipements, et est traversé par un axe routier très important servant de rocade à la ville de Jijel, pour dévier le trafic des poids lourds.



Figure 15 : Vue aérienne sur la situation du terrain, (Source : Google Earth 2019).

Il est limité par :

- Au Nord : par une caserne de la gendarmerie nationale.
- Au Sud-Ouest : par des retenues collinaires.
- Au Sud-Est : par la ZHUN de Harratan.
- Au Nord-Ouest : par la zone des sports et des loisirs.



Figure 16 : Vue aérienne sur les limites du terrain, (Source : Google Earth 2019)

1.2.2. Forme et superficie

Le terrain a une forme irrégulière et s'étend sur une superficie de 36300 m².

1.2.3. La topographie du terrain

Le terrain d'étude occupe la 3^{ème} zone, il s'étale sur la zone accidentée : pente de 10% à 30%.

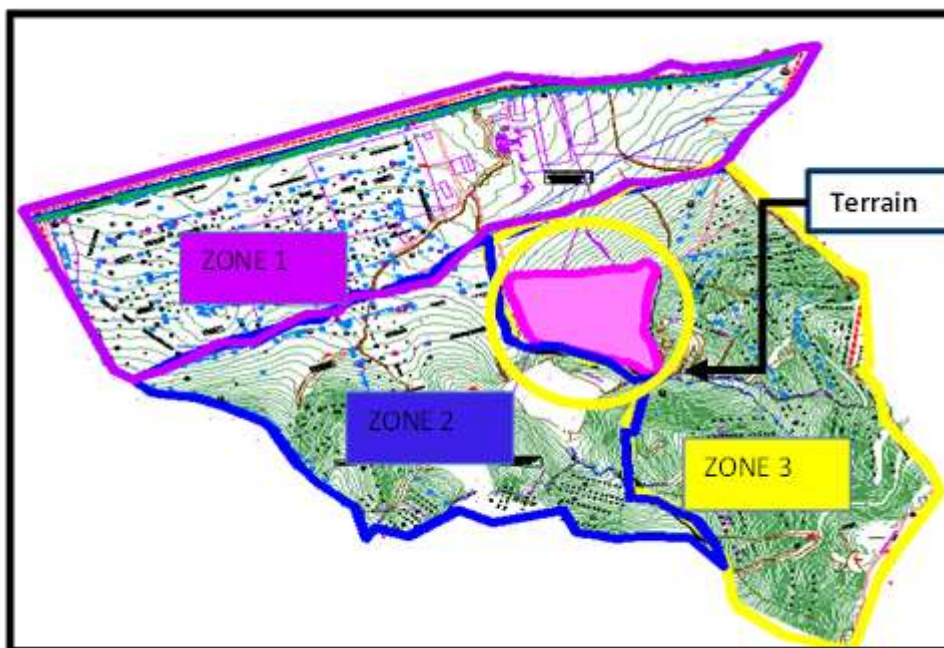


Figure 17: Carte de la topographie du terrain, (Source : Pos 26 d'entrée Est)

1.2.4. Accessibilité

Le terrain possède deux accès opposés, l'un à partir de la RN43 et l'autre depuis la rocade.

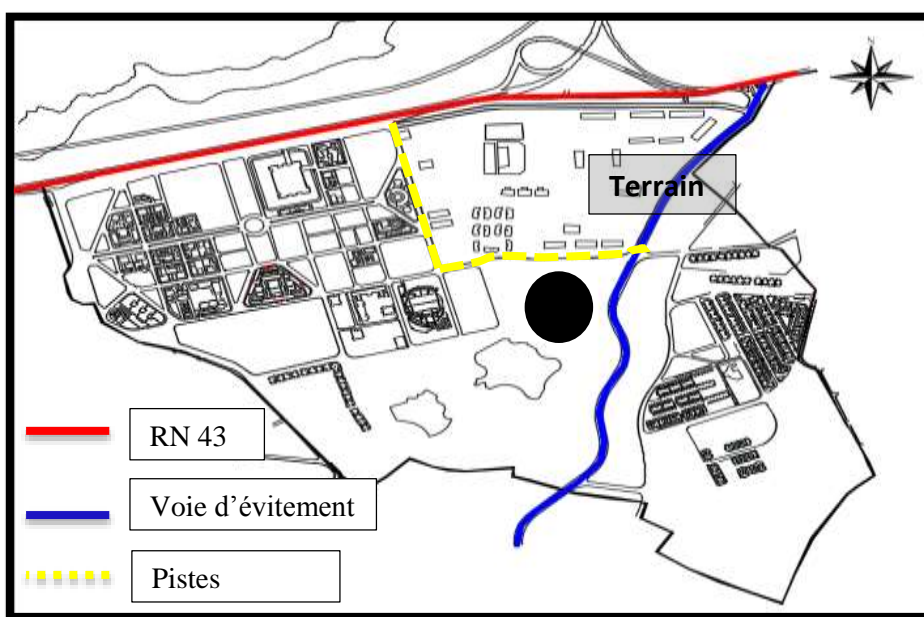


Figure 18 : Carte des voies du terrain, (Source : Révision de POS Entré EST)

1.2.5. Ensoleillement et vents

Le terrain est bien ensoleillé, il est aussi exposé aux vents dominants venant du N-O en hiver, et du N-E en été.

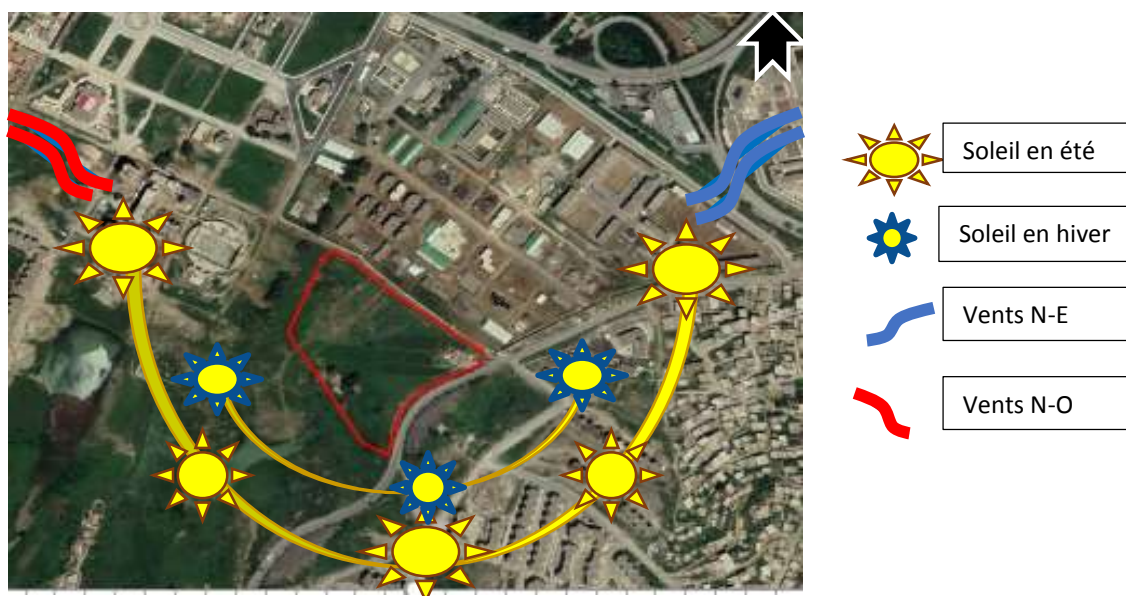


Figure 19 : Ensoleillement et vent dominants, (Source : Google Earth 2019)

2. La méthode d'investigation

2.1. Définition :

Une enquête par questionnaire est une recherche méthodique d'informations reposant sur des questions et des témoignages, lesquels une fois analysés, permettront le plus souvent, de mieux connaître une situation pour mettre en place ou évaluer une action. Le questionnaire est préétabli et renferme un certain nombre de questions précises, claires et exposées par écrit.

Ce questionnaire est introduit par des phrases explicatives qui doivent :

- Indiquer le nom de l'organisme qui réalise l'étude, autrement dit préciser ses références ;
- Préciser les buts de l'étude en soulignant son importance ;
- Montrer à la personne interrogée pourquoi on l'a choisi et la nécessité qu'elle a de répondre aux questions ;
- Remercier l'enquêté pour le temps qu'il y aura consacré ;
- L'introduction doit être brève, efficace. Très souvent, c'est à l'enquêteur, qu'incombe la lecture de l'introduction ;

Donc les questions affectées ont pour but de tester notre hypothèse, de résoudre le problème des ruptures sociales et territoriales dans la région 3^{ème} km à Jijel par l'intégration de la durabilité, et de tester l'avis des citoyens, leur participation, leur vision sur la durabilité et leur niveau de satisfaction.

2.2. Le questionnaire

Il est constitué de questions organisées en rubriques, et orientées selon l'objet de l'étude. Ces questions peuvent être de différents types:

2.2.1. La question fermée :

C'est une question qui oblige l'enquêté à effectuer un choix parmi un certain nombre de réponses possibles fournies. On peut distinguer deux sorts de question fermée : la question dichotomique et la question à choix multiple.

- La question dichotomique

C'est celle qui oblige l'enquêté à choisir entre deux réponses, entre oui et non.

- La question à choix multiple

C'est celle qui offre un éventail de réponses possibles à l'enquêté.

2.2.2. La question ouverte :

Elle peut être utilisée dans un questionnaire, mais de façon limitée. Ce modèle n'impose aucune contrainte à l'enquêté quant à l'élaboration de sa réponse.

2.3. L'échantillon sélectionné :

L'échantillonnage consiste essentiellement à tirer des informations d'une fraction d'un grand groupe ou d'une population, de façon à en tirer des conclusions au sujet de l'ensemble de la population. Son objet est donc de fournir un échantillon qui représentera la population et reproduira aussi fidèlement que possible les principales caractéristiques de la population étudiée.

Nous avons ciblé 200 personnes résidentes dans la zone de 3ème km, avec un échantillon de 60 personnes.

2.4. Les difficultés de l'enquête :

Durant cette enquête, nous avons rencontré certaines difficultés :
Les termes difficiles à comprendre qui sont en relation avec les ruptures surtout ruptures territoriales.

Donc, nous avons ciblé la population la plus cultivée et notamment les universitaires pour mieux nous aider dans la collecte des résultats.

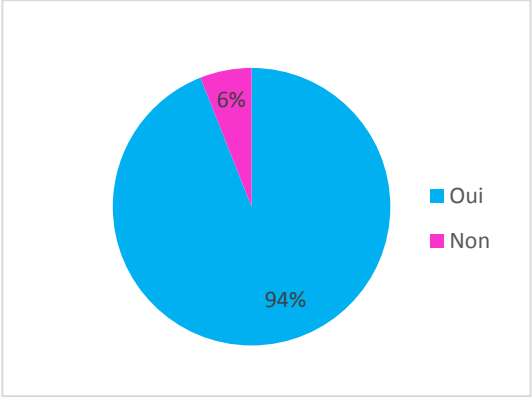
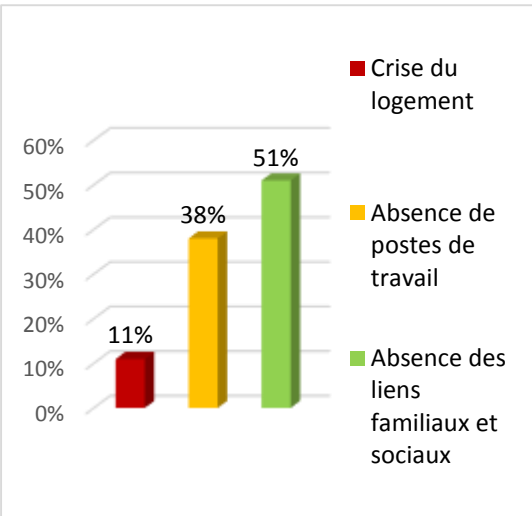
2.5. Analyse et interprétation des résultats des questionnaires :

La présentation de la synthèse des résultats récoltés de l'enquête dans ses différentes étapes et de faire une lecture des données recueillies par les méthodes de distributions du questionnaire, la première étant l'envoi par mail, tandis que la deuxième consistait en la

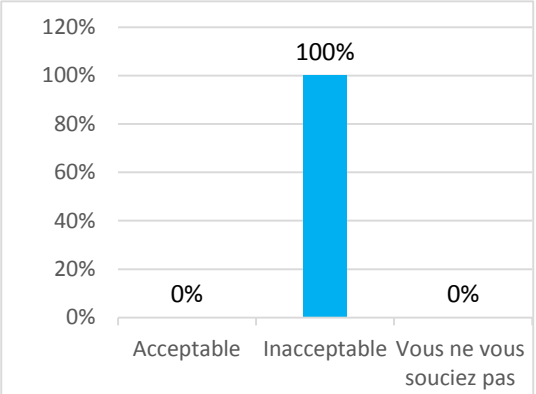
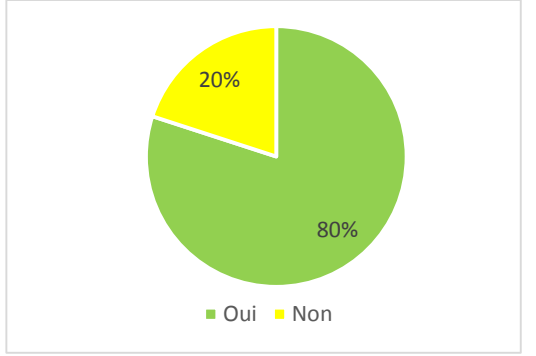
Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

distribution puis ramassage des imprimés, le même questionnaire fut mis en ligne via Google formes.

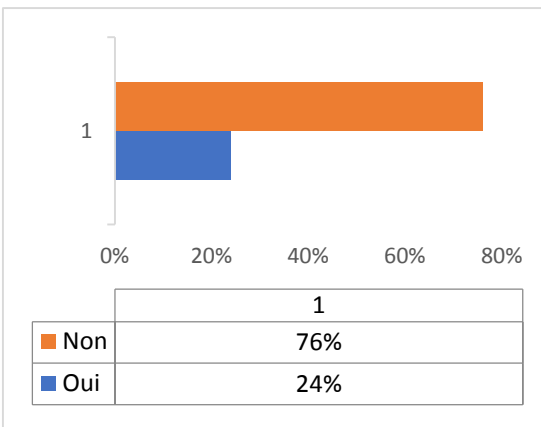
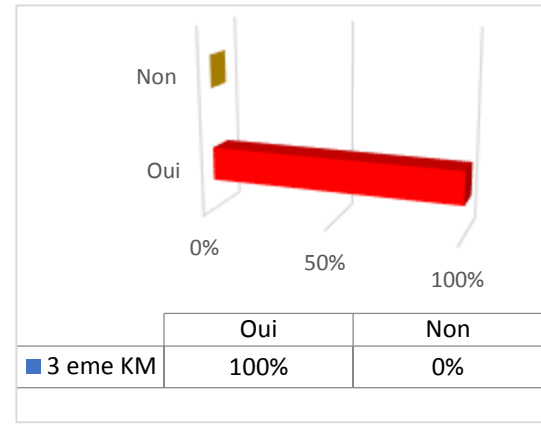
Tableau 3 : Les résultats et les interprétations de l'enquête

| Questions | Résultats obtenus | L'interprétation |
|---|---|---|
| 1- Les ruptures sociales et territoriales | | |
| <p>1. Avez-vous déjà entendu Le terme de rupture sociale et territoriale ?</p> |  <p style="text-align: center;">Figure 20 : Questionnaire concerne le terme de rupture sociale et territoriale.</p> | <p>- 94% des habitants Questionnés entendent le terme de rupture sociale et territoriale.</p> |
| <p>2. A votre avis, quelles sont les causes de cette rupture sociale et territoriale ?</p> |  <p style="text-align: center;">Figure 21 : Les causes des ruptures sociales et territoriales.</p> | <p>- La totalité de l'échantillon enquêté ne considèrent que l'absence des liens familiaux et sociaux Comme la cause principale des ruptures.</p> |

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

| | | |
|---|--|--|
| <p>3. Comment voyez-vous cette rupture ?</p> |  <p style="text-align: center;">Figure 22 : La vision des populations vis-à-vis des ruptures.</p> | <p>- D'après la figure 22, montre que la totalité de l'échantillon enquêté refuse ces ruptures, soit un pourcentage de 100%.</p> |
| <p>4. Pensez-vous que cette zone souffre de sa rupture avec le reste de la ville ?</p> |  <p style="text-align: center;">Figure 23 : La souffrance de la zone des ruptures entre elle et la ville.</p> | <p>- La majorité des habitants (80%) pense que la zone 3ème km souffre de la rupture d'avec le reste de la ville.</p> |

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

| <p>5. Y a-t-il des circonstances qui permettent la convergence des individus ?</p> |  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■ Non</td> <td style="text-align: center;">76%</td> </tr> <tr> <td>■ Oui</td> <td style="text-align: center;">24%</td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: small; margin-top: 5px;">Figure 24 : Circonstances qui permettant la convergence des individus.</p> | | 1 | ■ Non | 76% | ■ Oui | 24% | <p>- D'après la figure 24, 76% des questionnés estiment qu'il y a absence de circonstances permettant la convergence des individus.</p> |
|--|---|-----|-----|-------|------------|-------|-----|---|
| | 1 | | | | | | | |
| ■ Non | 76% | | | | | | | |
| ■ Oui | 24% | | | | | | | |
| <p>6. Êtes-vous obligé de vous déplacer vers un autre endroit pour faire vos courses, extraire des documents ou pour d'autres besoins ?</p> |  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■ 3 eme KM</td> <td style="text-align: center;">100%</td> <td style="text-align: center;">0%</td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: small; margin-top: 5px;">Figure 25 : Le déplacement des citoyens du 3èmekm vers la ville.</p> | | Oui | Non | ■ 3 eme KM | 100% | 0% | <p>- La majorité des questionnés affirme que les citoyens de 3^{ème} km doivent se déplacer vers la ville de Jijel pour le retrait des documents et pour le shopping avec un pourcentage de presque 100%.</p> |
| | Oui | Non | | | | | | |
| ■ 3 eme KM | 100% | 0% | | | | | | |

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

7. Quel est le manque d'équipement dont vous souffrez le plus?

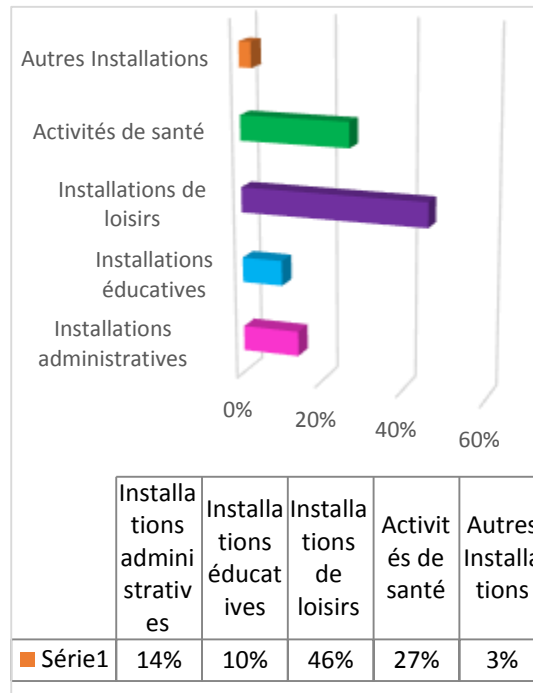


Figure 26 : Le manque dont souffrent les citoyens dans cette zone.

- D'après le graphique ci-dessus, on trouve que souffre surtout de l'insuffisance des équipements: de loisirs, de santé, et administratives dans la zone 3^{ème} km.

8. À quoi ressemblent les relations sociales dans votre zone ?

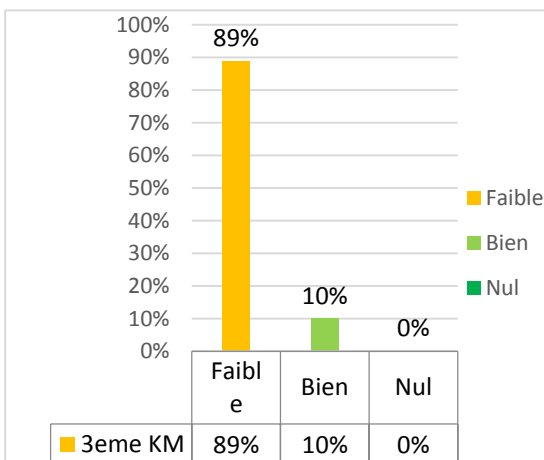
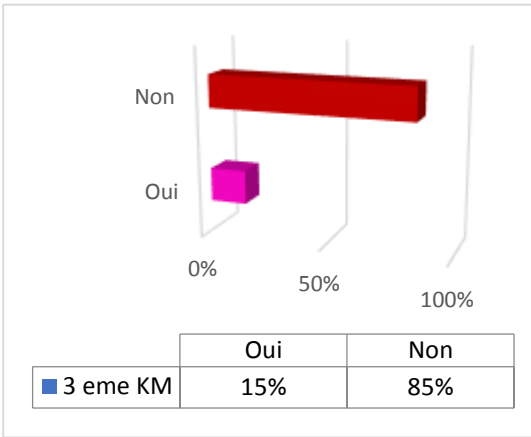
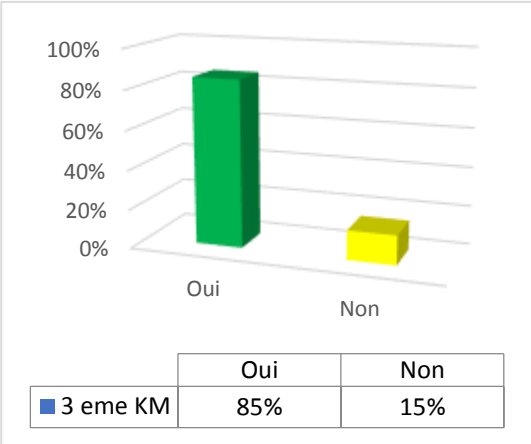
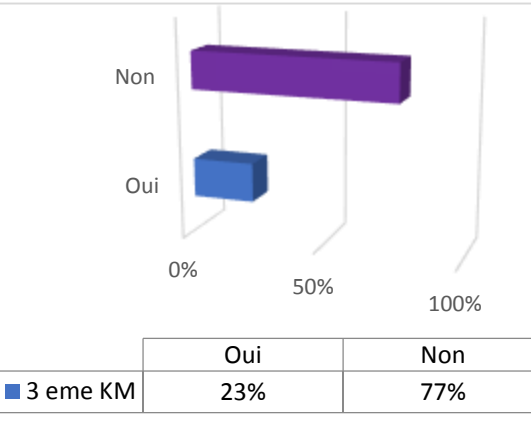


Figure 27 : Les relations sociales dans la zone 3^{ème}km.

- D'après les résultats obtenus de l'enquête, on remarque que la majorité des personnes questionnées juge que les relations sociales sont faibles entre eux dans cette zone.

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

| <p>9. Est-ce que l'individu joue son rôle envers son entourage?</p> |  <table border="1" data-bbox="587 510 1077 593"> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■ 3 eme KM</td> <td>15%</td> <td>85%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Figure 28 : Le rôle de l'individu dans cette zone.</p> | | Oui | Non | ■ 3 eme KM | 15% | 85% | <p>- A partir de la représentation, on voit que la plupart de personnes questionnées soit (85%) répondent par non, donc on peut conclure que l'individu ne joue pas son rôle dans cette zone.</p> |
|--|--|-----|-----|-----|------------|-----|-----|---|
| | Oui | Non | | | | | | |
| ■ 3 eme KM | 15% | 85% | | | | | | |
| <p>10. Y a-t-il des différences sociales ?</p> |  <table border="1" data-bbox="587 1086 1077 1169"> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■ 3 eme KM</td> <td>85%</td> <td>15%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Figure 29 : Les différences sociales dans la zone 3ème KM.</p> | | Oui | Non | ■ 3 eme KM | 85% | 15% | <p>- D'après les résultats obtenus, on remarque que la majorité de l'échantillon interrogé confirme l'existence de différences sociales dans la zone 3ème km.</p> |
| | Oui | Non | | | | | | |
| ■ 3 eme KM | 85% | 15% | | | | | | |
| <p>11. Le transport est-il suffisant ?</p> |  <table border="1" data-bbox="587 1680 1077 1762"> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■ 3 eme KM</td> <td>23%</td> <td>77%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Figure 30 : L'insuffisance du transport dans la zone 3ème km.</p> | | Oui | Non | ■ 3 eme KM | 23% | 77% | <p>- D'après le tableau et le graphique, nous avons la quasi-totalité de l'échantillon (77%) estime que le transport est insuffisant dans la zone.</p> |
| | Oui | Non | | | | | | |
| ■ 3 eme KM | 23% | 77% | | | | | | |

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

| <p>12. Quel genre de voisins connaissez-vous dans la zone ?</p> | <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Voisins à l'intérieur de Bâtiment</th> <th>Voisins hors bâtiment</th> <th>Voisins de la région</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■ 3 ème KM</td> <td>29%</td> <td>17%</td> <td>54%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Figure 31 : La Connaissance des voisins dans la zone 3^{ème} km.</p> | | Voisins à l'intérieur de Bâtiment | Voisins hors bâtiment | Voisins de la région | ■ 3 ème KM | 29% | 17% | 54% | <p>- D'après les résultats obtenus, on constate que moins du tiers (29%) des personnes interrogées disent connaître leurs voisins du même immeuble. .</p> |
|--|---|---|-----------------------------------|-----------------------|----------------------|------------|-----|---|-----|---|
| | Voisins à l'intérieur de Bâtiment | Voisins hors bâtiment | Voisins de la région | | | | | | | |
| ■ 3 ème KM | 29% | 17% | 54% | | | | | | | |
| <p>13. A votre avis, comment renforcer les échanges entre zones ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Avec des réseaux de transport disponibles ■ En créant des pôles qui plairont aux habitants de l'environnement ■ Autre <p>Figure 32 : Suggestion pour renforcer les échanges entre les zones.</p> | <p>- D'après la figure 34, la majorité des personnes questionnées suggère la création de pôles qui plairont aux habitants des environs pour renforcer les échanges entre les zones.</p> | | | | | | | | |
| <p>14. Pensez-vous que la présence d'un projet multifonctionnel peut contribuer à renforcer les relations entre les quartiers ?</p> | <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■ 3 ème KM</td> <td>100%</td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Figure 33 : L'opinion des interrogés sur la présence d'un projet multifonctionnel au Zone 3^{ème} KM.</p> | | Oui | Non | ■ 3 ème KM | 100% | 0% | <p>- D'après les réponses obtenues, la totalité de l'échantillon questionné pense que la présence d'un projet multifonctionnel peut contribuer à renforcer les relations entre les quartiers avec un pourcentage de 100%.</p> | | |
| | Oui | Non | | | | | | | | |
| ■ 3 ème KM | 100% | 0% | | | | | | | | |

2- La durabilité

15. Quels sont les faiblesses et les obstacles qui empêchent le développement dans la zone ?

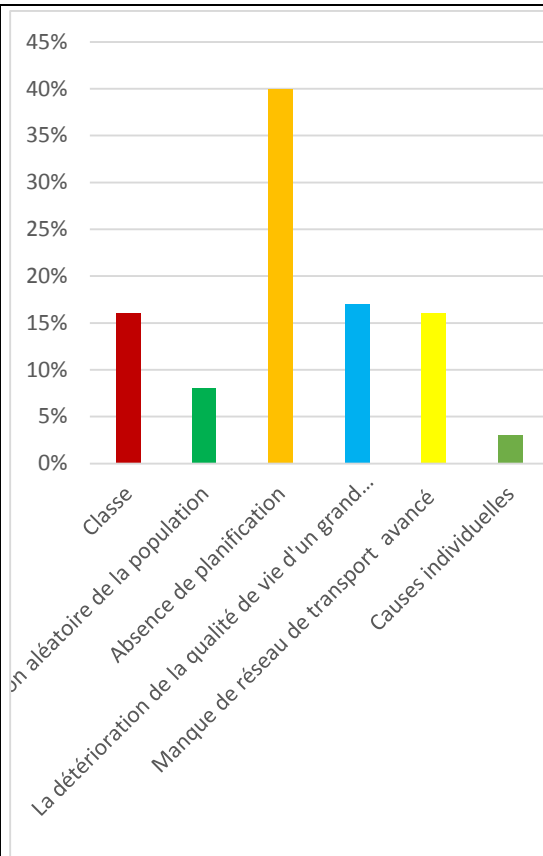


Figure 34 : Les faiblesses et les obstacles qui empêchent le développement dans la zone.

- D'après le graphique et le tableau ci-dessus, nous remarquons l'absence de planification comme étant l'obstacle principal empêchant le développement dans la zone.

16. Pensez-vous que la zone urbaine du 3ème km n'a pas connu sa part de développement contrairement à d'autres zones ?

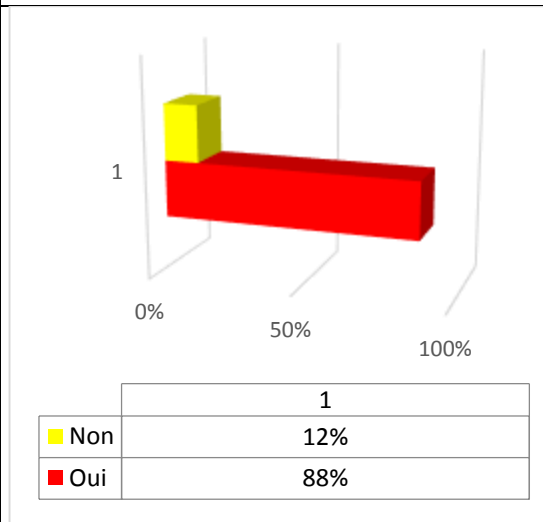


Figure 35 : La part de développement de la zone 3ème km par rapport aux autres zones.

- A partir des résultats obtenus, la majorité de l'échantillon questionné répondent par oui avec un pourcentage de 88%, donc on peut conclure que la zone du 3ème km n'a pas connu sa part de développement contrairement à d'autres zones.

3- L'environnement de la zone

17. La zone dispose-t-elle d'espaces verts ?

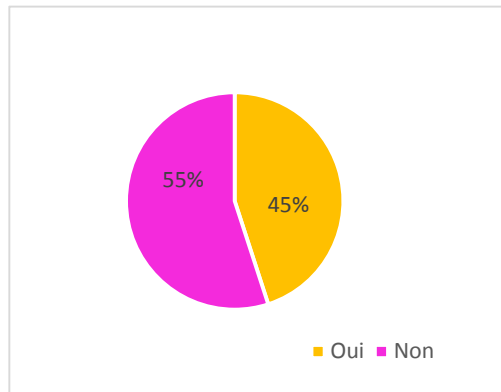


Figure 36 : La présence des espaces verts dans la zone.

- Plus de la moitié des personnes questionnées jugent que les espaces verts ne sont pas disponibles dans cette zone.

18. Existe-t-il des lieux publics, tels que les places, etc. Dans la zone?

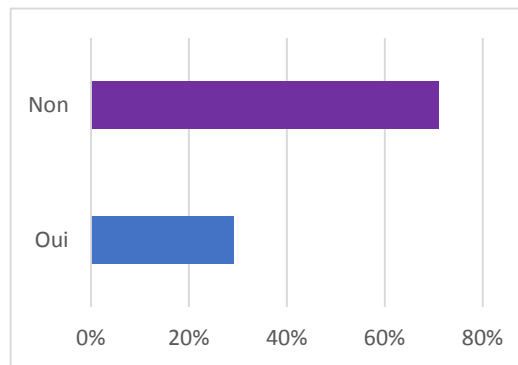


Figure 37 : Existence de lieux publics dans la zone.

- La majorité des personnes questionnées (71%) affirme que la zone ne dispose pas de lieux publics.

19. Le stationnement est-il disponible dans la zone d'étude ?

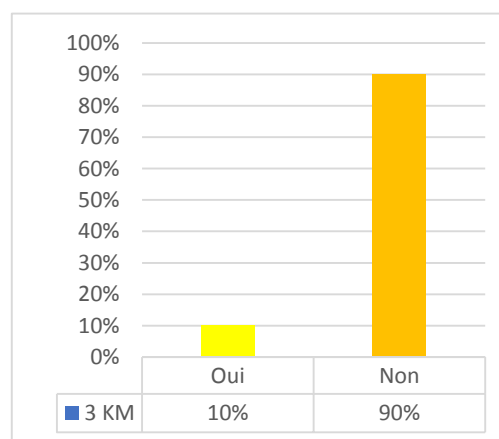


Figure 38 : Les espaces de stationnement.

- D'après le graphique et le tableau représenté, la totalité des échantillons questionnés confirment l'absence des espaces de stationnement (parkings) dans la zone.

3. Des propositions de solutions sur notre zone d'étude :

3.1. Un centre multi fonctionnelle reliant la zone 3^{ème} et Harratane avec la ville de Jijel :

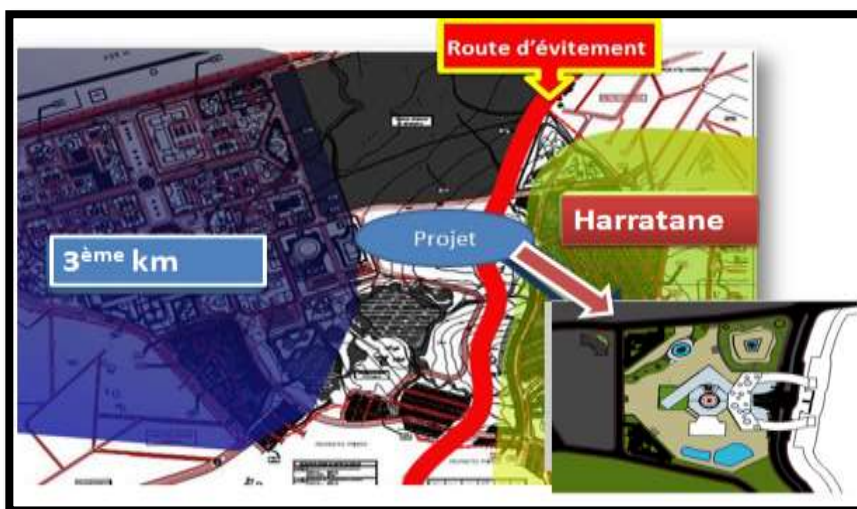


Figure39 : Emplacement du projet, (source : Les auteurs)

L'idée de ce projet est venue suite à une réflexion sur les conséquences de la croissance de la ville de Jijel.

L'un des problèmes que connaît cette ville, est le manque d'infrastructures de liaison entre les nouvelles extensions, 3ème km et harratane, Le phénomène des ruptures sociales et territoriales étant due à des raisons d'aménagement et de l'existence d'un axe routier très chargé, impose une réflexion pour un projet permettant le franchissement de cet obstacle.

Afin de solutionner ce problème, nous avons proposé un centre multifonctionnel, qui combine la circulation piétonne et un ensemble d'activités diverses, L'implantation du projet permettra la liaison des deux entités. Cette liaison sera basée sur le raccordement des deux entités par deux raccordements permettant aussi de répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux.

Pour ce, nous avons créé dans ce centre des espaces de rencontre, d'échange, de détente, d'éveil et de vulgarisation aux préceptes de la durabilité.

Ce centre est conçu à l'image des principes qu'il est sensé promouvoir, en termes de respect de l'aspect culturel et architectural, et d'intégration de nouvelles technologies.

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

3.1.1. Définitions :

Ce projet est un centre multifonctionnel se prolongeant par deux ponts le reliant à la zone voisine de harratane. C'est un équipement remplissant à lui seul plusieurs fonctions répondant aux besoins des riverains tels que: le travail, les commerces, la culture, le logement, la détente, les loisirs, etc. Il s'intègre dans ces zones urbaines pour ramener l'équilibre, la vitalité, la continuité et la cohésion.

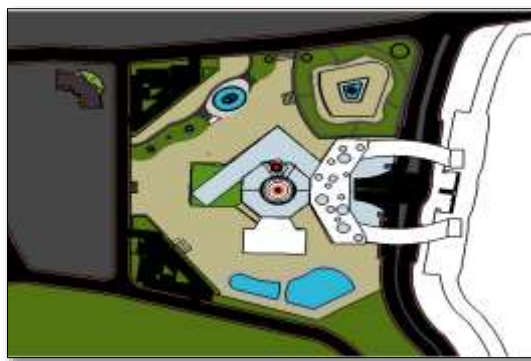


Image 17 : Plan de masse du projet, (source : Les auteurs)

3.1.2. Programme :

| Espace | Surface |
|--|---------------------|
| Dépôts pour le marché | 600m ² |
| Services d'entretien de véhicules | 146m ² |
| Locaux techniques | 350m ² |
| Exposition + repos +rencontre | 1500m ² |
| Marché de commerce équitable | 500m ² |
| Espace de collecte | 500m ² |
| Médiathèque : <ul style="list-style-type: none">- Salle de lecture adulte ;- Salle de recherche ;- Salle de travail en groupe adultes ;- Cyber café ;- Salle de lecture enfants ;- Salle de recherche enfants ;- Salle de travail en groupe enfants. | 1600 m ² |
| Magasin de chaussures /vêtements | 500m ² |
| Cafétéria | 320m ² |
| Super marché | 500m ² |
| Crèche | 618m ² |
| Salon de thé | 320m ² |
| Conférence | 1000m ² |

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

| | |
|------------------------------|--------------------|
| Sièges associations | 730m ² |
| Magasin des meubles | 500m ² |
| Administration | 750m ² |
| Salles de vente | 1400m ² |
| Hôtel | 1550m ² |
| Boutique des réparations | 1000m ² |
| Magasins et boutiques divers | 1000m ² |
| Mosquée | 3000m ² |

3.1.3. Programme Qualitatif :

Le programme de ce projet est inspiré et dédié à la concrétisation des principes et objectifs de la durabilité.

- Accès et lien au territoire :

Le projet comporte plusieurs accès, répartis comme suit:

- 4 accès, dont une mécanique, à partir de la zone du 3^{ème} km où est implanté le corps principale du projet;
- 2 accès à partir de la zone de Harratane, au moyen de deux passerelles, de deux étages et passage en toiture chacune, et permettant le franchissement de la rocade.

Le lien constitué par les deux passerelles est un point déterminant et primordial dans la programmation. Dans notre projet, ce lien va être ;

Horizontal : Chaque passerelle contient deux étages commerciaux et peut aussi être traversée par le toit.

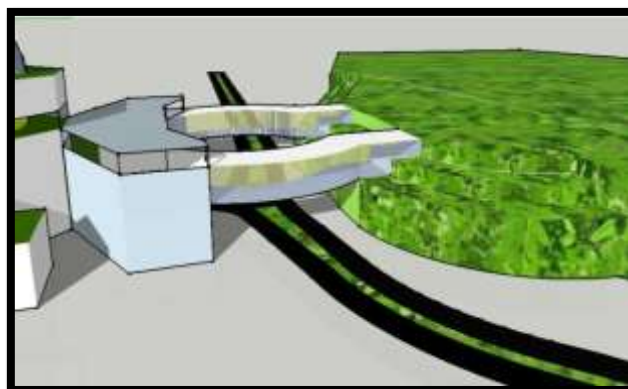


Image 18 : Les deux passerelles, (Source: Les auteurs)

- Accueil :

Les fonctions comporteront chacune son accueil, puisque dans le cas de notre projet ce n'est pas un projet regroupé comportant un seul accueil principal.

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

- Restaurants et cafétérias:

Nous nous sommes appuyés sur des matériaux et des légumes produits localement pour renforcer le produit local, et utiliser des produits de saison pour protéger les consommateurs.

- Crèche :

L'accueil des enfants pour un âge spécifique pour les parents travaillant à l'intérieur ou à l'extérieur du centre qui disposent des services éducatifs et récréatifs.



Image 19 : Garderie "La Maison des Lutins" à Martignas, Bordeaux, (Source : [Http://www.villemartignas](http://www.villemartignas))

- Hall d'exposition :

Salle de dimensions importantes dans laquelle se tiennent des expositions et qui est exploitée par des établissements privés ou publics.



Image 20: Hall d'exposition, (Source : [Http://thumbs.dreamstime.com/z/hall-d-exposition-7044360.jpg](http://thumbs.dreamstime.com/z/hall-d-exposition-7044360.jpg). Dernier accès le 05/01/2016)

- Magasins :

Établissement de commerce plus ou moins important, où l'on vend des marchandises en détail.

Notre projet compte :

- Magasin de chaussure/vêtement;
- Boutiques divers ;
- Magasin des meubles ;
- Super marché ;
- Magasin de chaussure /vêtement ;
- Marché de commerce équitable.

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

- **Mosquée :**

En raison de l'absence d'une mosquée dans la région, nous avons installé une mosquée à l'étage supérieur du centre, composée de deux étages, l'un dédié aux hommes, l'autre aux femmes avec une coupole et un minaret dédié au stockage de l'eau.

- **Salles de vente :**

Ils achètent des objets de divers articles (électromécaniques, pièces détachées, meubles, vêtements, etc.) et les revendent tels quels, ou les revendent après réparation pour leur donner une seconde vie à un prix plus pour les personnes au faible revenu qui, autrement, n'auraient pas pu les acheter neufs.

- **Hôtel :**

Il contient différents types de chambres et suites.

- **Boutiques de réparations :**

Les ateliers de réparation de divers types d'articles évitant ainsi de jeter, sont économiquement avantageux

- **Espaces de collecte :**

Comprennent la collecte, le tri et le transport, en vue d'un traitement des déchets résultant généralement d'activités humaines, pour leur réutilisation ou leur élimination de manière propre. Cette section vise à réduire l'impact négatif sur la santé humaine, l'environnement et le cadre de vie.

- **Les espaces extérieurs :**

- **Espaces verts :** Pour purifier l'air et de créer des lieux de repos et de rencontre.



Image 21 : Espace vert, (Source: Les auteurs)

- **Les parkings:** En complément des parkings internes.

3.1.4. Les nouvelles Technologies Utilisées :

- Toiture jardin :

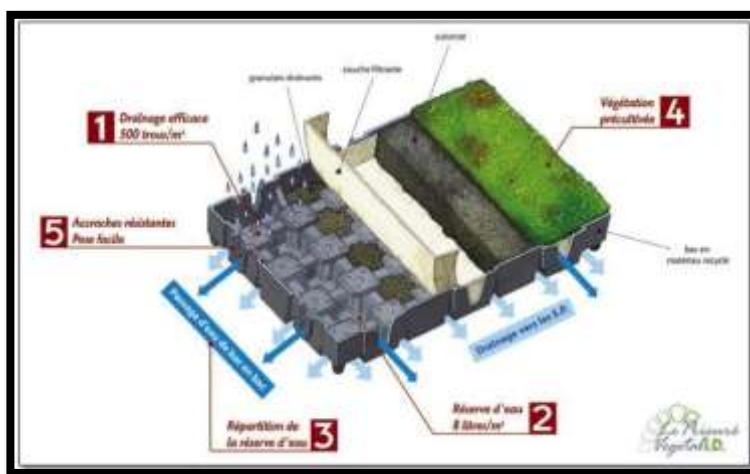
Le projet étant disponible une terrasse inaccessible, il peut être exploité et utilisé pour produire des aliments de manière durable. Le projet peut répondre à certains de ses besoins de manière durable et efficace. La pratique de l'agriculture urbaine en terrasse est un double usage de l'espace, elle offre une occasion unique de produire des fruits et des légumes de manière durable et intelligente dans la région et de stimuler la population de la région avec cette technologie.



Image 22 : TOITURE-JARDIN, (source : https://www.optigreen.fr/fileadmin/contents/sprache_franzoesisch/Prospekte/PLAQUETTE_OPTIGREEN_JARDIN_POTAGER_1507.pdf)

- Toiture hydractive ou toit végétal entièrement connecté (Le système Hydro pack):

Le projet étant disponible une terrasse accessible. Nous avons utilisé un Système complet de végétalisation sur toitures à réserve d'eau intégrée. Constitué d'un bac alvéolé en polyéthylène haute densité contenant des granulats



drainants en fond, un filtre non tissé en polyester, un matelas de

Figure 40: Toiture hydractive, (source: [Http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/9080](http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/9080))

substrat de 6 cm d'épaisseur et une couche de végétation pré cultivée. Plusieurs couverts végétaux possibles : sedum, plantes aromatiques et vivaces.

Ce système pour la **collecte des eaux de pluies**, est constitué d'un **bac récupérateur** installé sous la partie végétale de l'installation. Lorsqu'il pleuvra, la toiture végétale va **capter les eaux de pluies** et l'excédent sera alors dirigé vers le bac récupérateur se situant quelques centimètres dessous.

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

Ce system ou cette technique permette d'atteinte la gestion d'eau par Évacuation des eaux pluviales ; Le surplus des eaux pluviale non absorbées par la toiture végétale vont être évacué par des cuvettes de récupération liés à une tuyauterie qui passe entre les panneaux de façade et le mur rideau ces eaux vont être stocké est récupérer après.

- Trottoir roulant incliné :

Un trottoir roulant incliné, conçu pour permettre un accès facile à la mosquée.

Caractéristiques : Rouleaux synchrones portatifs pour une sécurité maximale et des mouvements en douceur. Nombreuses options de sécurité et de surveillance. Disponibilité maximale avec système de contrôle avancé.



Image 23 : Trottoir roulant incliné, (source : www.schindler.com/.../gf-9500ae-schindler-fr.pdf)

- L'éclairage :

Eclairage zénithal: Nous avons Laissez le cinquième étage ouvert pour assurer une éclairage zénithale sur le hall.

- Eclairage latéral: Assurer par les ouvertures dans les façades.

- Eclairage artificiel: pour les galeries d'exposition, les salles de cinéma, etc.

- La protection incendie :

Les extincteurs mobiles sont considérés comme les Premiers moyens de secours et les plus efficaces. Les extincteurs automatiques sont un autre type d'extincteur qui se déclenche automatiquement lors qu'il y a un incendie, ils seront placés au niveau des faux plafonds.

- Alimentation en eau:

Une bache à eau est prévue en cas de coupure d'eau ou d'incendie, elle sera équipée d'un sur presseur. Le tiers de cette réserve sera utilisé en cas de coupure d'eau, et les deux tiers en cas d'incendie. Un réservoir d'eau au niveau du minaret utilisé dans la mosquée en cas de panne d'eau.

Chapitre 4 : Cas d'étude 3ème Km

- **Climatisation et chauffage :**

L'utilisation d'un système de climatisation réversible. Des évaporateurs réversibles intégrés dans un faux-plafond pour assurer une meilleure diffusion de l'air.

Les Planchers sont équipés de résistances chauffantes et d'une tôle aluminium en surface pour une diffusion plus homogène et un confort accru.

La climatisation réversible fonctionne sur le même principe qu'une pompe à chaleur air-air réversible.

Les climatiseurs "réversibles" peuvent également produire en hiver un chauffage performant et **économique**, avec le même climatiseur, en inversant **simplement le fonctionnement**, l'utilisateur utilise en hiver son climatiseur à l'envers. C'est-à-dire que le chaud est évacué à l'intérieur de la pièce, alors que le froid est restitué à l'extérieur.

- **Mur rideaux avec moucharabieh :**

on a opté pour l'utilisation de ce type de mur dans la façade est ouest pour créer une continuité avec la façade sud.



Image 24 : mur rideaux avec moucharabieh, (Source: [Http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/9080](http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/9080))

CONCLUSION GENERALE :

Nous avons voulu dans ce travail appliquer la durabilité comme solution aux ruptures sociales et territoriales nouveau sujet qui met l'accent sur la protection de la société contre la dissociation, et assure sa cohésion et sa solidarité dans la ville, et ce à travers l'intégration de ses trois piliers dans la conception et les activités.

A l'issue de cette étude théorique, nous avons pu affirmer les hypothèses, présentées en ouverture de ce mémoire, concernant le développement des activités communes et des espaces publics afin de permettre d'améliorer les relations sociales entre les gens. La création d'espaces de rencontre, la prise en charge d'activités d'échanges, la proposition de champs d'œuvres de solidarité peuvent contribuer à l'atténuation des ruptures sociales et territoriales.

Nous avons vu, dans la première partie, l'importance de la durabilité dans le développement des sociétés tout en préservant les ressources et l'environnement. Elle est donc une tentative de création d'un système évolué tendant à la sauvegarde des générations actuelles et la continuité de celles futures.

Nous avons, d'autre part, abordé les ruptures sociales et territoriales qui sont devenues un problème social mondial. Nous avons vu que les ruptures sociales et territoriales se produisent lorsque les équilibres ne sont pas respectés, comme quand la société est soumise à un changement rapide et généralisé conduisant à l'effondrement du système de valeurs dans la société.

Afin de répondre, et palier aux manquements cités ci-dessus, il nous est apparu que la solution serait de proposer «*un centre multifonctionnel*».

Dans le cadre de notre projet, nous avons essayé de répondre à une problématique urbaine vécue en regroupant un ensemble d'objectifs précédemment cités dans une proposition architecturale. Cette dernière aspire à constituer un projet novateur, bâti sur les trois piliers de la durabilité.

Cependant, et bien que nous ayons associé l'ensemble des contraintes structurelles, de qualité architecturale et nouvelles technologies, nous avons conscience que la conception d'un projet architectural ne peut jamais être conclue. Elle reste toujours sujette à vérification, à enrichissement et à améliorations.

Conclusion générale

Par ailleurs on peut dire que la réussite d'un projet architectural doit suivre des étapes correctement enchaînées apportant chacune sa synthèse; la première concerne la formulation de la problématique, la seconde concerne l'intégration du bâtiment dans son environnement et la troisième étape concerne le choix des fonctions et leurs conceptions; enfin la dernière concerne l'utilisation de technologies au service de l'environnement, pour ce projet nous avons essayé de respecter scrupuleusement toutes ces étapes.

Les recommandations :

Pour parachever ce travail nous nous proposons de présenter quelques recommandations que nous jugeons nécessaires pour renforcer les liens entre deux entités séparées fonctionnellement tout en les rendant complémentaires l'une à l'autre et améliorer la qualité de vie des usagers au sein de la ville. Ce que nous avons appliqué dans notre projet, qui consiste en un centre multifonctionnel :

a. Sur le plan social :

- Placer le citoyen au cœur de l'intégration des mesures sociales, économiques et environnementales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques;
- Promouvoir la solidarité et l'ouverture sur les autres pour l'émergence d'une "société douce";
- La liberté, La cohésion sociale;
- Englober dans une même démarche les aspects sociaux, économiques et écologiques du développement durable et promouvoir l'intégration de l'ensemble de ces aspects dans les politiques publiques;
- Considérer le développement durable comme devant être intégré dans toutes politiques;
- Fixer de grands objectifs, envisager les futures étapes et dégager de nouvelles ambitions;
- Tracer des pistes pour lutter contre les grands courants qui vont à l'encontre des exigences du développement durable.
- La mixité urbaine et le cadre de vie :
 - Concevoir des espaces générateurs de liens et d'échanges sociaux, dans le choix des types d'habitat, le mode d'organisation, la qualité des espaces, etc.
 - Favoriser une accessibilité pour tous, la continuité de la chaîne des déplacements entre espaces publics et privés doit être assurée.

Conclusion générale

- Programmer une réelle mixité fonctionnelle, habitations, bureaux, commerces, équipements culturels, sportifs et d'enseignement, etc.
- b. Sur le plan économique :**
- Mettre en évidence la part que peuvent prendre en charge les entreprises, les ONG et le public, dans la lutte pour le développement durable, et faire de l'Etat, le garant des résultats sur les différents thèmes;
 - La création de richesse et, la maîtrise de la planification et la gestion financière;
 - Encourager les investissements;
 - Promouvoir la dynamique économique locale;
 - Assurer la cohésion économique;
 - Créer les emplois et diversifier les activités;
 - L'extension et la mise en réseau des infrastructures ainsi qu'un profond renouvellement des services et des démarches de planification associés apparaissent nécessaires pour appuyer la compétitivité et l'attractivité du territoire.
- c. Sur le plan environnemental :**
- Améliorer le nombre, la bonne qualité, l'accessibilité et l'attractivité des lieux de détente, de promenade, des espaces de loisir, des espaces publics, verts et les stades, des espaces de rencontres et de jeux, pour les résidents et les visiteurs;
 - L'utilité et l'esthétique des espaces publics, reflète l'image et l'identité du quartier et tend à apporter le confort et un sentiment positif aux habitants.
 - Assurer la desserte, la facilité du déplacement, l'accessibilité par différents modes de transports; la sécurité routière, promouvoir le transport en commun et les modes de déplacements doux.
 - La sécurité, elle assure également la qualité de l'espace de vie de l'homme
 - Economie énergétique et amélioration de la gestion des ressources :
A travers:
 - L'orientation et l'implantation des bâtiments;
 - L'énergie solaire, panneaux photovoltaïques, et chauffage solaire;
 - L'utilisation de matériaux sains pour les être vivants et respectueux de l'environnement;
 - L'utilisation d'une bonne isolation.
 - Gestion des déchets :
 - Système de collecte efficace.
 - Tri et transformation des déchets, le plus en amont possible.

Conclusion générale

- Eco mobilité :
 - Favoriser le transport en commun.
 - Les transports verts, marche à pied, vélo et recours aux carburants propres.
 - Le stationnement des voitures à l'extérieur de l'ensemble.
 - Parking souterrain.
- L'éco construction :
 - La qualité des matériaux et des moyens mis en œuvre pour le projet d'éco construction;
 - Le choix réfléchi des matériaux de construction, performants et respectueux de l'environnement;
 - Appuyer sur les critères d'habitat sain et confortable;
 - Réduction et gestion intelligente des déchets de chantier.

Les références bibliographiques

- AISSOUS. R, CHEBBEH. L, HELLIS. H, 2018. *L'apport de la densification écologique au centre urbain défavorisé: cas d'ACL d'Oudjana*. Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :MASTER ACADEMIQUE, Jijel: Université de Jijel.
- Alexandre Frédéric, Alain Génin, s.d. *Presses universitaires François-Rabelais*
- Anon., 2003. *JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 43. JOURNAL OFFICIEL. N°43.*
- Anon., 2010. *JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE. JOURNAL OFFICIEL, 21 Octobre. N° 61.*
- Anon., 2011. *BPE , INSEE ; ODOMATRIX, INRA UMR1041 CESAER.*
- Anon., 2013. *Aller à la rencontre des jeunes en situation de rupture sociale: Le travail de rue, un investissement pour les communautés*. [En ligne]. [Accès le 16 Avril 2019].
- Anon., 2019. *Désintégration sociale- traduction- francais - Thaidictionnaire*.France.
- Anon., 1980. *UICN : Union international pour la conservation de la nature 1980.*
- BARRET, CHARVET, DUPUY, SIVIGNON, LIRIS, 2000. *Ensemble des lieux à la surface de la terre où se situent les objets géographiques. Dictionnaire de géographie humaine.*
- Beal, V., 2011. *Ville durable et justice sociale. Ce que le développement durable nous dit de la production de l'urbain.*
- BRUNET.R, FERRAS. R, THERRY .H, 1993. *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus. 2èm Edition, Montpellier, p 518..
- Brutel C., Levy D, 2012. *Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012, , s.l.: Insee première, n° 1425, 4 p..*
- Bui, T. U., 2012. *L'integration du developpement durable dans les projets*, thèse en vue de l'obtention de doctorat d'université de Toulouse, Toulouse.
- Bürgenmeier, B., 2004. *Economie du développement durable, Bruxelles, de Boeck, Collection Questions d'économie et de gestion*. [En ligne] Available at:<http://journals.openedition.org/developpementdurable/docannexe/image/970/img1.png>

Les références bibliographiques

- Catherine Charlot-Valdieu, Ph Outrequin, 2009. *L'urbanisme durable : Concevoir un éco quartier*. 2 éd. France: Le Moniteur Editions.
- Chabane, D., 2008. *La ville algérienne : rupture entre un imaginaire passé et un réel présent*, Khenchela.
- Charpentier M, Guberman N, Billette V, Lavoie JP, Grenier A, Olazabal I, 2010. *Vieillir au pluriel, Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 47:532(ISBN 978-2-7605-2625-9).
- Constantine, C. d. e. d. r. e. u. d., 2015. *Révision P.O.S de Plan d'occupation des sols N° 26 Entrée Est, Rapport d'orientation. Lotissement Fergani – village Mustapha-Jijel*, Jijel: Bureau d'Etudes d'Architecture et d'Urbanisme.
- Dictionnaire Larousse.
- DIDIER, A.-F., s.d. *Cours Les principes du DD ,Les principes du développement Durable*.
- Fayçal, M., 2013-2014. *AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOCALISATION INDUSTRIELLE. Cas des communes: Elkseur et Akbou. Memoire fin de cycle en vue d'obtenir un diplôme de master en sciences de gestion*, Bejaia: université A. MIRA de Bejaia.
- Fiset, J., 2012. *Intégration des volets environnemental et social dans une démarche de développement durable*, Quantis.
- Ginet, P., 2012. *Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie*, France: univ-lorraine.
- <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/prevention-criminalite/semaine-de-la-prevention-de-la-criminalite/rupture-sociale.html>. [Accès le 16 Avril 2019].
- https://scholarlyrepository.miami.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1560&context=oa_these. [Accès le 16 Avril 2019].
- <https://journals.openedition.org/ress/248>. [Accès le 18 Avril 2019].
- <http://www.museevirtuel.virtualmuseum.ca> .[Accès le 28 Mai 2019].

Les références bibliographiques

- <http://www.greenfacts.org/fr/glossaire/def/durabilite.htm> .[Accès le 28 Mai 2019].
- <https://e-rse.net/definitions/definition-developpement-durable> .[Accès le 28 Mai 2019].
- <http://www.desenjeuxetdeshommes.com/Nosformations/Modules-eLearning/Les-grands-enjeux-du-Developpement-Durable-et-la-Responsabilite-Societale> . [Accès le 01 Juin 2019].
- https://scholarlyrepository.miami.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1560&context=oa_teses [Accès le 22 Avril 2019].
- <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/prevention-criminalite/semaine-de-la-prevention-de-la-criminalite/rupture-sociale.html> [Accès le 23 Avril 2019].
- <http://twipac.com/metiersdutourisme.fr/web/SERVICE.pdf>. [Accès le 18 Mai 2019].
- http://academie-des-sciences-commerciales.org/dictionnaire_new/definition.php?id=3868. [Accès le 20 Mai 2019].
- <https://discontinu.hypotheses.org/21>. [Accès le 24 Mai 2019].
- <https://books.openedition.org/pufr/2363?lang=fr>. [Accès le 20 Mai 2019].
- <https://www.fondsftq.com/fr-ca/developpement-durable/volet-environnemental.aspx> .[Accès le 28 Mai 2019].
- <http://www.sociologydiscussion.com/society/social-disorganization-meaning-characteristics-and-causes>. [Accès le 22 Mars 2019].
- <http://www.3-0.fr/doc-dd/qu-est-ce-que-le-dd/les-3-piliers-du-developpement-durable>. [En ligne]. [Accès le 05 Mai 2019].
- <http://www.natureculture.org/post/les-trois-piliers-du-developpement-durable>. [En ligne]. [Accès le 05 Mai 2019].
- <https://www.cultures-sante.be/component/phocadownload/category/4-pdf-ep2010.html?download=41:le-developpement-durable-guide>. [En ligne]. [Accès le 03 Mai 2019].
- <https://www.merriam-webster.com/dictionary/social%20disorganization>. [En ligne]. [Accès le 24 Avril 2019].

Les références bibliographiques

- https://fr.wikipedia.org/wiki/objectifs_de_developpement_durable. [Accès le 07 Mai 2019].
- https://fr.slideshare.net/GangsterGangstar/limportance-du-pilier_economique-dans-le-developpement-durable. [Accès le 28 Mai 2019].
- <http://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>, s.d. [En ligne] [Accès le 28 Avril 2019].
- <https://www.senat.fr/questions/base/1990/qSEQ901112323.html>, s.d. [En ligne] [Accès le 2019 Avril 2019].
- I Parizot, P Chauvin, JM Firdion, 2004. *de la pauvreté et de l' ...*, s.l.: s.n.
- Isabelle Parizot, Emilie Renahy, Fabienne Bazin, Pierre Chauvin, 2005. *Santé, inégalités et ruptures sociales*, France: Unité de recherche en épidémiologie et sciences de l'information (U444).
- Isabelle Parizot, Pierre Chauvin, Jean-Marie Firdion et Serge Paugam, 2003-2004. *Santé, inégalités et ruptures sociales dans les Zones urbaines sensibles d'Ile-de-France*, France.
- Jégou, A., 2012. *Territoires, acteurs, enjeux des dynamiques de durabilité urbaine : le cas de la métropole parisienne*, Paris: Université Panthéon-Sorbonne.
- KADA, N., 2018. Discontinuités territoriales et droit public.
- LAVARDE, Y., 2009. *Le secteur de construction au Vietnam*, France: UBIFRANCE et Les Missions Economiques.
- *Le concept de développement durable, carrefour de l'interaction entre ses trois piliers (économique, environnemental et social)*. [En ligne] Available at: <http://www.ssents.uvsq.fr/article896.html>. [Accès le 07 Mai 2019].
- *Le glossaire de Massive Change vise à définir des termes employés dans le contexte du projet Massive Change*.
- *Les temps de trajet sont calculés de mairie à mairie pour un déplacement en voiture aux heures creuses et tiennent compte des caractéristiques de la route et du relief*.
- *Loi sur développement durable le Chapitre II, article 6*.

Les références bibliographiques

- M. Michel Egger, Mme Bettina Ferdman, 2003. *Le volet social du développement durable, Compte-rendu de la conférence-débat du 8 octobre 2003.*
- Ministère de l'emploi et de la solidarité, 2016. *Propositions sur les aspects sociaux du développement durable en prévision du Conseil européen de Göteborg, Eroupe.*
- M, L. B., 1992. Encyclopédie de la géographie, Economica.
- Mohamed Hilal, Yves Schaeffer et Cécile Détang-Dessendre, s.d. *Rapport vers l'égalité des territoires: Espaces ruraux et ruptures territoriales*, France.
- Nuefert, s.d. 10^{ème} édition française et augmenté. s.l.:Edition le Moniteur. , page 294, ISBN :9782100543175 .
- Pierre-Marc Bruno - Martin Gagnon, s.d. *Exposition de la Faculté de l'Aménagement pratiques et principes de développement durable en aménagement : les éco quartiers.*
- R., B., 1997. *Champs et contrechamps : raison de la géographie», Bellin, coll : « Mapp-monde», p.319., Paris.*
- RAPPORT NATIONAL DE L'ALGERIE 19^{ème} session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-19).
- SELKA Imene, TALEB Ibtissem, 2016. *UN NOUVEL ESPACE URBAIN : Un franchissement habité reliant Oudjida et Boudjida. MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE, TLEMCEN: Université de Tlemcen.*
- [Ses.webclass.fr/notion/changement-social](http://ses.webclass.fr/notion/changement-social). [Accès le 02 Mai 2019].
- Xiong, H., 2016. *Making Sense of Social Disorganization*, China.
- Xue Lan, Jeffrey D. Sachs, Guido Schmidt-Traub, Laurence Tubiana, et les membres du Conseil de direction du, 2013. *Définir des objectifs de développement durable à l'horizon 2030*, Etats-Unis.
- Zucchelli, A., 1983. *Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine.*
- قضايا مجتمعية معاصرة .ع. 1436 - 1434 هـ .ب .ع .المغذوي, د

ANNEXE 01 : QUESTIONNAIRE EN FRANÇAIS

Lieu du questionnaire :

Le formulaire de questionnaire

Ce questionnaire est établi dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Master 2

Option : Architecture, Habitat et Durabilité

Intitulé :

Interactions entre la continuité fonctionnelle et la mixité urbaine

Cas des zones d'habitat collectif de jijel.

Réalisé par :

- LACHI Ibtissam
- GHALEB Khayreddine
- SAYOUD Abdelfetah

Encadré par :

Mr. DEBBACHE A.

L'objectif de ce questionnaire est de cerner les problématiques de notre thème de recherche.

Nous rappelons que :

- Ce questionnaire ne sera utilisé que pour la préparation de notre mémoire.
- Cochez la réponse que vous sélectionnez.

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de consacrer un peu de votre temps pour compléter le questionnaire. Votre participation nous aide à mieux aboutir notre travail. Nous espérons avoir des réponses claires et authentiques.

Toutes vos réponses seront prises avec **anonymat**,

Délais de réponse : 24h maximum.

Merci

Le :

=====**Informations générales**=====

1. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? :

18-24 ans 25-34 ans 35-49 ans 50-64 ans Plus de 65 ans

2. Sexe :

Masculin Féminin

3. Niveau d'instruction :

Primaire Moyen Secondaire Universitaire Sans

4. Quelle est votre relation à cette zone ?

Travail Logement Travail et logement Visiteur Passant

5. Que pensez-vous de cette zone ?

.....

6. Pensez-vous que cette zone est appropriée à l'habitat ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

7. Vous voyez que cette zone a des lacunes ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

.....

8. Que pensez-vous de la relation entre zone et le reste de la ville ?

.....

9. Quelles sont les lacunes situées entre la zone et la ville ?

.....

=====**Les ruptures sociales et territoriales**=====

1. Avez-vous déjà entendu les termes de rupture sociale et territoriale ?

Oui Non

2. A votre avis, quelles sont les causes de cette rupture sociale et territoriale ?

Crise du logement Absence de postes de travail
Absence des liens familiaux et sociaux

Lesquelles ?.....

3. Comment voyez-vous cette rupture ?

Acceptable Inacceptable Vous ne vous en souciez pas

Pourquoi.....

4. Pensez-vous que cette zone souffre d'une rupture avec le reste de la ville ?

Oui Non

5. La société vous montre-t-elle sa solidarité ?

Oui Non

Pourquoi.....

6. Vous sentez-vous marginalisé dans cette zone ?

Oui Non

7. Êtes-vous à l'aise ?

Oui Non

Pourquoi.....

8. Êtes-vous Adapté ?

Oui Non

Pourquoi.....

9. Avez-vous d'autres aspirations ?

Oui Non

Pourquoi.....

10. Voulez-vous vous ouvrir aux autres ?

Oui

Non

Pourquoi.....

11. Trier par priorités, Quelles activités préférez-vous être disponibles dans votre zone ?

Activité culturelle Activités économique Activité éducative
Activités de loisirs et de divertissement Activité sportive - Autre Activité

12. À quoi ressemblent les relations sociales dans votre zone ?

Faible

solide

pas de relation

13. L'individu connaît-il son rôle vis-à-vis de la société ?

Oui

Non

Pourquoi.....

14. Existe-t-il des activités qui créent des liens entre les membres de la société?

Oui

Non

Pourquoi.....

15. Y a-t-il des différences sociales ?

Oui

Non

16. Quelles sont les raisons de ces différences sociales ?

.....

17. Quelle est votre relation avec l'environnement ?

.....

18. Quel genre de relation Ceux-ci ?

.....

19. Quel genre de voisins connaissez-vous dans la zone ?

Voisins à l'intérieur de Bâtiment

Voisins hors bâtiment

Voisins de la zone

20. Combien de voisins connaissez-vous à l'intérieur du bâtiment ?

- 3 sur 10

- 5 sur 10

- 7 sur 10

- 9 sur 10

21. Combien de voisin sait en dehors du bâtiment ?

.....

22. Quelle est la pénurie dont vous souffrez ?

Activités de santé Installations administratives Installations éducatives
Installations de loisirs Autres Installations

Lesquelles ?.....

23. Êtes-vous obligé de vous déplacer dans un autre endroit pour faire vos courses, extraire des documents ou pour d'autres besoins ?

Oui Non

Pourquoi.....

24. Comment pouvez-vous offrir le confort dans votre zone ?

.....

25. Est-ce que l'individu fait son rôle ?

Oui Non

26. Y a-t-il des moyens de transport ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

27. Le transport est-il suffisant ?

Oui Non

28. Combien de temps faut-il pour attendre le bus ?

.....

29. Combien de temps faut-il pour se rendre au travail ?

.....

30. Combien de temps faut-il pour se rendre au centre-ville ?

.....

31. Les conditions de vie dans la zone sont-elles difficiles ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

32. A votre avis, comment renforcer les échanges entre zone ?

Avec des réseaux de transport disponibles

En créant des pôles qui plairont aux habitants de l'océan

Autre

33. Pensez-vous que la présence d'un projet multifonctionnel peut contribuer à renforcer les relations interrégionales ?

Oui Non

=====La durabilité=====

34. Avez-vous entendu parler de durabilité ?

Oui Non

35. Comment évaluez-vous ce domaine de la durabilité ?

.....

36. Quels sont les faiblesses et les obstacles qui empêchent le développement dans la zone ?

Classe

Augmentation aléatoire de la population

Absence de planification

La détérioration de la qualité de vie d'un grand groupe de personnes

Manque de réseau de transport avancé

Causes individuelles

37. Pensez-vous que la municipalité de la zone 3^{ème} KM n'a pas connu sa part de développement contrairement à d'autres zones ?

Oui Non

===== **Environnement de la zone** =====

38. Combien de personnes sont conscientes des problèmes environnementaux ?

.....

39. Dans quelle mesure contribuent-ils à la problématique environnementale ?

.....

40. Êtes-vous conscient de la nécessité de protéger l'environnement ?

Oui Non

41. Comment traiter le problème des déchets dans votre zone ?

.....

42. Comment prendre soin de l'eau de pluie dans votre zone ?

.....

43. La zone est-elle disponible sur les espaces verts ?

Oui Non

44. Y a-t-il des endroits pour permettre aux gens de se rencontrer ?

Oui Non

45. Le stationnement est-il disponible dans la zone d'étude ?

Oui Non

ANNEXES 02 : QUESTIONNAIRE EN ARABE

المكان:

الاستمارة:

هذه الاستمارة معدة في إطار التحضير لمذكرة الماستر 2

(شعبة: هندسة معمارية سكن واستدامة)

تحت عنوان:

التفاعلات بين الاستمرارية الوظيفية و الخليط الحضري الحالة: مناطق السكن الجماعية في جيجل

تحت اشراف:

الاستاد: دباش عزيز

من اعداد الطلبة:

- العشي ابتسام

- غالب خير الدين

- سعيود عبد الفتاح

▪ الهدف من استمارة الاستبيان هو البحث عن اجابات للإشكاليات المطروحة في مذكرة البحث.

ننبه أن:

✓ هذه الاستمارة سوف تستعمل فقط من اجل التحضير لمذكرة التخرج.

✓ شطب الإجابة المختارة.

لكم منا خالص الشكر والتقدير على مساهمتكم القيمة في هذا الاستبيان، مشاركتكم وتعاونكم يساعد في تحقيق ونجاح عملنا. نرجو الحصول على أجوبة سريعة وصادقة.

▪ سيتم اتخاذ جميع الردود مع عدم الكشف عن الهوية.

• مدة الإجابة: 24 ساعة (كحد أقصى).

شكرا

===== معلومات عامة =====

1/ السن:

- أقل 15 من سنة بين 15 و30 سنة بين 30 و50 سنة أكثر من 50 سنة

2/ الجنس:

- ذكر أنثى

3/ المستوى الدراسي:

- بدون ابتدائي متوسط ثانوي جامعي

4/ ما هي علاقتك بهذه المنطقة؟

- عمل سكن عمل وسكن زائر عابر سبيل

5/ ما رأيك في هذه المنطقة؟

6/ هل ترى ان هذه المنطقة مناسبة للسكن؟

- نعم لا

لماذا؟

7/ هل ترى ان هذه المنطقة فيها نقائص؟

- نعم لا

ماهي؟

8/ ما رأيك في العلاقة بين المنطقة والمدينة؟

9/ ماهي الفجوات الموجودة بين المنطقة والمدينة؟

===== التفكير الاجتماعي والاقليمي =====

1/ هل سمعت من قبل بمصطلح التفكير الاجتماعي والاقليمي؟

- نعم لا

2/ في نظرك ماهي اسباب هذا التفكير الاجتماعي والاقليمي؟

- ازمة السكن نقص مناصب الشغل غياب الروابط الاسرية والاجتماعية

إذا كانت اجابات اخرى ماهي؟

3/ كيف ترى هذا التفكك؟

مقبول غير مقبول لا يهكم

لماذا؟

4/ هل يبدو لك ان هذه المنطقة تعاني من تفكك بينها وبين باقي المدينة؟

نعم لا

5/ هل يظهر لك المجتمع بانه متضامن؟

نعم لا

لماذا؟

6/ هل تشعرون بانكم مهمشين في هذه المنطقة؟

نعم لا

لماذا؟

7/ هل انت مرتاح مطمئن البال؟

نعم لا

لماذا؟

8/ هل أنتم متأقلمون؟

نعم لا

لماذا؟

9/ هل لديك تطلعات اخرى؟

نعم لا

لماذا؟

10/ هل لديك رغبة في التفتح على الغير؟

نعم لا

لماذا؟

11/ رتب حسب الاولويات هاته النشاطات التي تفضل ان تكون متوفرة في منطقتك؟

نشاط رياضي نشاط تعليمي نشاط للتسلية والترفيه
نشاط اقتصادي نشاط ثقافي نشاط اخر

12/ كيف تبدو العلاقات الاجتماعية بمنطقتك؟

ضعيفة وطيدة منعدمة

13/ هل الفرد يعرف دوره اتجاه المجتمع؟

نعم لا

لماذا؟

14/ هل توجد نشاطات تخلق الروابط بين افراد المجتمع؟

نعم لا

لماذا؟

15/ هل توجد فوارق اجتماعية؟

نعم لا

16/ ماهي اسباب هذه الفوارق الاجتماعية؟

17/ ما علاقتك مع بقية المحيط؟

18/ ما نوع العلاقة هاته؟

19/ اي نوع من الجيران تعرف في المنطقة؟

جيران داخل العمارة جيران خارج العمارة جيران في المنطقة

20/ كم من جار تعرف داخل العمارة؟

5 من 10 3 من 10 7 من 10 9 من 10

إذا كانت اجابة اخرى، ماهي؟

21/ كم من جار تعرف خارج العمارة؟

22/ ما هي الفئات التي تعانون منها؟

- مرافق الادارية التغطية الصحية مرافق اخرى
- مرافق الترفيهية النشاطات التعليمية

اذا كانت اجابات ماهي؟

23/ هل أنتم مجبرون على الانتقال الى مكان اخر من اجل القيام بالتسوق او استخراج وثائق او اي احتياجات اخرى؟

- نعم لا

لماذا؟

24/ برأيك كيف يمكن توفير انواع الرفاهية بمنطقتك؟

.....

25/ هل الفرد يقوم بدوره؟

- نعم لا

26/ هل توجد وسائل النقل؟

- نعم لا

لماذا؟

.....

27/ هل وسائل النقل كافية؟

- نعم لا

28/ كم هو الوقت الذي تستغرقه في انتظار الحافلة؟

.....

29/ ما هو الوقت الذي تستغرقه للوصول الى مكان العمل؟

.....

30/ ما هو الوقت الذي تستغرقه للوصول الى مركز المدينة؟

.....

31/ هل ظروف المعيشة صعبة ؟

- نعم لا

لماذا

.....

32/ في رأيك كيف يمكن تقوية التبادلات بين منطقة ومنطقة اخرى؟

- بتوفر شبكات المواصلات بخلق اقطاب تجذب الناس الموجودة في المحيط
إذا كانت اجابة اخرى، ماهي؟

33/ هل تعتقد ان تواجد مشروع متعدد الخدمات يمكنه ان يساهم في تقوية العلاقات بين المناطق؟

- نعم لا

==== التتمية المستدامة =====

34/ هل سمعت بالاستدامة؟

- نعم لا

35/ ما تقييمك لهذه المنطقة من باب الاستدامة؟

36/ ماهي نقاط الضعف والعقبات التي تمنع التنمية في المنطقة؟

- زيادة الطبقة الزيادة العشوائية في عدد السكان غياب التخطيط
 تدهور نوعية الحياة لدى فئة كبيرة من الناس عدم وجود شبكة مواصلات متطورة اسباب فردية

إذا كانت اجابات اخرى ماهي؟

37/ هل تعتقد ان بلدية الكلم 3 لم تحظى بنصيبها في التنمية على عكس المناطق الاخرى؟

- نعم لا

لماذا

==== بيئة المنطقة =====

38/ ما مدى وعي الناس للمشاكل البيئية؟

39/ ما مدى مساهمتهم في القضية البيئية؟

40/ هل انت على علم بضرورة حماية البيئة؟

لا

نعم

41/ كيف يتكفل بمشكلة النفايات بمنطقتكم؟

42/ كيف يتم التكفل بمياه الامطار في منطقتكم؟

43/ هل تتوفر المنطقة على مساحات خضراء؟

لا

نعم

44/ هل هناك اماكن تسمح بالتلاقي بين الأفراد؟

لا

نعم

45/ هل تتوفر المنطقة على اماكن لركن السيارات؟

لا نعم

ANNEXE 03 :

DÉCLARATION DE RIO SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, réuni à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, réaffirmant la Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement adoptée à Stockholm le 16 juin 1972, et cherchant à en assurer le prolongement,

Dans le but d'établir un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les Etats, les secteurs clefs de la société et les peuples, Œuvrant en vue d'accords internationaux qui respectent les intérêts de tous et protègent l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement, reconnaissant que la Terre, foyer de l'humanité, constitue un tout marqué par l'interdépendance,
Proclame ce qui suit :

PRINCIPE 1

Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.

PRINCIPE 2

Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les Etats ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et de développement, et ils ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommages à l'environnement dans d'autres Etats ou dans des zones ne relevant d'aucune juridiction nationale.

PRINCIPE 3

Le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures.

PRINCIPE 4

Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément.

PRINCIPE 5

Tous les Etats et tous les peuples doivent coopérer à la tâche essentielle de l'élimination de la pauvreté, qui constitue une condition indispensable du développement durable, afin de réduire les différences de niveaux de vie et de mieux répondre aux besoins de la majorité des peuples du monde.

PRINCIPE 6

La situation et les besoins particuliers des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays les plus vulnérables sur le plan de l'environnement, doivent se voir accorder une priorité spéciale. Les actions internationales entreprises en matière d'environnement et de développement devraient également prendre en considération les intérêts et les besoins de tous les pays.

PRINCIPE 7

Les Etats doivent coopérer dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre. Etant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les Etats ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent.

PRINCIPE 8

Afin de parvenir à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous les peuples, les Etats devraient réduire et éliminer les modes de production et de consommation non viables et promouvoir des politiques démographiques appropriées.

PRINCIPE 9

Les Etats devraient coopérer ou intensifier le renforcement des capacités endogènes en matière de développement durable en améliorant la compréhension scientifique par des échanges de connaissances scientifiques et techniques et en facilitant la mise au point, l'adaptation, la diffusion et le transfert de techniques, y compris de techniques nouvelles et novatrices.

PRINCIPE 10

La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans

leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré.

PRINCIPE 11

Les Etats doivent promulguer des mesures législatives efficaces en matière d'environnement. Les normes écologiques et les objectifs et priorités pour la gestion de l'environnement devraient être adaptés à la situation en matière d'environnement et de développement à laquelle ils s'appliquent.

Les normes appliquées par certains pays peuvent ne pas convenir à d'autres pays, en particulier à des pays en développement, et leur imposer un coût économique et social injustifié.

PRINCIPE 12

Les Etats devraient coopérer pour promouvoir un système économique international ouvert et favorable, propre à engendrer une croissance économique et un développement durable dans tous les pays, qui permettrait de mieux lutter contre les problèmes de dégradation de l'environnement.

Les mesures de politique commerciale motivées par des considérations relatives à l'environnement ne devraient pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable, ni une restriction déguisée aux échanges internationaux. Toute action unilatérale visant à résoudre les grands problèmes écologiques au-delà de la juridiction du pays importateur devrait être évitée. Les mesures de lutte contre les problèmes écologiques transfrontières ou mondiaux devraient, autant que possible, être fondées sur un consensus international.

PRINCIPE 13

Les Etats doivent élaborer une législation nationale concernant la responsabilité de la pollution et d'autres dommages à l'environnement et l'indemnisation de leurs victimes. Ils doivent aussi coopérer diligemment et plus résolument pour développer davantage le droit international concernant la responsabilité et l'indemnisation en cas d'effets néfastes de dommages causés à l'environnement dans des zones situées au-delà des limites de leur juridiction par des activités menées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle.

PRINCIPE 14

Les Etats devraient concerter efficacement leurs efforts pour décourager ou prévenir les déplacements et les transferts dans d'autres Etats de toutes activités et substances qui

provoquent une grave détérioration de l'environnement ou dont on a constaté qu'elles étaient nocives pour la santé de l'homme.

PRINCIPE 15

Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les Etats selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement.

PRINCIPE 16

Les autorités nationales devraient s'efforcer de promouvoir l'internalisation des coûts de protection de l'environnement et l'utilisation d'instruments économiques, en vertu du principe selon lequel c'est le pollueur qui doit, en principe, assumer le coût de la pollution, dans le souci de l'intérêt public et sans fausser le jeu du commerce international et de l'investissement.

PRINCIPE 17

Une étude d'impact sur l'environnement, en tant qu'instrument national, doit être entreprise dans le cas des activités envisagées qui risquent d'avoir des effets nocifs importants sur l'environnement et dépendent de la décision d'une autorité nationale compétente.

PRINCIPE 18

Les Etats doivent notifier immédiatement aux autres Etats toute catastrophe naturelle ou toute autre situation d'urgence qui risque d'avoir des effets néfastes soudains sur l'environnement de ces derniers. La communauté internationale doit faire tout son possible pour aider les Etats sinistrés.

PRINCIPE 19

Les Etats doivent prévenir suffisamment à l'avance les Etats susceptibles d'être affectés et leur communiquer toutes informations pertinentes sur les activités qui peuvent avoir des effets transfrontières sérieusement nocifs sur l'environnement et mener des consultations avec ces Etats rapidement et de bonne foi.

PRINCIPE 20

Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable.

PRINCIPE 21

Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier afin de forger un partenariat mondial, de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur.

PRINCIPE 22

Les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les Etats devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable.

PRINCIPE 23

L'environnement et les ressources naturelles des peuples soumis à oppression, domination et occupation doivent être protégés.

PRINCIPE 24

La guerre exerce une action intrinsèquement destructrice sur le développement durable. Les Etats doivent donc respecter le droit international relatif à la protection de l'environnement en temps de conflit armé et participer à son développement, selon que de besoin.

PRINCIPE 25

La paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables.

PRINCIPE 26

Les Etats doivent résoudre pacifiquement tous leurs différends en matière d'environnement, en employant des moyens appropriés conformément à la Charte des Nations Unies.

PRINCIPE 27

Les Etats et les peuples doivent coopérer de bonne foi et dans un esprit de solidarité à l'application des principes consacrés dans la présente Déclaration et au développement du droit international dans le domaine du développement durable

Résumé :

Aujourd'hui, la plupart de nos sociétés souffrent de plusieurs problèmes. L'un des plus importants, si ce n'est le principal, est sans nul doute celui des ruptures sociales et territoriales. C'est un problème complexe qui trouve son origine dans l'absence de liaisons entre la ville et ses extensions, ou bien entre différents quartiers. Ces ruptures sont en plus accentuées en présence d'un obstacle physique. La conséquence en est l'apparition de fractures entre différentes entités urbaines, donc, une absence totale de cohésion et de complémentarité dans leurs évolutions et relations. Les impacts sont multiples, et peuvent être d'ordre social, économique ou environnemental. Un exemple des maux sociaux qui en résultent est le sentiment de manque de considération et même de rejet, de plus en plus répandu chez les habitants des nouvelles zones urbaines Avec pour conséquence l'absence totale de cohésion et de solidarité, ciment de toute société.

Il est donc du rôle de l'architecture de proposer des solutions permettant de traiter ou du mieux d'éviter ces problèmes.

Dans ce sens, le présent travail, s'est fixé comme objectif de proposer une solution par la mise en œuvre des principes de la durabilité. La démarche consistant à cerner la problématique, à explorer les outils aidant à la solution et leur faisabilité. Puis à l'application des choix faits à un cas concret.

L'étude que nous avons entreprise, confirme que pour être efficace, toute solution se doit de prendre en charge les volets, social, économique et environnemental en même temps. A problème complexe, solution combinée. Plus encore, quelle qu'elle soit, cette solution ne peut réussir à moins de placer l'être humain au centre de ses objectifs, mais aussi et surtout au premier rang des moyens. C'est en réussissant cette reconversion de l'habitant de simple consommateur à acteur que la durabilité réussira.

Les mots clés : Ruptures sociales, Ruptures territoriales, Société, Cohésion territoriale et sociale, Solidarité, Durabilité, Développement durable, Centre multifonctionnel, Ville et quartiers, Liaisons urbaines, Mixité urbaine et fonctionnelle.

Abstract:

Sustainability plays an important role in the development of societies, ensuring the preservation of different resources for future generations. It is the duty of the community to insure the application of sustainability because its benefits will impact the community in a good way by reducing energy consumption and preserving the resources. We can not look at sustainability as a secondary choice. It is rather, the only way to save the planet and future generations. Because although the advantages may seem limited to a local area, when repeated, they will result in a global benefit. Unfortunately, we are still far away from this situation, due to the lack of awareness and opportunities leading to the application and spreading of sustainability.

Many of our societies suffer from several problems, among which social and territorial disruptions are, these are considered as one of the most serious problems facing the society. They find their origin in the absence of links, whether roads or trading, etc, between a city and its expansions, thus resulting in social, economical and environmental disorders. As an exemple of the social problems is that it is very common that people living in new housing areas feel that they are being given less consideration from others, and that they are being rejected. It is therefore the role and mission of architecture to propose solutions that can be applied to treat most, if not to say all, of these problems.

In this sense, the present work aims at the use of sustainability in order to correct or prevent such problems, since we are convinced, and the enquiry of the case study confirmed it, that the solutions lies in the integration of the three axes, i.e: the social, the economical and the environmental one, being taken together. Furthermore, whatever the solution, it will face no success unless it changes people from consumers to actors. Which is the essence and philosophy of sustainable development.

Key words: Social disintegration, Regional disintegration, Territorial and social cohesion, Solidarity, Durability, Sustainable development, Multifunctional center, City and neighborhoods , Urban connections, Urban and functional mixity.

ملخص :

تلعب الاستدامة دورًا مهمًا في تنمية المجتمعات، مما يضمن الحفاظ على الموارد المختلفة للأجيال القادمة. من واجب المجتمع ضمان تطبيق الاستدامة لأن فوائده ستؤثر على المجتمع بطريقة جيدة من خلال تقليل استهلاك الطاقة والحفاظ على الموارد. لا يمكننا أن ننظر إلى الاستدامة كخيار ثانوي. إنها بالأحرى الطريقة الوحيدة لإنقاذ الكوكب والأجيال القادمة. لسوء الحظ، لا تزال بعيدين عن هذا الموقف، بسبب قلة الوعي والفرص التي تؤدي إلى تطبيق ونشر الاستدامة. تعاني العديد من مجتمعاتنا من عدة مشاكل، من بينها الاضطرابات الاجتماعية والإقليمية، وتعتبر هذه واحدة من أخطر المشكلات التي تواجه المجتمع. يعود أصلها إلى عدم وجود روابط، بين المدينة وتوسعاتها، مما يؤدي إلى اضطرابات اجتماعية واقتصادية وبيئية. وكمثال على المشاكل الاجتماعية، من الشائع جدًا أن يشعر الأشخاص الذين يعيشون في مناطق سكنية جديدة بأنهم يولون اهتمامًا أقل من الآخرين، وأنهم مرفوضون. وبالتالي، فإن دور ومهمة الهندسة المعمارية هو اقتراح الحلول التي يمكن تطبيقها لعلاج معظم هذه المشكلات، أو على الأقل التقليل منها.

في هذا المعنى، يهدف العمل الحالي إلى استخدام الاستدامة من أجل تصحيح أو منع مثل هذه المشكلات، بما أن الدراسة التي قمنا بها والمعطيات المستنتجة أكدت، أن الحلول تكمن في تطبيق العناصر الثلاثة للاستدامة في آن واحد: الاجتماعية والاقتصادية والبيئية. علاوة على ذلك، أيا كان الحل، فلن ينجح ما لم نضع الناس كهدف وكوسيلة لتحقيقها وذلك هو جوهر وفلسفة التنمية المستدامة.

الكلمات المفتاحية: التفكك الاجتماعي، التفكك الإقليمي، المجتمع، الإقليم، التماسك الإقليمي والاجتماعي، التضامن، التنمية، التنمية المستدامة، مركز متعدد الخدمات، المدينة والأحياء، الاتصالات الحضرية، التنوع الحضري والوظيفي.